

Université de Montréal

**Les relations entre frères et sœurs dans un contexte de
recomposition familiale**

Par

Audrey Rosette

Département de Sociologie, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M. Sc.) en sociologie

Septembre 2019

© Audrey Rosette, 2019

Université de Montréal

Département de sociologie, Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé

Les relations entre frères et sœurs dans un contexte de recomposition familiale

Présenté par

Audrey Rosette

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Marianne Kempeneers
Directrice de recherche

Anne-Emmanuèle Calvès
Membre du jury

Isabelle Van Pevenage
Membre du jury

Résumé

Ce mémoire se penche sur les processus de constructions des relations fraternelles auprès d'adultes qui ont précédemment vécu dans une famille recomposée. Il a pour point de départ un constat ressorti des études antérieures sur les fratries : celles-ci portent majoritairement sur la situation des familles dites « intactes » où les liens biologiques sont pris pour acquis dans la définition de ce qu'est une fratrie. Or l'augmentation des familles recomposées, phénomène observé dans la plupart des pays occidentaux et au Québec en particulier, met en présence des fratries dont les liens débordent du cadre biologique. Quelles spécificités présentent ces « fratries recomposées » par rapport à ce que les études nous apprennent du fonctionnement des fratries « intactes », notamment à l'âge adulte ? Deux concepts sont particulièrement mobilisés dans ces études, ceux de *temps* et de *mémoire*. Ces concepts nous sont apparus des plus pertinents pour comprendre comment s'établissent les relations fraternelles en contexte de recomposition familiale à l'âge adulte.

Cette étude exploratoire a pour objectifs de comprendre les formes que prennent les relations fraternelles à travers le temps jusqu'à l'âge adulte et d'identifier les moments clés dans le parcours des frères et sœurs qui ont marqué leurs relations. La méthodologie est de type qualitatif, inspirée de la méthode du récit de vie. Ainsi, nous avons recueilli les récits de quatorze participant.es ayant vécu dans une famille recomposée durant l'enfance et/ou l'adolescence. L'analyse de ces discours met en évidence le fait que les liens établis entre frères et sœurs en contexte de recomposition familiale ont une portée tout aussi significative que les liens existant dans les familles où frères et sœurs sont reliés exclusivement par le sang. Des spécificités apparaissent certes, mais au-delà du statut biologique ou recomposé des liens, c'est davantage l'expérience du temps, d'une histoire partagée et d'une mémoire commune qui contribuent à la configuration et au maintien ou non des relations entre frères et sœurs à l'âge adulte. Le caractère exploratoire de l'étude ne permet évidemment pas de généraliser ces résultats, il reste que ce mémoire invite à élargir le regard sur cet objet trop peu étudié en sociologie de la famille que sont les relations entre frères et sœurs.

Mots-clés : frère et sœur, fratrie, famille recomposée, germains, demi-frères et sœurs, quasi-frères et sœurs, mémoire, temps

Abstract

This master thesis focuses on the construction process of relationships between adult full-, half- and step- siblings who previously lived in a stepfamily. This research originates from observations made from earlier studies on siblings: they focus mainly on full sibling relationships in non-divorced families, in which biological links are taken for granted in the definition of siblings. Conversely, the increase in stepfamilies, a phenomenon observed in most western countries and particularly in Quebec, suggests that siblings from different family backgrounds are prone to live together. This implies that their links extend beyond the biological framework. How do these full-, half- and step- sibling relationships differ from findings on studies of full siblings in adulthood? From these researches on adult full siblings, two concepts particularly stand out: *time* and *memory*. Drawing from these findings, we speculate that these concepts are most relevant when examining the establishment of relationships amongst full-, half- and step- siblings in adulthood.

This exploratory study aims to understand the construct of adult full-, half- and step- sibling relationships over time and to identify the key moments in their life course which impacted their relationships. The methodology used was qualitative in nature and based on life stories. Therefore, we collected the life stories of fourteen participants who lived in a stepfamily during their childhood and/or adolescence. The analysis of their speeches highlights that the bonds established between brothers and sisters in stepfamilies are as important as the bonds existing in families where siblings are exclusively related by blood. However, we found that sibling relationships in stepfamilies go beyond their sharing of biological ties: it is more the time experienced in stepfamilies, a shared history and a shared memory which contribute to the configuration and maintenance or not of their relationships in adulthood. Even though the exploratory nature of this study clearly does not allow the generalisation of our findings, we believe that this research invites us to broaden our focus on sibling relationships, an understudied object in the sociology of family.

Keywords: brother and sister, sibling, stepfamily, sibling relationship, full-sibling, half-sibling, stepsibling, memory, time

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Table des matières	iii
Remerciements	vii
Introduction	1
Chapitre 1 La revue de la littérature	3
1.1 Les fratries comme objet de recherche	3
1.1.1 La fratrie, ou le sous-système le moins étudié	3
1.1.2 Considérations étymologiques à propos de la fratrie	4
1.1.3 Le champ lexical de la fratrie	5
1.1.4 L'établissement d'une sociologie des frères et sœurs	6
1.1.4.1 Fratries et mémoire familiale	7
1.1.4.2 Solidarités familiales et les échanges symboliques affectifs et matériels	8
1.1.4.3 L'héritage et l'argent : au cœur des arbitrages affectifs	9
1.1.4.4 Migration, itinéraires et destins sociaux	9
1.1.5 Les fratries dans les autres sciences sociales	10
1.1.5.1 La fratrie en psychologie : source de tension, jalousie et rivalité	10
1.1.5.2 En psychanalyse : l'axe parental-fraternel dessine-t-il les contours des liens fraternels ?	10
1.1.5.3 L'anthropologie, ou la fratrie est régie par les pratiques culturelles	11
1.2 La famille recomposée : ses contours et spécificités	12
1.2.1 Les familles recomposées au Québec : une situation plus affirmée que dans le reste du Canada	13
1.2.2 Thématiques privilégiées dans les travaux sur les familles recomposées	15
1.2.2.1 La question des données et des définitions	15
1.2.2.2 Caractéristiques et défis	17
1.2.2.3 Parentalité, pluriparentalité et beau-parentalité	17

1.2.2.4 Le champ de l'intervention	19
1.3 La fratrie recomposée.....	20
1.3.1 La fratrie en familles recomposées : l'étude sur le partage d'espace.....	20
1.3.1.1 Le temps passé en co-résidence et l'établissement des liens fraternels	20
1.3.1.2 L'aménagement de l'espace comme élément important dans l'instauration des rapports fraternels.....	21
1.3.1.3 Les logiques derrière la désignation des frères et sœurs	22
1.3.2 Considérations supplémentaires à propos des fratries recomposées	23
1.3.2.1 Fratries recomposées : les facteurs qui influencent leurs relations fraternelles	23
1.3.2.2 La comparaison relationnelle entre les germains, demis et quasi-frères et sœurs.	24
Chapitre 2 Éléments de problématique et cadre conceptuel	27
2.1 Éléments de problématique, objectifs et questions de recherche	27
2.1.1 Éléments de problématique	27
2.1.2 Objectifs et questions de recherche	30
2.2 Cadre conceptuel	30
2.2.1 La temporalité comme ancrage de la mémoire	30
2.2.2 La mémoire familiale	34
Chapitre 3 Méthodologie.....	38
3.1 Posture épistémologique.....	38
3.2 Échantillonnage.....	38
3.2.1 Choix géographique	39
3.2.2 L'âge des participant.es.....	39
3.2.3 Le temps de co-résidence	40
3.2.4 Type de fratrie et famille recomposée.....	41
3.2.5 Le processus de recrutement	41
3.3 Méthode de collecte de données.....	42
3.4 La nature des données collectées	44
3.5 Les procédés d'analyse.....	44
3.6 Enjeux éthiques et limites de l'étude.....	45
Chapitre 4 L'analyse	47

4.1	Présentation des participant.es et de leurs fratries.....	47
4.2	Le poids des mots : comment nommer les membres la famille recomposée	49
4.2.1	Famille recomposée : une notion qui divise.....	50
4.2.2	La désignation des membres de la fratrie.....	51
4.3	Une temporalité saisie par les rythmes de la co-résidence.....	55
4.3.1	Le contexte de la recomposition familiale	56
4.3.2	Le partage de l'espace et les modalités de la garde partagée	59
4.3.2.1	La co-résidence permanente.....	59
4.3.2.2	La co-résidence intermittente	62
4.3.3	L'expérience de la co-résidence.....	65
4.3.4	Les événements de la vie.....	69
4.3.5	Le départ de la maison familiale	72
4.4	Mémoire familiale : représentation, imaginaire et aspects symboliques de la fratrie	75
4.4.1	Les modalités de la transmission de la mémoire familiale.....	75
4.4.2	Anecdotes et chroniques des frères et sœurs.....	78
4.4.3	L'empreinte matérielle de la mémoire familiale	81
Chapitre 5 Regards rétrospectifs : évolution des relations fraternelles		84
5.1	Les facteurs qui influencent les relations entre frères et sœurs au temps de la co-résidence	84
5.1.1	Les activités communes et la vie de tous les jours.....	84
5.1.1.1	Les règles et disciplines de la maison	85
5.1.1.2	Les activités communes	86
5.1.2	Le rang et les rôles dans la fratrie	88
5.1.2.1	Les rôles joués dans la fratrie	89
5.2	Que deviennent les relations fraternelles à l'âge adulte ?	93
5.2.1	Regards sur le parcours des membres de la fratrie.....	95
5.2.2	La naissance des neveux et nièces.....	99
5.2.3	L'arrivée des conjoints	102
5.2.4	Distance géographique et maintien du contact.....	103
5.2.5	Sollicitation d'aide et solidarité.....	105

5.2.6 Entre espérance et regret : réflexions des frères et sœurs quant au devenir de leur relation	108
.....	108
Conclusion.....	111
Références bibliographiques	i
Annexe 1 Présentation des participant.es	xi
Annexe 2 Résumé des entretiens et génogrammes	xiii
Annexe 3 Guide d’entretien	xli
Annexe 4 Certificat d’approbation éthique	xliv

Remerciements

« Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place. C'est être à côté ».

Par cette citation de Joseph Templier, je souhaiterais exprimer ma gratitude envers toutes les personnes qui m'ont aidé et accompagné dans la réalisation de ce mémoire.

D'abord, un grand merci à ma directrice de recherche, Marianne Kempeneers, qui m'a accompagné et soutenu depuis mon arrivée à l'Université de Montréal. Nos nombreuses rencontres et votre flair sociologique m'ont été précieux pour avancer dans mes réflexions. Merci d'avoir toujours trouvé du temps à me consacrer et d'avoir eu les mots pour m'encourager tout au long de la difficile tâche que comporte la rédaction !

Au personnel de la Bibliothèque des Lettres et Sciences Humaines, particulièrement à Catherine Fortier, qui m'ont conseillé et soutenu dans mes recherches documentaires : merci.

Aux participant.es qui ont accepté de prendre part dans cette étude. Sans votre collaboration et vos valeureux récits, ce mémoire n'aurait pu être réalisé. Je vous en remercie.

À ma famille Barzo de Montréal qui m'a accueillie et accompagnée avec joie durant mes deux années d'études : votre générosité et hospitalité ne seront jamais oubliées ! Merci du plus profond de mon cœur.

À mes amis et proches de l'île Maurice dont je ne peux malheureusement tout nommer ici : merci d'avoir rendu témoignage de notre amitié à travers votre écoute et vos encouragements, même en étant à des milliers de kilomètres !

À mes parents et mon frère qui ont été ma principale source d'inspiration pour le sujet de ce mémoire. Mille merci pour votre soutien et confiance en moi. Je vous en suis très reconnaissante.

Introduction

Les questions entourant les dynamiques relationnelles dans les familles m'intéressent depuis longtemps. En 2017, alors que j'entamais ma maîtrise en sociologie, j'ai été intriguée par le peu d'intérêt porté à l'étude des relations entre frères et sœurs adultes dans la sociologie francophone. Une revue de littérature préliminaire m'a en outre appris que le peu d'études sur la question concernait majoritairement la situation des familles dites « intactes » où les liens biologiques sont pris pour acquis dans la définition de ce qu'est une fratrie. Or depuis une quarantaine d'années, la famille a connu de nombreuses transformations, notamment une augmentation notoire du nombre de familles recomposées (Cadoret, 2007). Cette situation implique qu'un nombre grandissant d'enfants circule et évolue parmi plusieurs figures parentales, beau-parentales et fraternelles. Bien que de nombreuses recherches se soient penchées sur l'étude des relations entre enfants, beaux-parents et grands-parents additionnels propres à ces familles recomposées, très peu d'études se sont intéressées aux relations fraternelles dans ces mêmes familles recomposées. De plus, ces quelques rares travaux se sont la plupart du temps limités à la période de l'enfance et de l'adolescence. Or que deviennent ces relations fraternelles à l'âge adulte ? Évoluent-elles sur le modèle des relations fraternelles développées dans les familles « intactes » ? Comment se déploient les relations entre frères et sœurs des familles recomposées une fois que ceux-ci ont quitté le domicile familial ? Qu'est-ce qui explique que ces relations se maintiennent ou se distendent à travers le temps ? C'est sur la base de ces questionnements qu'a été amorcée cette étude.

Deux concepts occupent une place centrale dans les recherches sociologiques sur les fratries en contexte de familles « intactes », à savoir le concept de *temps* et celui de *mémoire*. Le temps passé ensemble et décliné en une variété de *temporalités* serait au fondement de l'élaboration d'une *mémoire familiale* susceptibles d'alimenter sur le long terme les liens entre frères et sœurs. Ces deux concepts nous sont apparus particulièrement pertinents à mobiliser dans le cas des fratries recomposées où les liens de sang ne préexistent potentiellement à l'histoire commune que pour une fraction du groupe. Le temps, la durée de l'histoire commune deviennent alors des éléments cruciaux et constitutifs de la mémoire.

Ce mémoire comprend cinq chapitres. Le premier chapitre fait le tour de la littérature concernant les deux champs de la recherche : la fratrie et les familles recomposées. Une première section présente les travaux sur la fratrie en tant qu'objet de recherche en sociologie et dans les autres sciences sociales. Une seconde section traite du phénomène de la famille recomposée, en général et au Québec en particulier. Une troisième section enfin, fait état des rares études menées sur les fratries recomposées.

Dans le deuxième chapitre, nous exposons les éléments de problématique au fondement de cette étude ainsi que les objectifs et les questions de recherches. Nous y développons également le cadre conceptuel, qui s'articule autour de deux concepts clés – temporalités et mémoire familiale – qui guident l'ensemble de la démarche.

Le troisième chapitre est l'occasion d'exposer la méthodologie employée pour mener cette recherche, dans laquelle nous précisons notre posture épistémologique, le processus d'échantillonnage qui a circonscrit notre population cible, la méthode de collecte de données et la nature des informations recueillies. Nous terminerons ce chapitre en abordant les enjeux éthiques et les limites inhérentes à notre démarche.

Les quatrième et cinquième chapitres présentent les résultats. Dans le quatrième, le profil des participant.es est davantage précisé que dans la section « méthodologie » où il n'est question que de critères d'échantillonnage. Ce chapitre développe ensuite l'analyse en lien avec les deux concepts de temporalités et de mémoire familiale.

Dans le cinquième chapitre, on se focalise plus précisément sur les facteurs qui ont influencé la construction des relations entre frères et sœurs à l'âge adulte. Nous concluons enfin par une synthèse de notre démarche et de ses principaux résultats.

Chapitre 1 La revue de la littérature

Introduction

L'étude des relations entre frères et sœurs adultes dans un contexte de reconstitution familiale nécessite la mobilisation de deux objets : la fratrie et la famille recomposée. C'est ce dont il sera question dans ce chapitre. Nous commencerons par présenter les principaux apports des recherches sur la fratrie en tant qu'objet d'étude dans les sciences sociales, avec une attention particulière en sociologie. Dans un deuxième temps, il s'agira d'exposer les spécificités de la famille recomposée, et enfin, nous terminerons par le sujet principal de ce mémoire, qui est, la fratrie recomposée.

1.1 Les fratries comme objet de recherche

1.1.1 La fratrie, ou le sous-système le moins étudié

Longtemps considérée comme la grande oubliée des sciences sociales, la fratrie est décrite comme le sous-système ayant été le moins étudié, particulièrement en sociologie. En effet, sa quasi-absence en tant qu'objet d'étude sociologique a été relevée par les auteurs Spire (1998), Théry (1996) et Langevin (1998). Cependant, Buisson (2003) précise que la thématique des frères et sœurs peut être retrouvée dans certains travaux, où elle a été utilisée en tant que variable explicative associée aux problématiques familiales. Rejoignant les réflexions de Buisson, Favart (2007) affirme que les études sur la fratrie ne sont pas absentes, mais manqueraient plutôt de visibilité dans le champ sociologique.

Si la sociologie de la famille reconnaît la présence de la fratrie comme sous-système familial, elle n'en a pas pour autant constitué en un objet de recherche. Selon Davies (2014), quand bien même la sociologie n'a pas ignoré le rôle de la fratrie dans la construction identitaire et la conception du soi d'un individu, la discipline tend majoritairement, toutefois, à se concentrer sur le rôle et l'importance de la transmission intergénérationnelle dans la socialisation des enfants. À peine effleurée dans les manuels de sociologie, la thématique des frères et sœurs figurait rarement dans les ouvrages pédagogiques ou n'avait que quelques pages allouées : les frères et sœurs restent donc

un sujet précaire dans le champ de la sociologie de la famille, alors même qu'on reconnaît son existence (Buisson 2003 ; Favart 2007).

Questionnant les raisonnements derrière le « désintérêt » de la sociologie à établir la fratrie comme objet d'étude, Buisson identifie deux principaux problèmes auxquels font face les chercheurs : le premier est d'ordre méthodologique lors de l'élaboration du terrain où il est difficile de collecter les données, particulièrement avec les fratries adultes qui connaissent bien souvent des migrations professionnelles et les projets de vie tels que les mariages, distanciant et rendant difficile la prise de contact. Le second problème est d'ordre disciplinaire : les chercheurs Desplanques (1986), Dubar (2000) et de Gaulejac (2000) prônent ainsi la nécessité de porter un regard pluridisciplinaire sur la fratrie comme objet d'étude, en mettant l'accent sur la sociologie et la psychologie. Pour ces auteurs, la fratrie englobe des individus qui se ressemblent et se distinguent les uns des autres et qui vivent des situations aussi semblables que distinctes, alors qu'ils se trouvent dans le même groupe familial. Il serait donc logique d'incorporer les approches psychologique et sociologique, tout en respectant les cadres conceptuels et théoriques des deux disciplines, dans l'établissement de la fratrie comme objet de recherche. Par ailleurs, Fine (2011) pose l'hypothèse que la fratrie ne s'est pas constituée en tant qu'objet d'étude parce qu'elle ne constitue pas, a priori, une problématique nécessitant des investigations complexes, à l'opposé par exemple des thèmes et questions liées à la filiation ou d'alliance.

1.1.2 Considérations étymologiques à propos de la fratrie

Une autre difficulté relevée par Buisson concerne l'étymologie du vocable « fratrie ». Terme apparu durant les années soixante-dix, la fratrie tire ses origines des langues latines avec le mot *frater*, qui incorpore les terminologies grecques *phratia* et *adelphos*. Notons que le mot *frater* englobe les liens de la consanguinité alors que les deux termes grecs regroupent la dualité des liens affinitaires et d'alliance. Selon Buisson (2003), c'est cette ambivalence ainsi que la confusion associée à l'étymologie du terme fratrie qui feraient obstacle à l'élaboration des études sociologiques sur le sujet. Comment donc comprendre ce qu'est une fratrie lorsque nous prenons en considération toutes les significations qui sont liées à ce vocable ? La consanguinité est-elle indispensable dans ce qui fonde une fratrie ? Il nous semble que la clarification de cette ambiguïté terminologique aiderait grandement à mieux cerner ce qu'est une fratrie et en même temps à la constituer comme objet d'étude à part entière. Avec la transformation que connaît la famille

contemporaine, nous ne pouvons ignorer les nouveaux types de liens qui s'établissent, par exemple dans les familles recomposées où les liens d'alliances et électifs vont s'imposer davantage.

1.1.3 Le champ lexical de la fratrie

Au-delà de l'ambivalence du terme « fratrie » et des réflexions entourant le vocable, le champ sémantique auquel appartiennent les frères et sœurs requiert une mise en perspective.

Fratrie et fratrie recomposée

De manière large, Théry (1996) définit une fratrie comme un ensemble de frères et sœurs appartenant à une famille. Par contre, une fratrie recomposée est constituée de frères et sœurs qui ne sont pas tous issus du même couple parental. Cependant, en comparant les deux types de fratries – la première étant intacte alors que la deuxième ayant encouru une transformation avec la venue d'autres membres – une contradiction semble surgir. Si l'on considère la définition de la fratrie par Théry, elle semble incomplète, voire évasive. Car sa définition semble indiquer que la fratrie fait référence aux enfants qui ont tous les mêmes parents. Comme le souligne précisément Favart (2012), la teneur du lien biologique associée au terme « fratrie » implique que les enfants sont tous liés par les liens du sang. Or, à notre époque marquée par la diversification des formes familiales, particulièrement avec l'avènement des familles adoptives et celles qui ont eu recours à l'insémination artificielle, la loi reconnaît ces enfants comme les enfants légitimes des parents. De ce fait, aux yeux de la loi, tant les enfants issus des mêmes parents que ceux qui ont été adoptés ou engendrés par insémination forment partie d'une fratrie : il nous semble qu'il y ait une incohérence avec la définition proposée par Théry. Cela rejoindrait l'ambiguïté de la définition de fratrie posée par Buisson, telle que nous l'avons abordé plus tôt. Il nous revient qu'une réflexion et des travaux plus poussés seraient nécessaires pour offrir une définition plus précise et inclusive. Toutefois, dans le cadre de ce travail, nous entendons la fratrie comme les frères et sœurs ayant les mêmes parents, qu'ils soient liés par les liens biologiques et/ou juridiques. À l'inverse, la fratrie recomposée désignera les frères et sœurs n'ayant pas tous les mêmes parents.

Germain, demis et quasis

Le vocable germain renvoie à la germanité. Il fait référence à une donnée structurelle de la famille et implique que les enfants partagent les mêmes géniteurs. Par ailleurs, on utilise plutôt le terme frère/sœur germain.e afin d'éviter la confusion avec un Germain (la majuscule implique qu'un

individu est originaire de l'historique Germanie). Ainsi, le terme germain écarte les autres membres de la fratrie qui ne partagent pas les liens du sang (Favart 2007). Avec l'avènement des parentés plurielles contemporaines, la fratrie ne serait plus uniquement constituée de germains, mais également de demi-frères et sœurs ainsi que de quasi-frères et sœurs (Ginsberg-Carré 1998). Ainsi, le préfixe « demi » devant frère et sœur comprend qu'ils partagent un parent en commun alors que le préfixe « quasi » indique qu'ils n'ont aucun parent en commun (Théry 1991 ; Poittevin 2006). Signalons que le terme *faux-frère* fut également utilisé pour désigner les frères et sœurs n'ayant aucun parent en commun. Toutefois, le terme est utilisé dans une moindre mesure en raison de sa connotation négative (Favart 2012, 2007; Segalen 1993).

« Full », « half » et « stepsibling »

La langue de Shakespeare, mise à part les termes *brother* ou *sister*, détient une expression médiane et non-genrée – *sibling* – pour définir le fait d'avoir un frère ou une sœur. En français, un tel vocable n'existe pas : il faut impérativement utiliser le mot frère ou sœur pour indiquer qu'un individu forme partie de sa fratrie. Les chercheurs Ganong et Coleman (2017) différencient les membres d'une fratrie en ayant recours aux préfixes suivants : *Full sibling* pour la fratrie germaine ; *half sibling* pour les demi-frères et sœurs et *stepsibling* pour décrire les fratries de quasis. Ganong et Coleman (2017) précisent qu'en pratique, les individus ne différencient pas entre l'utilisation du *half sibling* et *stepsibling*. Ainsi, ils précisent que les *half sibling* sont liés biologiquement ou légalement du fait qu'ils partagent un parent en commun. En outre, ils stipulent que les *stepsiblings* – n'étant pas liés par le sang ou par l'adoption – font toujours partie d'un réseau familial complexe, car les membres sont exposés à deux autres figures parentales en la présence de deux beaux-parents.

1.1.4 L'établissement d'une sociologie des frères et sœurs

Bien qu'il ait été stipulé que la fratrie a fait l'objet de peu d'études sociologiques, des recherches ont investigué des angles et aspects stimulants de la thématique. Ainsi, Favart (2003) affirme qu'une sociologie des frères et sœurs serait en construction. Au-delà du fait que la fratrie joue un rôle clé dans l'expérience sociale des individus durant leur enfance et adolescence, Bank et Kahn (1982) attestent que les relations fraternelles se maintiendraient même après le départ du domicile familial. Avec l'allongement de la durée des vies, les relations entre frères et sœurs sont susceptibles de perdurer à travers une longue période (Bank et Kahn 1982).

En nous basant sur une recension des écrits de Favart (2007), les prochaines sections passeront en revue les études sociologiques sur les frères et sœurs adultes. Nous exposerons d'abord les recherches qui ont croisé la mémoire familiale et les fratries, suivi des solidarités familiales, de l'héritage et l'argent entre frères et sœurs, et enfin, de la thématique de migration et des itinéraires sociaux.

1.1.4.1 Fratries et mémoire familiale

Le thème de la mémoire familiale occupe une place importante dans l'étude des relations fraternelles depuis quelques décennies déjà. Faisant appel à différents registres de souvenirs et temporels relatifs à l'histoire des relations fraternelles, l'ouvrage de Favart (2007) examine la mémoire familiale dans l'établissement et la consolidation des liens entre frères et sœurs au fil du temps. Comme nous le verrons plus en détail dans notre étude, la mémoire familiale est en réalité la mémoire collective, chère à Maurice Halbwachs. Cette mémoire collective est forgée à travers les différents rôles exercés par chaque membre de la famille. Bien qu'elle soit une mémoire commune au groupe fraternel, Favart affirme qu'elle refermerait une dimension personnelle. En effet, chaque membre de la fratrie a sa propre mémoire – référée comme la mémoire individuelle par l'auteure – qui se différencierait, jusqu'à un certain point, de la mémoire collective. C'est à la suite de cette réflexion que l'auteure identifie la présence de deux « fonds » dans la mémoire familiale dans laquelle se situe la fratrie : le fond commun et le fond intime. Alors que le fond commun de la mémoire familiale englobe les souvenirs du passé ainsi que les traces matérielles (photos, maison et objets familiaux), le fond intime inclut plutôt une mémoire de soi à soi, où se démystifient singularisation et différenciation. Signalons également la thèse d'Hélène Belleau portant sur les photographies familiales qui conçoit que « *l'album et le discours qui l'accompagne sont à la fois reflet et idéalisation du vécu du groupe* » (1996 : 234-5). Les photos de familles expriment non seulement les traditions mais offrent aussi aux membres des référents identitaires (Belleau 1996). À ce sujet, Favart examine également l'identité fraternelle dans son ouvrage. Selon l'auteure, il existerait une tension au sein des fratries entre la pression de se ressembler, qui agit comme un agent unificateur, et le besoin de se démarquer et de se différencier des autres frères et sœurs.

Par ailleurs, l'étude de Davies (2014) s'est intéressée aux rôles des frères et sœurs dans le processus identitaire d'un individu. Pour se faire, l'auteur s'est basé sur les travaux de Bengtson, Elder et

Norella (2012) concernant les relations interpersonnelles dans la vie familiale et en dehors du groupe familial ; sur les écrits de Smart (2007) concernant le concept d'intégration où le passé et le présent y jouent un rôle et enfin, les travaux de Carsten (2004) sur la parenté. La mobilisation de ces différents concepts l'a donc amené à stipuler que ces éléments seraient essentiels dans la construction du soi et de l'identité des frères et sœurs. Car, pour Davies (2014), l'établissement identitaire des frères et sœurs passe par l'acquisition d'une histoire commune qui comporte la mémoire familiale, et qui serait à son tour, porteuse de sens et de ressource pour le groupe fraternel.

Au temps des transformations familiales, les familles recomposées résultant des séparations et divorces sont en hausse. En voulant s'enquérir des modalités entourant la transmission de la mémoire familiale, Véron (2007a; 2007b) a étudié l'origine et l'héritage de la mémoire familiale diffusée par les beaux-parents. Globalement, elle indique qu'il n'y a pas de normes spécifiques dans la transmission de la mémoire par les beaux-parents et l'intériorisation de cette mémoire par les frères et sœurs adultes des familles recomposées. Il s'agirait plutôt pour les frères et sœurs d'intégrer leurs souvenirs personnels à ceux transmis par le beau-parent, et ce, indépendamment de la qualité du lien qu'ils partagent avec le beau-parent.

1.1.4.2 Solidarités familiales et les échanges symboliques affectifs et matériels

L'idée que les relations fraternelles perdureraient au fil du temps a amené plusieurs chercheurs à questionner l'intensité des échanges entre les frères et sœurs à mesure qu'ils avançaient en âge. Ainsi, ces études ont examiné les échanges et les aides aussi bien matérielles qu'affectives en fonction de la fréquence de rencontres et de contacts. Ont également été étudiés les systèmes d'entraide Ortalda (1998) et le soutien fraternel en termes de soutien moral (Eriksen et Gerstel 2002). L'étude du *Timescapes programme of research* (Edwards et Weller 2011 cités dans Davies 2014) s'est quant à elle focalisée sur l'évolution des relations fraternelles en s'intéressant à l'aspect genré de la fratrie, les sollicitations d'aides et de support apportés à travers le temps.

Par ailleurs, les travaux de Crenner, Déchaux, et Herpin (2000) dans le contexte français, ont démontré que les liens de la germanité étaient peu normés : il ne pouvait se dégager un schéma concret des attitudes et des actions entreprises par les membres de la fratrie, car « *l'autonomie, le choix et l'égalitarisme* » étaient des éléments qui avaient différentes significations pour chaque germain. En dépit du peu de normes entourant les liens de la germanité, les auteurs attestent que les rapports entre les germains étaient très forts sur le plan affectif. Toutefois, dans une étude

ultérieure, Déchaux (2012) conçoit que les liens entre frères et sœurs se distanceraient lorsque les enfants arrivent et que la mise en couple ne débute, car les frères et sœurs adultes focaliseraient leur attention et leur temps sur leur nouvelle famille.

1.1.4.3 L'héritage et l'argent : au cœur des arbitrages affectifs

Les récits relatifs au partage d'héritage et d'argent au sein des fratries ont également suscité l'attention des chercheurs. La distribution des avoirs familiaux ne serait plus essentiellement basée sur celui qui a obtenu la plus grande part du patrimoine. En effet, selon Gotman (1990b), le partage d'héritage n'est plus seulement un enjeu économique : il reflète aussi la teneur du lien affectif et relationnel que les parents ont eu par rapport à chaque membre de la fratrie. Le partage du patrimoine peut provoquer des conflits dans les situations où les biens n'ont pas été équitablement distribués entre frères et sœurs. Le sentiment d'injustice d'un ou plusieurs membres du groupe fraternel peut créer des disputes et conflits menant à l'éclatement de la fratrie. Outre cela, les travaux de Déchaux (2005) sur le sujet stipulent que la famille et l'argent sont deux éléments à la fois étroitement liés et incompatibles. Si la gratuité des aides et l'amour fraternel semblent être des éléments intégrants des fratries, les comparaisons d'ordres économiques, financiers et matériels paraissent également très présentes auprès des germains adultes. En effet, les frères et sœurs ainsi que leurs conjoints respectifs se jugent et s'évaluent régulièrement en se basant sur leurs possessions matérielles et financières ainsi que sur leurs trajectoires socio-professionnelles. Ces comparaisons et confrontations sont des aspects qui permettent aux germains de se différencier et d'exprimer leur individualité, identité et autonomie par rapport aux autres frères et sœurs (Déchaux 2005).

1.1.4.4 Migration, itinéraires et destins sociaux

Les recherches ayant pour objectif de retracer les trajectoires et destins sociaux des membres des fratries ont croisé certains travaux dans le champ de la sociologie des migrations. Par exemple, les travaux de Chaïb (1998) démontrent que dans un contexte d'immigration, où les parents ne peuvent pas toujours être présents ou manquent de capital social, les frères et sœurs aînés agiraient comme des parents de substitution auprès des plus jeunes membres de la fratrie. Ainsi, les plus âgés de la fratrie assurent le suivi scolaire des cadets et jouent un rôle important dans les relations intrafamiliales : ils assurent et facilitent la communication et les échanges entre les écoles et la famille. Toutefois, les travaux de Charlot et Rochex (1996) précisent que ces devoirs familiaux

seraient, en réalité, principalement assurés par la sœur aînée qui ont accompagnent les plus jeunes dans leurs devoirs.

Par ailleurs, la recherche de Chaudron (1987) a abordé la fratrie en termes de rapports sociaux et de sexe. Selon Chaudron, les frères et sœurs adultes ont des trajectoires individuelles et différentes des uns des autres à cause de la division du travail, non seulement fractionnée en fonction de leur sexe, mais également en fonction de leur rang de naissance. Ainsi, ces diverses trajectoires seraient le résultat des stratégies familiales qui influenceraient les activités et rôles des enfants.

1.1.5 Les fratries dans les autres sciences sociales

Si la fratrie est considérée comme l'objet de recherche la plus silencieuse en sociologie, on ne peut en dire autant sur les autres disciplines des sciences sociales. La psychologie, la psychanalyse et l'anthropologie ont produit des travaux intéressants, dont les sections suivantes aborderont.

1.1.5.1 La fratrie en psychologie : source de tension, jalousie et rivalité

Les travaux sur les fratries en psychologie sont relativement nombreux, mais ont tendance à se concentrer sur les frères et sœurs durant l'enfance exclusivement, les rivalités fraternelles, les rapports de pouvoir (Brun 1991) et l'interdit d'inceste (Nathan 1990). En outre, la discipline traite largement les figures problématiques de la fratrie, notamment avec des travaux évoquant le handicap, la maladie ou la mort subite d'un frère ou d'une sœur. Dans le même sens, la psychologie fait souvent référence au « complexe de Caïn », la fraticide et la sororicide pour expliquer les mécanismes psychologiques derrière les agressions meurtrières alors que leurs confrères anglophones utilisent le terme *siblicide* pour aborder le sujet (Marleau 2003; Houssier 2000; Underwood et Patch 1999). Enfin, d'autres études ont traité la thématique des frères et sœurs à travers la jémellité en questionnant l'acquisition d'une identité sous la tension entre se ressembler et se différencier et les effets du rang de naissance et des divers rôles dont ils doivent jouer dans la famille (Van Cutsem 1998; Lion 1990; Porot 1959)

1.1.5.2 En psychanalyse : l'axe parental-fraternel dessine-t-il les contours des liens fraternels ?

Du côté de la psychanalyse, l'idée qu'on ne peut examiner le lien fraternel sans comprendre et faire référence au lien parental est largement véhiculée. Bien que les travaux d'Angel (1996) soutiennent

que le lien horizontal et le lien vertical parmi les membres d'une même famille soient étroitement liés, Muxel (1998) conteste que certains éléments de la fratrie ne puissent exclusivement s'expliquer par la relation parents-enfants. En effet, l'explication se trouve peut-être parmi les recherches systémiques. Ces études systémiques ont exploré la thématique des frères et sœurs à travers le rang de naissance et le genre. Les recherches de Toman (1987) seraient une des études les plus répandues dans le champ des systémiques. À travers une typologie des membres de la fratrie et en prenant en considération leur rang et sexe par rapport au groupe fraternel, Toman a développé le Théorème de duplication. Cette perspective soutient qu'un individu transposerait ses expériences vécues depuis sa famille d'origine en les assimilant à des situations externes.

1.1.5.3 L'anthropologie, ou la fratrie est régie par les pratiques culturelles

L'anthropologie s'est principalement intéressée aux systèmes de parenté dans différentes cultures. Ainsi les recherches dans cette discipline ont analysé les relations fraternelles dans les rouages et structures de la parenté dans diverses sociétés. De manière générale, ces études ont décrit les modes d'organisations des familles. Par exemple, en Mélanésie, la paternité biologique est ignorée au profit de la paternité avunculaire. En effet, les oncles maternels adoptent le rôle du père biologique, devenant ainsi un père social (Malinowski 1930). Notons aussi que l'anthropologie a examiné « *les liens entre l'alliance et la fraternité, notamment à travers les compensations matrimoniales ainsi qu'à l'interdit d'inceste en tant que règle universelle* » (Favart 2007 : 38-9).

Par ailleurs, les anthropologues se sont intéressés à la pratique du confiage, où sa prédominance en Afrique de l'Ouest est importante (Pilon 2003 cité dans Camara *et al.*, 2014). Selon Vandermeersch (2002), le confiage est compris comme « *la délégation des rôles parentaux à d'autres personnes que les parents biologiques* » et s'inscrit dans les pratiques de solidarités familiales dans lesquelles la circulation des enfants se fait soit dans la famille élargie ou auprès d'une personne proche. Ces pratiques d'échanges ou du don d'enfant, autrefois très codifiées, sont désormais influencées par les changements contextuels et économiques, qui transforment les motifs – économiques et matériels – pour lesquels les enfants sont confiés à d'autres individus. Ces circulations d'enfants amènent des relations intrafamiliales qui sont difficilement gérées par les enfants (Camara *et al.*, 2014). De ce constat, nous pouvons supposer que les frères et sœurs qui se retrouvent dans la pratique du confiage sont eux aussi touchés par ces enjeux relationnels, ce qui aurait a priori une incidence sur leur relation fraternelle.

Après avoir passé en revue la problématique liée à l'objet principal de cette étude – la fratrie – la section qui suit traitera du deuxième objet de la recherche – la famille recomposée. En effet, afin d'atteindre les objectifs de l'étude, nous proposons de faire un survol sur l'avènement du divorce et les familles recomposées à travers le Canada. Nous exposerons par la suite, les recompositions familiales en contexte québécois. Enfin, nous terminerons en faisant une esquisse des principaux travaux publiés dans les sciences sociales.

1.2 La famille recomposée : ses contours et spécificités

Bon nombre des pays occidentaux – incluant le Canada – ont changé leur législation sur le divorce à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Bien que plusieurs groupes religieux conservateurs étaient contre le divorce et prônaient les bénéfices que représentait la permanence des mariages pour les enfants et les femmes, particulièrement sur leur condition économique, les années soixante furent marquées par les pressions exercées par les lobbys féministes et le Barreau Canadien, entre autres, ainsi que l'augmentation des demandes de divorces. Ces facteurs ont poussé le gouvernement libéral à adopter et démocratiser la loi sur le divorce en 1968. Ainsi, l'échec du mariage fut compris comme un motif pour le divorce à condition que les deux conjoints vivent séparément depuis trois ans et soient tous deux d'accord pour divorcer. Si une des parties ne l'était pas, une période de cinq ans était requise avant que l'on octroie le divorce (Baker et Phipps 1996 cités dans Baker 1997)

La montée des divorces au Canada et d'autres pressions au début des années quatre-vingt ont conduit à une réforme de la loi sur le divorce : l'échec du mariage après une année de séparation suffisait pour obtenir le divorce. Il n'était également plus obligatoire de prouver les fautes d'un des conjoints. La réforme de la loi sur le divorce n'expliquerait pas exclusivement l'augmentation des séparations. Selon Ganong et Coleman (2018), la hausse des divorces durant les années soixante-dix et quatre-vingt serait également due aux changements socio-économiques avec l'entrée d'un plus grand nombre de femmes sur le marché du travail, l'introduction des mesures contraceptives, ainsi que les changements dans la perception du mariage et les attentes de rôles exercés par la femme et l'homme. Depuis lors, la figure des familles a connu d'importantes transformations.

1.2.1 Les familles recomposées au Québec : une situation plus affirmée que dans le reste du Canada

Depuis plus de quarante ans, la famille québécoise connaît des transformations importantes avec l'avènement de nouvelles formes familiales, notamment avec les familles en union libre ; adoptives ; celles qui ont eu recours à l'insémination artificielle ; recomposées (Cadoret 2007) et récemment les familles homoparentales et transparentales (Saint-Jacques *et al.*, 2012).

Avec la loi sur le divorce de 1968 et les réformes qui s'en suivirent, les nombreux cas de divorces et de séparations ont entraîné l'émergence des familles monoparentales et recomposées (Enquête nationale auprès des ménages, 2011 cité dans Ministère de la Famille 2014). Par ailleurs, avec la légalisation du mariage des conjoints de même sexe au Québec en 2004 (et au Canada en 2005) ainsi que la loi permettant le divorce des couples, une nouvelle forme des familles recomposées est apparue, notamment les familles recomposées de type homoparentales et transparentales.

La recomposition familiale n'est guère un phénomène nouveau : elle existe depuis quelques siècles déjà. Ainsi, du XVII^e siècle jusqu'au XX^e siècle, on recensait qu'un mariage sur trois concernait un remariage. En effet, les remariages se produisaient principalement à la suite du décès d'un des deux conjoints (Conseil de la famille et de l'enfance 2007 cité dans Ministère de la Famille 2014). De nos jours, les recompositions familiales sont davantage le résultat d'une ou plusieurs ruptures de couples et moins de veuvage. Selon le bulletin trimestriel du Ministère de la famille et des aînés – « *Quelle famille* » (Édition automne 2014) – la famille québécoise connaît des changements importants depuis les années 1970 à cause de l'instabilité conjugale qui a amené à une hausse de familles non seulement monoparentales, mais également recomposées.

Depuis les années quatre-vingt-dix, les recherches démographiques indiquent que les recompositions familiales touchent particulièrement le Québec (Le Bourdais, D'Astous et Desrosiers 1995 ; Saint-Jacques *et al.*, 2009). À l'heure actuelle, la situation n'est pas si différente puisque le bulletin trimestriel « *Quelle famille ?* » (Édition été 2018) stipule que les recompositions familiales sont plus fréquentes au Québec que dans le reste du Canada (Ministère de la Famille 2018).

Selon Statistiques Canada, une famille recomposée « *comprend au moins un enfant d'un seul des conjoints et dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle* ». On distingue

deux types de famille recomposée : simple et complexe. La famille recomposée simple implique le(s) enfant(s) d'un conjoint vivant avec son parent gardien et son beau-parent. En ce qui concerne la famille recomposée complexe, elle est segmentée en trois autres groupes de composition familiale. Le premier groupe inclut les familles ayant un ou plusieurs enfants d'un seul conjoint vivant avec le(s) enfant(s) communs du couple. Le deuxième groupe concerne les familles où les enfants de chaque conjoint vivent avec les enfants communs de la nouvelle union. Enfin, le troisième groupe, implique les familles dans lesquelles cohabitent les enfants de chaque conjoint : au sein de ce type de famille recomposée, il n'y a pas d'enfants communs du couple. L'ampleur des nouvelles formes familiales a suscité des questions relatives au bien-être et à l'éducation des enfants ainsi qu'aux effets et implications des recompositions familiales (Saint-Jacques *et al.*, 2009 ; Damon 2013). C'est donc pour cela que lors des recensements durant les années quatre-vingt-dix, l'on introduit une section permettant de retracer les données rattachées aux individus se trouvant dans une famille recomposée.

Ainsi, en 1995, 10.5 % des familles biparentales concernaient en réalité les familles recomposées alors qu'en 2001, le taux atteignait les 12.4 %. En 2006, on estimait qu'il y avait un peu plus de 14 % de familles recomposées (Ministère de la Famille et des Aînés 2011 ; Enquête nationale auprès des ménages 2011). En 2011, les chiffres atteignaient les 16 % tandis qu'en 2016, une infime hausse a été recensée avec un pourcentage de 16.1 %. Si lors du recensement de 2011, la famille recomposée était plus fréquente au Québec comparée au reste du Canada, cette tendance semble ne pas avoir changé si l'on s'en tient aux informations du dernier bulletin trimestriel « *Quelle famille ?* » (Édition été 2018).

Mis à part les statistiques dénombrant les familles recomposées au Québec, les recensements et études démographiques sur la province ont révélé plusieurs spécificités et caractéristiques de ces familles, parmi lesquelles :

1. Les recompositions familiales de type simple comptent généralement moins d'enfants à la maison.
2. La proportion des familles recomposées complexes diminue avec l'avancée en âge des enfants.
3. On observe une plus grande fréquence de familles recomposées, qu'elles soient de types simples ou complexes, parmi les familles francophones.

4. La majorité des conjoints des familles recomposées vivent en union libre et sont moins prédisposés au mariage.
5. Les familles recomposées semblent être plus fréquentes parmi les couples ayant un faible niveau de scolarité.

Au-delà des quelques statistiques et caractéristiques propres aux familles recomposées, de nombreuses recherches scientifiques, particulièrement dans le domaine des sciences sociales, ont étudié la thématique en abordant divers aspects comme nous le verrons ci-dessous.

1.2.2 Thématiques privilégiées dans les travaux sur les familles recomposées

Les études concernant les recompositions familiales sont en pleine expansion depuis une vingtaine d'années (Saint-Jacques *et al.*, 2012). Ces deux décennies de recherches en sociologie et parmi les sciences sociales, particulièrement en psychologie et en anthropologie, ont permis l'émergence de données permettant de mieux comprendre les réalités, les défis et les spécificités des individus évoluant dans de tels contextes. Cette section fera un survol des diverses études entreprises en sociologie, psychologie et anthropologie. Pour ce faire, nous nous baserons principalement sur la recension des écrits produite par Saint-Jacques *et al.*, (2012), et dans une moindre mesure, celle de Ganong et Coleman (2018).

1.2.2.1 La question des données et des définitions

Selon Ganong et Coleman (2018), la première étude de l'Amérique du nord sur le remariage – entreprise par Willard Waller – est apparue en 1930. Cependant, d'après une recension des écrits de Espinoza et Newman (1979 cités dans Ganong et Coleman 2018), les quatre décennies qui suivirent ont produit seulement 11 ouvrages sur les familles recomposées. C'est lorsqu'il y a eu l'apparition de nouvelles formes familiales que les chercheurs et cliniciens se sont intéressés au phénomène. Ganong et Coleman relèvent toutefois que le contexte culturel et épistémologique dans lequel se situent les chercheurs expliqueraient les différents courants de pensées et analyses produites au fil du temps, et seraient également une prédiction pour les recherches futures dans le champ de la recomposition familiale.

Pour Saint-Jacques *et al.*, (2012), il y a eu deux vagues de recherches sur la famille recomposée. La première vague – durant les années 1990 – s’est focalisée sur les caractéristiques, le fonctionnement et à l’étude des effets directs et indirects de la recomposition familiale sur les membres (Coleman, Ganong et Fine 2000). La deuxième vague des travaux, durant les années 2000, s’est plutôt concentrée sur les dynamiques relationnelles ainsi que sur l’exercice des rôles au sein des familles recomposées (Sweeney 2010). Au sens large, les résultats de ces deux décennies d’études ont permis de dessiner un portrait assez général de la famille recomposée ainsi que de la figure beau-parentale.

Toutefois, il est nécessaire de préciser que la mise en œuvre de ces travaux a par la suite suscité de nombreuses critiques, particulièrement au niveau méthodologique. En effet, s’intéresser à la recomposition familiale en tant qu’objet de recherche impliquait des considérations ayant trait aux définitions à utiliser pour définir ce que c’est qu’une famille recomposée. Par exemple : allait-on se baser sur la présence d’un enfant dans un logement tout en intégrant le parent-gardien et le beau-parent ou au contraire, allait-on prendre en considération le point de vue de l’enfant en incluant également sa famille du côté de son autre parent (dans le cas où ce dernier s’est remis en couple) ? Prendre seulement en considération les phénomènes de la séparation, du divorce et de la recomposition ne fait pas émerger des enjeux aussi importants, sauf si ces phénomènes impliquent la présence des enfants. Or, se placer sous l’angle des enfants implique qu’il y aura l’émergence d’autres significations et d’effets dans leur vie, tels que les enjeux entourant la garde partagée ou financiers. C’est donc pour cela que la décision d’adopter le point de vue de l’enfant a été prise dans la définition d’une famille recomposée. Car c’est bien parce qu’il y a des enfants qu’on parle de recomposition familiale (Damon 2013).

Outre les difficultés liées aux définitions de la famille recomposée, le recensement de la population faisait face aux problèmes de chiffrages. Si les données relatives au nombre de divorces étaient disponibles à travers les informations judiciaires, cela n’est pas le cas pour les séparations, car les couples se séparent officieusement. Obtenir de telles informations sur la recomposition familiale nécessite des enquêtes démographiques. Ordinairement plus coûteuses, ces enquêtes ont cependant l’avantage de reconstituer statistiquement les familles recomposées à travers des questions spécifiques qui permettent de retracer des informations relatives à leurs mouvements, aux défis auxquels elles font face et toutes les implications qui surviennent dans leur vie. De ce fait, on ne peut lire superficiellement les données relatives à l’évolution des familles recomposées au fil du

temps : il faudrait garder à l'esprit que les informations sont approximatives et non-exhaustives (Damon 2013 ; Saint-Jacques *et al.*, 2012).

1.2.2.2 Caractéristiques et défis

Indépendamment des implications méthodologiques concernant le recensement des familles recomposées, Saint-Jacques *et al.*, (2012) ont relevé des recherches abordant des spécificités et défis que doivent faire face les membres des familles recomposées.

Selon Saint-Jacques et Chamberland (2000), en dépit du fait que la famille recomposée est présentée comme une nouvelle forme familiale, elle ne serait en réalité pas si différente de la famille « intacte ». En effet, les familles recomposées assument les mêmes fonctions, rôles et finalités que les familles conventionnelles. Mis à part le fait qu'elles doivent prendre soin des enfants en s'assurant qu'ils ne manquent rien en termes matériels et affectifs, elles sont également soumises aux difficultés de communication entre les membres ; confrontées à la dure tâche de gérer le budget et aux partages des tâches ménagères. Toutefois, la diversité des événements familiaux qui précèdent la recomposition familiale ainsi que les trajectoires individuelles des membres résulte en des défis importants à surmonter. Le fait que les familles recomposées sont aussi décrites comme des familles nombreuses (Théry 2002) implique qu'il existe différents types et teneurs de liens à l'intérieur du groupe familial. Les recherches dans le champ de la psychologie sociale démontrent que la séparation ou le divorce des parents amène des changements considérables dans le mode de vie des individus. Suivant une séparation ou un divorce, une famille peut se retrouver dans une situation de monoparentalité pendant une longue période où les liens entre les enfants et le parent se resserrent et se consolident. La venue du beau-parent peut entraîner une dissension entre le parent et ses enfants – causant ce que la littérature anglophone appelle « *traumatic bonding* » – qui n'acceptent pas la nouvelle relation (Afifi 2003 ; Coleman *et al.*, 2001). D'autres recherches interdisciplinaires – englobant la sociologie, psychologie, communication et la santé – démontrent que l'arrivée du beau-parent aiderait certains enfants à faire le deuil de la séparation, car ils acceptent l'idée que leurs parents ne se remettront plus ensemble (Afifi et Keith 2004).

1.2.2.3 Parentalité, pluriparentalité et beau-parentalité

Comme explicité plus tôt, au sein des familles recomposées cohabitent des enfants qui ne partagent pas les mêmes parents. Cette situation « impose » aux adultes le rôle du parent-social.

L'anthropologue Agnès Martial (2006) précise que les beaux-parents agiraient comme des parents sociaux au même titre que les parents qui ont adopté des enfants. Au temps des diverses configurations parentales à travers les familles recomposées, la notion de la parentalité a été largement discutée en sociologie et en anthropologie. Selon l'anthropologue Agnès Fine (2016), la parentalité est comprise comme un ensemble de relations entre parents et enfants en termes de filiation et de « *l'appartenance d'un individu à un groupe de parenté en fonction du système de filiation de la société étudiée* ». Dans le même ordre d'idées, la notion de pluriparentalité renvoie aux multiples rôles et figures relationnelles qu'expérimentent les enfants et les adultes agissant comme leurs parents dans les recompositions familiales (Le Gall 1992).

L'exercice de la parentalité lorsque la famille se recompose a également été investigué. Les recherches, principalement psychologiques, ont démontré que les parents, qu'ils soient gardiens ou non, font face à divers enjeux et difficultés lors des recompositions familiales. Un des premiers enjeux concerne le partage des ressources et du temps accordé aux membres. Selon Bobbitt-Zeher et Downey (2013), Schlomer, Ellis et Garber (2010) – tous cités dans Ganong et Coleman (2017) – l'accès aux ressources serait limité dans une famille recomposée. Conséquemment, plus le nombre d'enfants est élevé dans la famille, plus il devient difficile de gérer les ressources matérielles, spatiales, financières, affectives ainsi que le temps alloué à chaque enfant. Les chercheurs Gosselin *et al.*, (2007) et Leake (2007) abordent justement cet enjeu qui augmenterait les conflits parents-enfants. Ces conflits entourant l'accès aux ressources ainsi que le partage du temps seraient davantage présents parmi les familles recomposées complexes, où selon Leake, la présence d'une quasi-fratrie aggrave non seulement les conflits entre les parents et les enfants, mais également entre les enfants (Leake 2007 ; Beer 1988).

Par ailleurs, la beau-parentalité a fait l'objet de nombreuses recherches. La plupart des recherches durant les années 2000 ont démontré qu'il n'y avait aucune homogénéité dans l'exercice du rôle beau-parental, car de nombreux facteurs contextuels et familiaux entraînent en jeu. Notons que les intérêts de recherches se sont portés sur la description et la compréhension de ces rôles ; le degré d'implication des beaux-parents dans leur rôle et, finalement, leur qualité relationnelle avec les enfants. Toutefois, la plupart des travaux sur le sujet ont exploré les rôles des beaux-pères, tandis que relativement peu d'études se sont penchées sur les belles-mères (Saint-Jacques *et al.*, 2012).

1.2.2.4 Le champ de l'intervention

Au-delà des recherches tenant des discours moralisants qui mettent en garde contre les effets néfastes de la séparation des parents sur les enfants (Traube 1998), d'autres études, majoritairement psychologiques, prennent plutôt en considération les défis auxquels les familles recomposées font face et indiquent la nécessité d'intervenir pour aider ces cellules familiales.

Une des premières propositions dans le domaine de l'intervention concerne les mesures préventives, d'informations et de sensibilisation pour accompagner les individus ayant nouvellement composé une famille. En effet, les études de Le Bourdais et Marcil-Gratton (2004), Le Bourdais, D'Astous, et Desrosiers (1995) ainsi que les statistiques sur les séparations et divorces, démontrent que les familles recomposées nouvellement formées encouraient plus de risques de séparation après la première année. Dans la même logique de préserver la famille recomposée, Saint-Jacques *et al.*, (2012) propose que les rôles et l'investissement beau-parental soient reconnus aussi bien auprès des intervenants sociaux que judiciaires. Étant donné que les enfants des familles recomposées font souvent face aux problèmes émotionnels où certains se sentent mis à l'écart et n'arrivent pas à trouver leur place, Pourtois et Desmet (2006) attestent de l'importance de recréer le sentiment d'appartenance pour aider les enfants à s'adapter aux transitions familiales.

En outre, selon Saint-Jacques *et al.*, (2012), la communication est un moyen efficace pour détecter les éventuels problèmes auxquels font face les familles recomposées. De ce fait, les chercheuses estiment que participer aux groupes de soutien aiderait les parents et beaux-parents à s'exprimer et à s'entraider.

À l'aune des diverses études présentées dans cette section, on pourrait retenir quelques réflexions saillantes sur le sujet. L'augmentation des familles recomposées implique que les frères et sœurs ne passeraient plus leur enfance sous le même toit familial de manière permanente. Si Ginsberg-Carré (1998) considère que la présence d'une fratrie recomposée parmi les recompositions familiales devrait être considérée comme une nouvelle forme de famille nombreuse, elle propose qu'il faille développer une définition inédite de la famille. En effet, l'accent de cette nouvelle définition devra être mis sur le réseau fraternel, car ce sont les enfants venant de ces unions qui agissent comme des agents de liaison entre les divers domiciles familiaux.

1.3 La fratrie recomposée

Les recherches sur la fratrie recomposée semblent augmenter depuis que les spécificités des familles recomposées ont été mises en lumière. Comparativement, notre corpus démontre une prédominance des études anglophones sur la thématique. Cette section de la revue de la littérature comportera un survol de ces travaux, où nous débuterons avec l'étude d'Aude Poittevin (2006) sur le partage de l'espace – ouvrage sociologique sur lequel nous nous baserons principalement dans le cadre de ce mémoire. Il s'agira aussi de croiser les retombées de sa recherche avec d'autres études qui ont couvert des éléments similaires. Enfin, nous terminerons en apportant d'autres spécifications au sujet des relations entre les frères et sœurs germains, demis et quasis.

1.3.1 La fratrie en familles recomposées : l'étude sur le partage d'espace

Dans une famille recomposée, les frères et sœurs se trouvent généralement dans une situation de garde partagée : on observe alors une circulation des enfants entre les maisons de leur parent-gardien et leur parent non-gardien. Ainsi, les membres d'une fratrie recomposée cohabitent de manière permanente ou intermittente (Poittevin 2006), où certains frères et sœurs peuvent avoir des fréquentations ou contacts limités. D'autres pourraient, principalement à cause des écarts d'âge, ne pas avoir cohabité lors de l'enfance et de l'adolescence (Ganong et Coleman 2017). Les modalités de la présence de ces enfants dans une famille recomposée soulèvent, d'une part, des questions à propos des liens fraternels qui s'agencent entre les frères et sœurs (Poittevin 2006), et d'autre part, des interrogations relatives à la filiation, la désignation des membres, les modifications au niveau du rang de naissance et des rôles de chaque frère et sœur (Djo et Gaudron 2017; Tillman 2008).

C'est sur ces questions que l'ouvrage de la sociologue Aude Poittevin (2006) apporte un éclairage intéressant, à travers l'étude du partage de l'espace entre les membres des fratries recomposées durant l'enfance et/ou l'adolescence, les types de relations qui s'établissent entre les enfants et, enfin, les difficultés linguistiques auxquelles les fratries recomposées font face. Ce qui explique pourquoi nous accordons une place prépondérante à cette auteure dans les lignes suivantes.

1.3.1.1 Le temps passé en co-résidence et l'établissement des liens fraternels

Dans les grandes lignes, Poittevin (2006) démontre que les enfants qui cohabitaient de manière permanente avaient plus de chances de se rapprocher et de partager une proximité affective. Selon

Poittevin, la durée et les modalités de la cohabitation sont tributaires de la nouvelle recombinaison familiale, dans lesquelles les histoires et les expériences communes des enfants sont également ancrées. Ainsi, plus le temps passé ensemble est long, plus les liens entre les membres de la fratrie recomposée sont susceptibles de se développer.

D'autre part, signalons les prémisses de Van Cutsem (1998). Selon la psychologue, l'instauration des liens fraternels doit passer par la création d'un lien d'alliance significatif, car ne partageant pas de liens biologiques, ces frères et sœurs se doivent de construire un élément commun qui les rassemble. Van Cutsem, qui propose également le partage de l'espace comme intermédiaire dans l'établissement des liens, spécifie que cet espace devrait inclure des rituels et habitudes familiaux à travers les rencontres régulières et activités communes. Cet empirique de la cohabitation servira donc de repère collectif, endroit où les histoires et souvenirs communs s'arrimeront par le biais des expériences partagées par l'ensemble du groupe fraternel. Cependant, comme le souligne la psychologue, il faudrait également tenir en compte des attitudes et dispositions des enfants à vouloir prendre part dans l'établissement de ces liens (Van Cutsem 1998).

Néanmoins, nous pouvons nous interroger sur l'ambiance familiale qui façonne l'expérience de la cohabitation, et donc, du partage de l'espace. Comme le stipulent Poortman et Voorpostel (2009), les familles recomposées sont généralement caractérisées par plus de conflits entre les membres. Ainsi, quand bien même les cohabitations peuvent s'étendre sur une longue période, si l'environnement parental et la qualité des relations entre les parents et beaux-parents sont hostiles, les relations entre frères et sœurs peuvent être affectées, amenant les membres à avoir des distances affectives et des tensions (Ganong et Coleman 2017).

1.3.1.2 L'aménagement de l'espace comme élément important dans l'instauration des rapports fraternels

Selon Poittevin, la réussite d'une famille recomposée repose largement sur l'intégration, l'équilibre ainsi que la bonne entente entre les enfants, ce qui pousserait les parents à mettre en place des stratégies pour favoriser l'union et l'entente dans leur famille. Ces stratégies familiales pouvaient avoir trait aux vacances familiales, les activités en commun, fréquenter le même établissement scolaire ou encore partager l'espace dans la maison, parmi tant d'autres. Ainsi, dans l'étude de Poittevin, c'est principalement l'agencement de l'espace à travers la disposition des chambres qui a été investigué comme stratégie parentale. Selon ses résultats, la répartition des chambres

dépendrait avant tout des moyens financiers. Ainsi, les enfants qui avaient des chambres communes étaient principalement rassemblés en fonction de leur proximité en âge : s'ils étaient jeunes et se situaient dans la même tranche d'âge, ils dormaient dans la même pièce tandis que les plus âgés avaient un coin de la maison transformé en chambre à coucher ou avaient droit à une chambre individuelle. Le partage de chambres avait pour but d'encourager les enfants à se connaître et de se rapprocher tandis que les chambres individuelles leur permettaient de profiter d'une pièce calme et de se retrouver dans leur univers personnel.

Au regard de ces aménagements, Poittevin établit que l'âge respectif des frères et sœurs influence également leurs rapports : ceux qui avaient un faible écart d'âge avaient plus de chances de tisser des liens et de développer le sentiment d'appartenance à la famille ainsi qu'au groupe fraternel. Outre la proximité en âge, pour la sociologue Ihinger-Tallman (1988), les similarités du genre, le partage des valeurs ainsi que la perception d'être égal vis-à-vis des parents et beaux-parents seraient aussi des éléments essentiels dans l'établissement des liens fraternels.

1.3.1.3 Les logiques derrière la désignation des frères et sœurs

La désignation que les frères et sœurs utilisent fut également explorée par Poittevin, car l'arrivée de nouveaux membres dans la fratrie, en l'occurrence les demi – décrit comme « enfant pivot » par l'auteure – et quasi-frères et sœurs, amène des changements dans la structure de leur groupe fraternel, les exposant ainsi aux difficultés linguistiques. Comprendre le sens derrière l'usage des préfixes (demi-frère/demi-sœur) ou les précisions qu'apportent les enfants dans la description de leur lien d'apparenté avec les membres de leur fratrie recomposée seraient, a priori, révélateur des rapports qu'ils entretiennent.

Ainsi, les résultats de son étude démontrent deux raisonnements opposés. D'une part, ceux qui n'utilisaient aucun préfixe le faisaient soit pour éviter des questions encombrantes, soit parce qu'ils ne faisaient aucune distinction et considéraient les autres comme un membre à part entière de leur famille. D'autre part, les frères et sœurs qui utilisaient les préfixes souhaitaient apporter une précision quant à la place de l'autre dans leur famille, sans pour autant que cela ne comporte une distance relationnelle ou affective. Pour d'autres, l'usage des préfixes était employé consciemment de façon à démontrer leur distance et leur refus d'accepter l'autre comme un membre de leur fratrie.

Dans un autre ordre d'idées, Ganong et Coleman (2017) conçoivent que l'usage des préfixes entre les demi et quasi-frères et sœurs émerge lorsque les cohabitations ont été irrégulières. Par ailleurs,

ils soulignent que les frères et sœurs s'approprieraient de leur expérience et réalité pour construire leurs vocabulaires familiaux. Autrement dit, l'usage des préfixes ou la façon dont ils se désignent l'un et l'autre seraient subjectifs et, à l'évidence, différents des terminologies employées par la communauté scientifique. Si les chercheurs conçoivent l'importance de prendre en considération ces conceptions personnelles au sujet des liens d'apparentés dans les études, ils reconnaissent cependant les limites méthodologiques que cela impliquerait.

1.3.2 Considérations supplémentaires à propos des fratries recomposées

À l'opposé de ce qui a été exposé plus haut, nous avons établi que d'autres éléments doivent être pris en considération dans la thématique des fratries recomposées. Ainsi, à travers des recherches pluridisciplinaires – sociologie, psychologie, psychanalyse, études humaines et familiales – nous aborderons d'autres facteurs qui influencent les relations entre frères et sœurs des familles recomposées. Ensuite, nous exposerons les comparaisons des relations entretenues par les germains, demis et quasis frères et sœurs.

1.3.2.1 Fratries recomposées : les facteurs qui influencent leurs relations fraternelles

Nous avons relevé trois facteurs additionnels qui influencent les relations fraternelles dans les fratries recomposées. Ces facteurs sont : les effets des stéréotypes concernant les familles recomposées, les origines des traitements différentiels qui s'agencent envers les membres des fratries recomposées et l'ambiance familiale dans laquelle a lieu la cohabitation, qui ont tous pour effet d'amener des tensions et situations conflictuelles dans la sphère familiale.

Stéréotypes des familles recomposées : les effets des négociations de rôles

Selon le sociologue Cherlin (1978), les familles recomposées sont exposées à de nombreux stéréotypes qui complexifient la construction des liens fraternels entre les enfants. Ainsi, les mythes – « familles dysfonctionnelles ou complexes », « enfant à problème » (Ganong et Coleman 2004; 1995) – ou encore le langage avec l'usage des préfixes « *step* » (Claxton-Oldfield 2000 ; Ganong, Coleman et Mapes 1990) renfermeraient des connotations négatives qui complexifient les dynamiques relationnelles au sein des familles recomposées. En effet, l'idéologie associée à la famille nucléaire – un modèle familial auquel, généralement, de nombreuses familles aspirent – et l'absence de normes sociétales et judiciaires pour régir les comportements et relations entre les

membres des familles recomposées (Ganong et Coleman 2004 ; 1995), font que les frères et sœurs se trouvent dans une situation où leurs rôles, responsabilités et rapports doivent être négociés.

Pour Van Cutsem (1998), ces négociations brouillent aussi bien leurs rôles que leur position ordinale lorsque les nouveaux frères et sœurs (demis ou quasis) arrivent dans le paysage familial. Par exemple, certains perdent leur place d'enfant unique, d'aîné (le responsable et la figure parentale auprès des autres frères et sœurs) ou de benjamin (le dernier enfant de la fratrie qui est généralement materné et protégé par tous). D'autres, en l'occurrence les cadets, peuvent demeurer dans leur position intermédiaire, mais ils se doivent toujours de « *définir un territoire particulier et souvent très individualisé* » (Van Cutsem 1998 : 127) par l'aîné ou le benjamin. Ainsi, lorsqu'il y a une double recomposition familiale, les frères et sœurs devront, parfois, jongler entre différents rôles et fonctions, selon la structure du groupe fraternel dans chaque foyer. Au-delà des entremêlements que provoquent ce brouillage de rôles et d'attitudes à adopter et des conflits qui en résultent (Steinbach et Hank 2018; Ganong et Coleman 1997), nous pouvons nous demander dans quelle mesure ces rôles et fonctions des frères et sœurs influencent l'établissement de leurs liens ? Est-ce que ces mêmes rôles et fonctions demeurent intacts ou changent lorsqu'ils grandissent ?

Les liens biologiques : sources de traitements différentiels ?

Pour certains chercheurs comme Danielsbacka et Tanskanen (2016), Hetherington (1999) Schnettler et Steinbach (2011) – tous cités dans Steinbach et Hank (2018) – il existerait des traitements différentiels envers les germains, demi et quasi-frères et sœurs, quand bien même ils ont vécu ensemble. En se basant sur la sélection de la parentèle, ces études suggèrent que le partage des liens de sang pousserait les membres d'une famille à s'investir davantage auprès de l'un et l'autre et d'entretenir des relations de proximité et d'affection. Ainsi, ces chercheurs considèrent que les traitements différentiels seraient également basés sur les logiques biologiques, dans lesquelles les parents s'investiraient davantage auprès de leur enfant biologique que de leur bel-enfant. De ce fait, la position intermédiaire dans laquelle se situent les demi-frères et sœurs suggère qu'ils seraient moins enclins à recevoir des traitements différentiels. Ces traitements différentiels, une fois perçus par les frères et sœurs, seraient sujet de comparaisons et de rivalité fraternelles.

1.3.2.2 La comparaison relationnelle entre les germains, demis et quasi-frères et sœurs

Outre les facteurs qui influencent l'instauration des relations fraternelles au sein des familles recomposées, certaines recherches ont comparé les liens qui se tissent entre les frères et sœurs

germains, demis et quasis. Dans les lignes suivantes, nous exposerons l'agencement de ces liens en trois parties, à travers la recension de Ganong et Coleman (2017).

Les frères et sœurs germains dans les familles recomposées

Selon les travaux de Anderson (1999) et Anderson et Rice (1992), les relations entre les germains au début d'une recombinaison familiale auraient tendance à être conflictuelles en raison des tensions qui surgissent dans leur environnement familial. Certains frères et sœurs seraient assujettis aux conflits de loyautés ou de culpabilités envers les membres de leur famille d'origine, complexifiant la construction de leurs liens avec leurs demi ou quasi-frères et sœurs (Ganong et Coleman 1993). Toutefois, selon Anderson (1999), ces conflits et difficultés d'adaptation s'atténueraient avec le temps permettant aux frères et sœurs de développer plus de proximités et de devenir un support pour l'un et l'autre durant et après la recombinaison familiale.

Les relations entre les demi-frères et sœurs

Rejoignant Ihinger-Tallman (1988) sur les facteurs influençant les relations entre les membres d'une fratrie recomposée, Bernstein (1989) ajoute que les relations entre les demis sont positives à condition que l'écart d'âge soit grand et que la recombinaison familiale a eu lieu depuis longtemps. La psychologue et d'autres chercheurs (Anderson, 1999 ; Ganong et Coleman 1988) montrent que les demi-frères et sœurs qui ont cohabité, se considèrent généralement comme frère et sœur. Pour d'autres encore (Steinbach et Hank 2018), l'analyse des fréquences des contacts à l'âge adulte démontre que les relations entre les demi-frères et sœurs se rapprocheraient de celles entretenues par les germains.

Cependant, en examinant les effets de la présence des demi-frères et sœurs dans une fratrie recomposée, certaines études démontrent des résultats opposés. Si pour Bobbitt-Zeher et Downey (2013) leur présence n'aurait aucune différence sur les membres, Tillman (2008) et Gennetian (2005) conçoivent un impact négatif sur les autres frères et sœurs tandis que l'étude d'Evenhouse et Reilly (2004) stipule que les demi-frères et sœurs serviraient de régulateur en modérant les effets négatifs qui peuvent émerger lors de la co-résidence. Pour notre part, nous concevons que ces différences seraient liées aux divers environnements familiaux dans lesquels grandissent les frères et sœurs, donnant lieu à différentes dynamiques relationnelles entre les membres des fratries recomposées.

Les liens entre les quasi-frères et sœurs

Selon Gagnon et Coleman (2017), de manière générale, les quasis ne se considèrent pas comme frères et sœurs. Cependant, la situation serait différente s'ils ont vécu en co-résidence durant une longue période. D'autre part, les recherches décrivent que les quasi-frères et sœurs n'ont pas des relations de proximité comme celles entretenues par les germains, que ce soit durant l'enfance (Ganong et Coleman, 1993) ou à l'âge adulte (White et Riedmann 1992). Néanmoins, cela ne signifie pas que les relations entre les quasis sont hostiles : elles seraient, au contraire, généralement décrites comme positives (Anderson, 1999 ; Ganong et Coleman, 1993), et marquées par une hausse de contact lorsqu'ils deviennent adultes (White et Riedmann, 1992). Cependant, la récente étude de Steinbach et Hank (2018) postule que les quasi-frères et sœurs adultes seraient généralement moins enclins à interagir, indépendamment des types de relations qu'ils ont préalablement entretenus.

Chapitre 2 Éléments de problématique et cadre conceptuel

Introduction

Dans ce chapitre, nous commencerons par exposer les éléments de problématiques, les objectifs et les questions de recherche autour desquels s’articule la démarche. En deuxième lieu, nous discuterons des deux concepts centraux – la temporalité et la mémoire familiale – qui seront mobilisés dans l’étude des frères et sœurs adultes issus des familles recomposées.

2.1 Éléments de problématique, objectifs et questions de recherche

2.1.1 Éléments de problématique

La revue de la littérature qui précède illustre que la thématique des fratries est en pleine expansion surtout du côté anglophone, mais reste un fait occasionnel dans les recherches francophones, particulièrement en sociologie. Nous observons la même situation en ce qui concerne la fratrie recomposée, laquelle s’articule davantage autour de l’étude des relations fraternelles durant l’enfance et l’adolescence (Djo et Chaudron 2016 ; Poittevin 2006 ; Van Cutsem, 1998), mais pas vraiment à l’âge adulte. Dans la littérature anglophone, par contre, on note un intérêt pluridisciplinaire marqué tant pour l’étude des fratries germaines, que pour celle des fratries recomposées, et ce, que ce soit durant l’enfance, l’adolescence ou l’âge adulte.

Que donc retenir du corpus qui précède ? Quels éléments allons-nous mobiliser dans le cadre de ce mémoire et, surtout, en quoi ces éléments sont-ils matière à problématisation ? Trois constats demandent à être discutés ici :

1. La prédominance des recherches sur les fratries parmi les familles « intactes »
2. L’importance des facteurs « temps » et « mémoire » qui ressortent dans ces études sur les frères et sœurs
3. L’augmentation des familles recomposées qui oblige à redéfinir les cadres des liens fraternels

Premièrement, comme nous l’avons constaté, la littérature sur les frères et sœurs concerne majoritairement la situation des familles « intactes ». Dans ces familles, les liens de sang, réels ou symboliques, sont pris pour acquis dans la définition de ce qu’est une fratrie (Favart, 2012). On

considère en effet que les frères et sœurs issus de familles adoptives ou de familles qui ont eu recours aux inséminations artificielles ont le même statut que ceux se situant dans les familles « intactes », étant donné que la loi reconnaît la même filiation à tous les enfants.

Deuxièmement, au-delà de cette prémisse biologique et juridique qui légitime les liens de germanité de ces frères et sœurs (Favart, 2007), les recherches sur les dynamiques des relations fraternelles mettent en évidence deux facteurs particulièrement intéressants dans le cadre de notre démarche : le facteur « temps » et le facteur « mémoire ». En effet, si les cohabitations durant l'enfance et l'adolescence favorisent l'instauration des rapports fraternels, il semble que ces relations perdurent jusqu'à l'âge adulte (Crenner, Déchaux et Herpin 2000 ; Bank et Kahn 1982) et s'accroissent davantage auprès des frères et sœurs aux âges avancés (Favart 2012, 2007). Si Davies (2014), conçoit que la construction identitaire d'un individu est influencée par les histoires et mémoires communes qu'il/elle partage avec ses frères et sœurs, Favart (2007) pour sa part, met en évidence le rôle de cette mémoire collective – autrement dit mémoire familiale – dans l'établissement et la consolidation des liens entre germains aux âges avancés. Car les frères et sœurs seraient admis dans un berceau commun où leurs expériences et événements s'assemblent, permettant aux liens fraternels de se consolider. Ce partage d'éléments mémoriels qui s'inscrit dans le temps serait fondamental dans la compréhension de l'évolution des relations fraternelles.

Troisièmement, depuis les années 1970, le phénomène grandissant des familles recomposées implique qu'un plus grand nombre d'enfants habitent et évoluent parmi ces familles, ce qui nous oblige à redéfinir et élargir l'angle d'approche des relations dans la fratrie. En effet, au-delà des liens de sang qui apparentent les membres d'une fratrie germaine, la situation des familles recomposées implique que l'arrivée de nouveaux frères et sœurs – demis ou quasis – remet en perspective les liens et rapports entre les enfants. Ainsi, les fratries recomposées se retrouvent dans un contexte dans lequel les liens biologiques co-existent avec des liens d'alliance et des liens électifs. Toutefois, l'établissement de ces liens fraternels (et électifs) dans les familles recomposées relève de plusieurs facteurs. Les travaux de Van Cutsem (1998), par exemple, énoncent l'importance de la création des liens d'alliance significatif dans l'établissement des liens fraternels. Ihinger-Tallman (1988), pour sa part, conçoit les similarités du genre ainsi que le partage des valeurs et qualités interpersonnelles comme éléments importants. Les recensions de Ganong et Coleman (2017) ont davantage porté sur les éléments complexifiant les rapports fraternels, tels que

les traitements différentiels, les stéréotypes sur la famille recomposée qui brouillent leurs rôles et les types de liens qui s'établissent. Parmi toutes ces études, une recherche a particulièrement retenu notre attention : celle d'Aude Poittevin (2006) sur le partage de l'espace et des modalités de co-résidence qui régissent l'établissement des liens fraternels. Pour la chercheuse, le facteur « temps » est essentiel, car si l'espace partagé permet de saisir les interactions et rapports fraternels lors de la co-résidence, il implique surtout que la durée et les rythmes de ces cohabitations sont essentiels à la construction des liens fraternels. Plus le temps de co-résidence est long, plus les liens fraternels seront susceptibles de se développer.

Néanmoins, dans la littérature sur les fratries recomposées, particulièrement celles sur les adultes, nous n'avons pas retrouvé la conjonction des facteurs « mémoire » et « temps ». D'un côté, les études existantes sur les relations entre frères et sœurs adultes des familles recomposées se sont penchées sur l'évolution des relations fraternelles en croisant les fréquences de contact (Steinbach et Hank 2018 ; White et Riedmann 1992). De l'autre côté, comme nous l'avons précédemment mentionné, la recherche de Véron (2007a, 2007b) a exploré la dimension de la mémoire familiale avec les adultes qui ont vécu dans une famille recomposée. Toutefois, celle-ci a traité de l'agencement derrière la transmission de la mémoire familiale du beau-parent auprès du bel-enfant et comment ce dernier l'assimile une fois à l'âge adulte. Ainsi, le rôle de cette mémoire familiale n'a pas été investigué comme un « fond commun ou intime » (Favart 2007) qui arrime les liens fraternels ou qui renvoie les frères et sœurs dans leur histoire familiale.

Or, il nous apparaît que la mémoire familiale aussi bien que la temporalité sont des concepts clés dans la compréhension des dynamiques entre frères et sœurs, autant dans la fratrie « intacte » que dans la fratrie recomposée. Ainsi, en prenant en considération ces deux dimensions, nous serons en mesure d'apporter un éclairage supplémentaire dans la manière dont évoluent les relations entre les frères et sœurs adultes des familles recomposées. Notre démarche, qui sera de type exploratoire, ne prétend pas résoudre la complexité des relations fraternelles dans ces familles ou d'apporter des informations exhaustives : elle cherche plutôt à ouvrir la voie et à stimuler la réflexion sur la thématique des fratries recomposées à l'âge adulte. Car, comme le soulignent Ganong et Coleman (2017), mieux cerner ces mécanismes relationnels, c'est aussi mieux comprendre les liens complexes qui s'agencent dans les familles recomposées.

2.1.2 Objectifs et questions de recherche

En fonction des éléments de problématique précédemment exposés, la recherche poursuit deux objectifs :

1. Comprendre comment les relations fraternelles en contexte de recomposition familiale prennent forme à travers le temps jusqu'à l'âge adulte
2. Identifier les moments clés dans le parcours des frères et sœurs qui ont marqué leurs relations fraternelles à travers le temps

Ainsi, la question principale est formulée comme suit :

Comment les relations fraternelles en contexte de recomposition familiale prennent-elles forme à travers le temps jusqu'à l'âge adulte ?

Trois questions spécifiques viennent préciser la démarche :

- a) Quel rôle jouent la durée de cohabitation et la mémoire familiale dans la reconnaissance des liens fraternels et dans la manière de nommer ces liens ?
- b) Quels sont les moments clés qui participent à la construction des relations fraternelles au sein des familles recomposées ?
- c) Quelles significations les personnes elles-mêmes ayant grandi dans des familles recomposées accordent-elles aux liens fraternels ? Autrement dit, comment est vécue l'expérience des relations fraternelles ?

2.2 Cadre conceptuel

Au regard des éléments de problématique dont nous avons traité pour l'étude des fratries recomposées à l'âge adulte, des objectifs et des questions de la recherche, deux concepts centraux demandent à être élaborés : la temporalité et la mémoire familiale.

2.2.1 La temporalité comme ancrage de la mémoire

Le concept de la temporalité a donné lieu à de nombreux débats. Il ne s'agira pas, ici, d'exposer ceux qui animent les disciplines des sciences naturelles, mais d'aborder la temporalité et le temps tels que perçus par l'anthropologie et la sociologie, ceci afin d'en tirer les éléments pertinents dans le cadre de la recherche sur les fratries recomposées.

Temps : une terminologie multivoque

Dans un ouvrage collectif – Les figures du temps – le philosophe et physicien Étienne Klein pose la difficulté de définir ce qu'est le temps : le mot dégage une série de complexité, tant il est « *multivoque* » (Courtois 2002) et « *primitif* » selon Blaise Pascal (cité dans Ost, Agacinski et Klein 2003), en raison de sa signification abstraite. Pour l'anthropologue Edward T. Hall, il serait irrationnel de considérer le temps comme une simple réalité, car il est « *un agrégat de concepts, de phénomènes et de rythmes* » (Hall, 1983 : 23). Les sociologues ne se sont également pas enfermés dans une définition rudimentaire et abstraite. Rejoignant Hall (1983) dans l'importance des rythmes, Durkheim (1960) propose dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* que c'est à travers les rythmes de la vie sociale qu'on arrive à dégager une signification concrète du temps. En outre, Norbert Elias (1996) inscrit le concept du temps dans une perspective constructiviste où la fabrique sociale jouerait un rôle déterminant dans son élaboration. Étant donné que le temps n'est pas une donnée constante, son établissement social s'appuierait principalement sur des éléments tangibles tels que l'expérience individuelle et commune, les événements biologiques et sociaux.

Les caractéristiques du temps

Les diverses conceptions du temps proviennent de plusieurs disciplines, dont nous en retiendrons deux – l'anthropologie et la sociologie – dans le cadre de ce mémoire.

Anthropologie : Le temps comme expérience individuelle, sociale et contextuelle

Dans son livre « La danse de la vie », Edward T. Hall (1983) expose les composites du temps en stipulant que le temps est appréhendé différemment à travers les cultures. Ainsi, le temps ne peut être compris comme une donnée identique, car il s'inscrit dans des environnements hétérogènes avec des acteurs distincts. Étant donné que cette pluralité du temps est tangible, Hall (1983) ainsi que d'autres auteurs comme Franz Kafka, Thomas Mann et Virginia Wolf (tous cités dans Klein *et al.*, 2003) entre autres, énoncent l'importance de distinguer le temps de l'horloge et le temps perçu par les individus. Le temps de l'horloge est compris comme le temps chronologique, newtonien qui prend une forme linéaire. À l'inverse, le temps perçu fait référence à ce temps individuel imprégné des expériences et événements de l'individu.

La perception du temps varie d'un individu à l'autre, car plusieurs facteurs de nature biologique, personnelle, psychique et contextuelle entrent en jeu. Ajoutons à cette liste les émotions qui

prennent également part dans la manière dont les individus perçoivent le temps : avec les émotions négatives, le temps passerait au ralenti tandis qu'avec les positives, il passerait rapidement. Ainsi, les événements qui ont lieu dans la vie d'un individu façonnent son expérience, sa compréhension de ces événements et sa mémoire qui en résulte.

En sociologie : l'organisation du temps dans les systèmes sociaux

En sociologie, la thématique du temps a été appréhendée à travers les systèmes sociaux tels que l'univers du travail et des loisirs ainsi que les institutions comme l'école et l'armée. Ces établissements ont leur propre organisation du temps, qui produisent un temps unique en lien avec leur institution. Ainsi, en fonction de la manière dont les individus expérimentent le temps au sein de ces institutions – tout en étant inscrits dans leur temps individuel et en étant entourés d'autres personnes – différents rythmes en résultent qui sont en accordance ou en discordance avec la flexibilité ou la rigidité de l'établissement en question (Courtois 2002 ; Dubar 2014). Par ailleurs, les sociologues Halbwachs (1950) et Chesneaux (1996) font une distinction entre le temps social, individuel et réel versus le « *temps physique abstrait* ». Ces deux auteurs soutiennent que c'est à travers le bloc du temps social et le temps vécu que les individus constituent les pratiques et expériences communes, donnant lieu à un temps concret de leur vie.

Dans le même ordre d'idée, nous pouvons supposer que l'institution de la famille établit elle aussi un temps distinct où les membres résonnent à différents rythmes qui s'harmonisent avec l'ensemble du groupe familial ou, au contraire, sont en discordance. La famille recomposée serait spécifiquement comprise dans cet agencement du temps dans lequel les modalités de la co-résidence inscriraient les enfants dans plusieurs types de temps, c'est-à-dire de temporalités et de rythmes différents.

Temporalité : la pluralité du temps

En tenant compte des recherches exposées sur le sujet ci-dessus, le temps comporterait une dimension chronologique, sociale et contextuelle qui se manifesterait à travers plusieurs types de temps, regroupés sous la dénomination « temporalité ». Bien que la temporalité soit une notion encore débattue dans plusieurs disciplines, nous nous baserons sur les définitions suggérées par la socio-anthropologie et la philosophie pour la définir. De ce fait, la temporalité intégrerait les éléments du temps vécu et du temps individuel : elle fait référence au temps subjectif de chaque

individu tel qu'il a vécu ses expériences et les attitudes qui en ont résulté. Ce temps vécu contient la mémoire, les souvenirs du passé et produit donc tout ce que l'individu anticipe dans le futur.

Rejoignant le philosophe Compte-Sponville (2009) sur sa distinction entre l'utilisation du vocable temps et temporalité, nous concevons que le terme « temps », dans sa compréhension générale, est le temps objectif tel qu'il existe dans le monde et la nature. Dans le monde objectif et naturel, le passé et le futur n'existent pas : seul le réel, le présent existe. Ainsi, dans cette recherche, nous définirons la temporalité comme la combinaison d'un ensemble d'éléments appartenant au passé selon des enchaînements multiples, façonnant le présent de l'individu ainsi que le futur anticipé par celui-ci.

Nous rejoignons de ce fait l'approche du parcours de vie très présente dans les sciences sociales depuis les années 1980 et qui consiste précisément à saisir l'essence temporelle des phénomènes sociaux. Si, au sens large, le parcours de vie est décrit comme une approche analysant et retraçant les phénomènes qui se situent dans un contexte social distinct (de Montigny Gauthier et de Montigny 2014), nous retiendrons surtout la définition proposée par Gherghel et Saint-Jacques (2013 cités dans Turcotte 2013) qui conçoivent le parcours de vie comme « *l'ensemble des trajectoires conjugales, familiales, professionnelles et éducationnelles d'un individu* » qui ont lieu dans une période spécifique où leur trajectoire individuelle serait influencée par les normes sociétales dans lesquelles elle se situe. Ces trajectoires comprennent différentes « *séquences de vie et de transitions* » selon Liao et Hronis (2007 cités dans de Montigny Gauthier et de Montigny 2014) qui amènent des bifurcations (Bessin, Bidart, et Grossetti 2009), c'est-à-dire des événements prévus ou inattendus qui d'une part transforment la vie et le récit des individus (Leclerc-Olive 1997) et d'autre part, influencent leur trajectoire individuelle (Gherghel et Saint-Jacques 2013). Ces mêmes événements, comme nous l'avons précédemment mentionné, impliquent que les frères et sœurs des familles recomposées seraient inscrits dans ces temporalités, elles-mêmes inscrites dans un cadre social spécifique, où leurs expériences et transitions conditionneraient leur trajectoire amenant un changement dans leur condition et rôle (Gherghel et Saint-Jacques 2013).

Au regard des enjeux entourant le terme « temps » et des spécifications apportées sur la notion de la temporalité, nous opterons pour l'utilisation de « temporalité » dans cette recherche. En effet, cette notion nous semble inclusive et permet de retracer les moments clés et les expériences des membres des fratries recomposées à l'époque de leur co-résidence durant l'enfance et

l'adolescence, ainsi que par la suite, à l'âge adulte. Cette temporalité agirait comme un ancrage de la mémoire, car elle rassemble les souvenirs du passé, les histoires et le vécu des frères et sœurs adultes des familles recomposées. Étant donné que nous ferons appel aux souvenirs du passé pour aborder la mémoire familiale, il nous faut maintenant aborder les fondements de la mémoire familiale.

2.2.2 La mémoire familiale

La mémoire familiale, deuxième concept central de cette recherche, doit être examinée dans son aspect symbolique, sa dimension collective et enfin, dans ses multiples composantes.

L'aspect symbolique de la mémoire

Maurice Halbwachs, considéré comme le père fondateur de la sociologie de la mémoire, affirme que se souvenir des événements ou de plusieurs aspects de la vie amène l'individu à reconstruire son passé. Pour le sociologue Mead (1929 cité dans Maines, Sugrue et Katovich 1983) – qui a développé la théorie du passé – le passé prend forme après que les images de nos vies passées et notre mémoire s'effilent. Tout comme le futur, le passé ne peut exister de manière indépendante : en réalité, il se dessine dans le présent. De ce fait, l'on pourrait ajouter qu'au moment où l'individu se remémore de son passé, la forme que prennent les événements et son récit sont largement influencés par le contexte social et personnel dans lesquels il se situe.

En outre, les recherches de Halbwachs ont démontré que c'est à travers les cadres sociaux tels que le langage, l'espace et le temps, que la mémoire se façonne. Ces cadres sociaux participent à la structuration d'une pensée qui, à son tour, conduit à l'émergence des souvenirs. Le passé ne demeure pas tel qu'il est dans la mémoire : l'individu ne le revit pas non plus, il le reconstruit à travers les cadres sociaux (Coenen-Huther, 1994 : 18). C'est donc à travers l'interaction et en évoluant dans la société qu'un individu conçoit et appréhende ses souvenirs. De même, l'institution familiale serait un lieu où se façonne la mémoire : parce qu'elle est vécue et expérimentée par plusieurs membres, on parle d'une mémoire collective qui caractérise l'ensemble du groupe et est, de ce fait, une mémoire familiale.

La mémoire collective comme mémoire familiale

Le concept de la mémoire collective a été largement analysé dans les travaux de Halbwachs, pour qui la capacité de se souvenir proviendrait de l'appartenance à un groupe, en l'occurrence la

famille. Pour l'auteur, la cellule familiale est non seulement un espace où les individus sont unis par les liens et sentiments de parentés, mais est également un espace où normes et traditions prennent toutes leurs formes. Faire partie d'une famille postule que chaque individu acquiert une notion de ce que doivent être ses différents rôles dans le groupe familial. La famille aurait donc la charge de transmettre et de structurer la mémoire des individus en rapport avec les différents rôles que ces derniers ont pu jouer au cours de leurs nombreuses interactions familiales et événements communs. Par conséquent, la mémoire familiale est considérée comme une mémoire collective qui ne peut prendre forme sans la présence d'une communauté affective telle que la famille (Favart 2007 ; Halbwachs 1968). Coenen-Huther (1994) – qui a beaucoup travaillé sur la question de la mémoire familiale – a défini la mémoire familiale comme « *l'ensemble des souvenirs que tout individu, à un moment donné, possède à propos de sa famille d'origine incluant les lignées dont il descend, mais aussi de sa propre vie dans le cadre de sa famille d'orientation* » (Coenen-Huther 1994 : 38).

En examinant les conceptions de la mémoire collective par Halbwachs, Favart (2007) souligne qu'il est nécessaire de faire la distinction entre la mémoire d'un individu appartenant à un groupe et l'ensemble de la mémoire du groupe. De ce fait, être membre d'un groupe, telle que la fratrie, ne présuppose pas que la mémoire de l'individu serait identique au reste du groupe fraternel. On peut supposer que la mémoire familiale est encore plus diversifiée parmi les familles recomposées, étant donné que les frères et sœurs ne sont pas tous issus du même couple parental et ont chacun de leur côté une ou plusieurs fratries. Comme le soulignent si bien de Singly et Charrier (1988), tous les groupes jouent un rôle distinct, mais le fait d'avoir plusieurs personnes au sein de ce même groupe, implique qu'il y ait différents courants de pensée qui traversent et influencent la mémoire personnelle de tout un chacun.

En outre, notons que la mémoire familiale peut à la fois être dépeinte dans son univers symbolique, notamment à travers la pensée et le langage et reflétée dans l'univers matériel de la maison, les objets et photos, entre autres (Muxel 1996). Selon Favart (2007), la mémoire familiale remplit une fonction importante dans l'établissement des liens entre les frères et sœurs, car elle produit « *une trame de souvenirs qui peut donner la réassurance de la permanence et de la continuité du lien* » (Favart, 2007 : 88). Si pour Muxel (1998) la tension entre l'identification et la différenciation serait des éléments propres à la mémoire familiale, Favart (2007) propose qu'en réalité, cette tension

aurait un impact sur la construction des liens fraternels et des affinités développées entre les membres de la fratrie.

Types de mémoire familiale et rapport au passé familial

Selon l'ouvrage de Coenen-Huther (1994) – qui a étudié la mémoire familiale auprès des conjoints de nationalité suisse – il existerait plusieurs types de mémoire familiale regroupés sous deux catégories. Dans le cadre de cette étude, nous soulignerons brièvement ces types de mémoire familiale, car nous nous intéressons davantage au rapport au passé qu'entretiennent les frères et sœurs. Ont ainsi été identifiées par Coenen-Huther:

- i) Les mémoires relatives à des groupes de lignées intégrés qui incluent les mémoires de relations et les mémoires d'ancrage. Dans cette catégorie, nous retrouvons des individus ayant vécu dans une ambiance familiale « *chargée d'émotions et accompagnée de sentiments* » (Coenen-Huther, 1994 : 110). Ainsi, l'évocation de leur mémoire comporte une dimension intime qui expose les relations entretenues entre les membres d'une famille.
- ii) Les mémoires relatives à des groupes de lignées désintégrés qui sont à leur tour divisées en la désintégration subie et la désintégration voulue du groupe familial. Cette catégorie de la mémoire familiale inclue les individus qui se sont dissout avec les conceptions « *d'un esprit de famille* » (Coenen-Huther, 1994 : 147) en raison des trajectoires individualisées, du contexte et des événements de leur vie ou de leurs conceptions personnelles.

À travers l'identification de ces types de mémoires familiales, la sociologue a dessiné les contours du rapport au passé des individus, qui varient majoritairement selon leur sexe et leur milieu social.

Ainsi, le rapport au passé exprimé par les femmes se base davantage sur le symbolisme et l'affection : les femmes seraient plus enclines à transmettre leur mémoire affective et relationnelle à leurs enfants et aux autres membres de leur famille. En revanche, les hommes sont plutôt concernés par la transmission de la mémoire généalogique. Ces différents rapports au passé selon le sexe s'expliqueraient par la manière dont les hommes et les femmes organisent leurs souvenirs. Selon les recherches de Bertaux-Wiame (1985 cité dans Coenen-Huther 1994), hommes et femmes disposent de leurs souvenirs différemment. L'auteure stipule que, de manière générale, les femmes

sont moins centrées sur leur personne et attachent plus d'importance aux relations qu'elles établissent avec les autres. En ce qui concerne les hommes, Langevin (1991 cité dans Coenen-Huther 1994) soutient que ceux-ci seraient davantage captivés par les statuts socio-économiques et les professions. Les femmes d'une façon générale seraient plus portées vers les mémoires expressives et auraient plus de souvenirs remontant à leurs états émotionnels durant l'enfance (Davis 1999; Fivush et Reese 1992).

Concernant le rapport au passé selon le milieu social, les analyses de Coenen-Huther ont démontré une variété de rapports s'apparentant aux différentes classes sociales. En s'appuyant sur la théorie d'Inglehart, l'auteure avance que plus les individus se positionnent en haut de l'échelle sociale, plus ils organisent leur mémoire autour des pratiques et valeurs matérielles. Ainsi, les individus venant des milieux socio-professionnels supérieurs auraient une mémoire plus statuaire accordant une grande importance aux domaines physiques et matériels. Ils démontreraient également un intérêt à transmettre l'histoire de leurs ancêtres, mais semblent accorder peu d'attention à la transmission de leur mémoire affective. Les individus se situant dans la classe moyenne traditionnelle auraient, dans une moindre mesure, un intérêt pour la diffusion de leur mémoire communautaire et statuaire avec un penchant particulier pour le transfert de leurs biens matériels. Enfin, les individus de la classe ouvrière ne démontreraient pas d'intérêt particulier pour la transmission de l'histoire familiale ou des ancêtres aux enfants ni pour la continuité intergénérationnelle.

En résumé, la mémoire familiale aurait pour fonction d'inscrire les membres d'une famille dans une histoire tout à la fois commune et distincte à l'intérieur du grand roman familial. En fonction du rapport au passé qu'entretiennent les membres, leurs souvenirs et histoires familiales sont investis de diverses manières donnant lieu à différents degrés d'intégration et sens d'appartenance à la famille. Les frères et sœurs des familles recomposées qui proviennent de différentes origines et histoires familiales sont donc exposés à une mémoire familiale davantage élargie. Alors que la recomposition familiale s'établit, ils se retrouvent, à travers la co-résidence, dans le même réseau familial, où se créent de nouveaux souvenirs avec de nouvelles figures parentales, beau-parentales et fraternelles. Comment les frères et sœurs des familles recomposées ont-ils intégré et investi leurs souvenirs du passé et quelles significations prend la mémoire familiale chez ces individus ? C'est ce que nous allons maintenant explorer.

Chapitre 3 Méthodologie

Introduction

Ce chapitre aborde les étapes du terrain et la méthodologie employée dans le cadre de notre recherche. En lien avec la problématique précédemment explicitée, nous commencerons en énonçant notre posture épistémologique afin de mieux saisir la démarche. Ensuite, nous élaborerons sur le processus d'échantillonnage, la méthode de collecte de données, la nature des données collectées et les procédés d'analyse. Enfin, nous terminerons en discutant les enjeux d'éthiques et les limites de la recherche.

3.1 Posture épistémologique

Les objectifs de la recherche étant de comprendre les formes que prennent les relations fraternelles en contexte de recomposition familiale jusqu'à l'âge adulte et d'identifier les moments clés dans le parcours des frères et sœurs qui ont marqué leurs relations à travers le temps, nous avons déterminé qu'adopter une posture épistémologique interprétative serait la plus appropriée. En effet, nous nous intéressons au point de vue et aux discours que tiennent les frères et sœurs sur l'un et l'autre. En nous basant sur les propositions de Savoie-Zajc (2007), notre posture interprétative nécessite que nous nous saisissions de toute les complexités relationnelles, familiales et sociales qui ont entouré les fratries recomposées durant la co-résidence mais également présentement. C'est donc en analysant les divers phénomènes et discours de nos participant.es qu'une meilleure interprétation de leurs relations fraternelles peut être dégagée. Ces discours et phénomènes englobent leurs expériences passées, leur trajectoire et parcours de vie, les diverses relations parentales, beaux-parentales et fraternelles dans le groupe familial. À travers leurs récits, la subjectivité et les perspectives des participant.es feront émerger les logiques derrière l'évolution de leurs relations fraternelles.

3.2 Échantillonnage

Afin d'être en ligne avec la démarche interprétative de la recherche, l'échantillon a été constitué en cohérence avec l'objet d'étude, la fratrie recomposée à l'âge adulte, en respectant les balises théoriques et conceptuelles, ainsi que l'éthique envers les participant.es et la communauté

scientifique (Savoie-Zajc 2007). Au regard de toutes ces considérations, le recrutement des enquêté.es a été encadré par quelques paramètres, comme nous le verrons dans les sections suivantes.

3.2.1 Choix géographique

Nous avons choisi de conduire les entretiens à Montréal en raison de la nature exploratoire de la recherche. Notre but était de nous concentrer sur un petit échantillon de participant.es qui nous permettrait de mener nos analyses avec plus de précisions. Pour la plupart des entretiens, nous avons essayé de les mener dans les lieux calmes, mais cela n'a pas toujours été possible : il était difficile de savoir si le café/restaurant choisi allait être rempli. Dans la plupart des cas, nous avons préféré des lieux publics, car ce sont des endroits neutres où il nous semblait beaucoup plus simple d'établir un rapport avec l'enquêté.e. Il nous est toutefois arrivé de conduire quelques entretiens au domicile de l'enquêtée ou à l'université lorsque les participant.es considéraient cela beaucoup plus accessible. De ce fait, cette délimitation au niveau géographique a facilité les rencontres avec les participant.es ; permis l'établissement d'un bon rapport et rendu les échanges beaucoup plus flexibles.

3.2.2 L'âge des participant.es

Au départ, nous avons délimité l'âge des participant.es entre 18 et 50 ans, car ce sont les générations susceptibles d'avoir vécu dans une famille recomposée. L'âge minimal est de 18 ans étant donné que c'est l'âge de majorité au Québec. Cependant, une des conditions pour retenir un candidat était qu'il/elle ne devait plus résider au domicile de ses parents ou ne plus vivre avec ses frères et sœurs. Notre raisonnement est que nous voulions apprendre davantage sur l'évolution des relations fraternelles après le départ de la maison familiale, puisqu'il semblerait que les cadres de la co-résidence stimulent les fréquentations et les rapports familiaux.

En outre, il nous est apparu que délimiter l'âge maximal à 50 ans était approprié, car les premières personnes ayant eu plus de probabilités d'expérimenter une famille recomposée suivant la séparation ou le divorce de leurs parents se situeraient dans cette tranche d'âge. En effet, la promulgation de la loi fédérale sur le divorce au Canada a eu lieu en 1968. Étant donné qu'il n'y a pas de chiffres officiels pouvant retracer l'avènement des familles recomposées – les premiers recensements datent de 1995 – nous nous sommes basés sur la thèse de Claudine Parent (2001) au

sujet des pratiques d'intervention auprès des familles recomposées. L'auteure indique que les premières études sur les recompositions familiales issues des ruptures de couples sont apparues au début des années quatre-vingt. En nous appuyant sur cette information, nous avons supposé que l'apparition des familles recomposées est survenue vers le milieu des années soixante-dix ou le début des années quatre-vingt au Québec, d'où la logique des 50 ans pour l'âge maximale. Ainsi, les participant.es de l'étude devaient être nés entre la fin des années soixante et l'an 2000.

3.2.3 Le temps de co-résidence

Afin d'en connaître davantage sur l'évolution des liens fraternels au fil du temps, nous avons établi que les enquêté.es devaient avoir vécu au moins deux ans avec leurs fratries recomposées. Nous souhaitons, en effet, que les participant.es aient connu une durée de cohabitation suffisamment longue pour avoir vécu une histoire et expérience commune. Bien qu'a priori il nous semblait qu'un temps de co-résidence inférieure de deux ans ne produirait pas de données concrètes dans le cadre des objectifs de la recherche, nous avons néanmoins inclus une participante qui a habité avec sa fratrie recomposée pendant un an et demi. En effet, elle semblait présenter une expérience distincte de ses relations fraternelles au-delà du critère des deux ans de co-résidence (elle nous précisa lors de notre premier contact téléphonique avoir des liens significatifs avec ses demis en dépit du peu de temps qu'elle a vécu avec eux).

En outre, la cohabitation étant un paramètre clé, nous n'avons pas mis de barrière quant au type de co-résidence dans laquelle devait avoir vécu l'enquêté.e. Ainsi, la co-résidence pouvait être permanente ou intermittente. Il était dans nos intérêts de recherche de ne pas circonscrire le type de co-résidence, car nous supposons que les différents types de cohabitations pouvaient produire diverses dynamiques relationnelles entre les frères et sœurs. En effet, si la permanence de la cohabitation pouvait asseoir un habitus familial, voire fraternel, l'intermittence pouvait donner des logiques relationnelles différentes et intéressantes. Car l'intermittence est une situation de cohabitation hétérogène où un enfant en garde partagée peut vivre au rythme d'un weekend sur deux chez un parent ou lors de la période estivale, ou alors de manière aléatoire. Notre choix s'est avéré judicieux, car nous avons pu observer des situations intéressantes, que la cohabitation ait été permanente ou intermittente.

3.2.4 Type de fratrie et famille recomposée

Dans le cadre de cette étude, c'est la fratrie recomposée qui nous a intéressé. Encore une fois, la nature exploratoire du mémoire, nous a conduit à ne pas imposer une limite sur le type de fratrie dans laquelle devaient provenir les participant.es. Avec une multiplicité de relations et de liens s'opérant parmi les membres des fratries recomposées, nous n'avons également pas délimité la composition sexuée et la taille de ces groupes.

Au temps des transformations familiales, la famille recomposée ne comprend plus les familles hétéroparentales uniquement, mais également les familles adoptives, homoparentales et transparentales, ainsi de suite. Notre recherche ne s'est donc pas focalisée sur un seul type de famille recomposée. Toutefois, seuls ceux et celles provenant des familles hétéroparentales ont répondu à l'annonce de recrutement. L'étude n'a également pas pris en compte les facteurs qui ont mené aux recompositions familiales : elles pouvaient être formées suivant une rupture de couples ou du décès d'un des conjoints.

Ainsi, en laissant ouverts les types de fratries recomposées et recompositions familiales, nous nous sommes donné l'opportunité de découvrir les divers mécanismes relationnels qui s'agencent entre les frères et sœurs.

3.2.5 Le processus de recrutement

Deux moyens ont été employés pour le recrutement des participant.es. Le premier a consisté en la technique boule de neige. Selon Baltar et Brunet (2012), cette méthode de recrutement est idéale lorsqu'une recherche – comme notre étude – s'inscrit dans une démarche exploratoire, permettant une certaine souplesse dans le repérage des participant.es. C'est ainsi que le premier candidat a été recruté à travers le réseau universitaire de l'Université de Montréal. Étant donné que la technique boule de neige a pour principal désavantage la sélection biaisée que font les participants lors de la suggestion d'autres candidats et que cela soulève des questions de confidentialité (Van Meter 1990; Johnston et Sabin 2010; Johnson 2014), nous avons également pris soin de recruter une partie des participant.es à travers les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter ainsi que les forums en ligne. L'appel à témoignages sur les forums en ligne et Twitter n'a rien donné, mais a porté ses fruits sur Facebook. Cette contre-mesure que nous avons adoptée a, en effet était pertinente, car le

recrutement à travers les réseaux sociaux a aidé à améliorer la représentativité des participant.es, notamment au niveau de leur âge et du genre (Baltar et Brunet, 2012).

En raison des difficultés entourant le nombre de participant.es à retenir dans les échantillons de recherche qualitative, nous avons observé la règle intermédiaire de Savoie-Zajc (2016) ainsi que le critère saturation théorique de Glaser et Strauss (1967). Selon ces derniers, la saturation théorique est la condition selon laquelle les informations collectées au cours des entretiens n'apportent aucun nouveau renseignement au phénomène étudié. Ainsi, nous avons établi un nombre de 10 participant.es au début de la recherche. Lorsque le terrain a commencé, nous avons entrepris une analyse préliminaire et noté les points saillants qui sont ressortis lors des premiers entretiens. En fonction des phénomènes observés au cours des entrevues, nous nous sommes rendus à 14 entretiens, car les récits reflétaient le niveau de saturation recherchée.

3.3 Méthode de collecte de données

Comprendre comment se construisent les relations fraternelles en contexte de famille recomposée au fil du temps impliquait que nous devions saisir l'histoire personnelle et familiale d'Ego. Nous avons donc décidé de nous inspirer des récits de vie comme méthode de collecte de données. Il ne s'est pas agi de recueillir des récits de vie complets, mais de s'enquérir plutôt sur les moments charnières qui ont marqué la construction des liens fraternels depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Ainsi, en nous inspirant de la technique des récits de vie, nous avons été en mesure d'appréhender les expériences des frères et sœurs à travers les situations et événements qui retracent les épisodes clés de leur vie en milieu de famille recomposée.

En utilisant un filtre, le déroulement de l'entretien s'est fait en mettant plus d'accent sur les récits ayant rapport aux vécus expérimentiels lors de la co-résidence. Les participant.es étaient initialement au courant de ce filtre lorsque nous avons pris contact avec eux et expliqué les intérêts et objectifs de la recherche. En les introduisant à cela, ils ont été amenés à se projeter au temps de la cohabitation, ce qui a quelque part stimulé leur mémoire quant à leurs expériences cohabitationnelles. Selon Bertaux (1980), les expériences vécues renferment un vaste répertoire de savoirs et vivre en famille présume, selon de Singly (2005 cité dans Bertaux 2016), la présence des « *engagements émotionnels et moraux* » entre les membres. À l'instar de Bertaux (2010) qui affirme que les membres d'une famille contiennent des différences importantes au niveau des

ressources matérielles, culturelles, des projets et d'ambitions, nous concevons que les membres d'une fratrie recomposée renferment, a priori, une source importante de savoirs teintée par les personnalités de chaque frère et sœur.

Les discours collectés à travers les entretiens nous ont donc munis d'un riche contenu, nous permettant d'analyser ces propos. Bien qu'il soit vrai que la technique des récits de vie ait souvent été critiquée à cause de nombreuses médiations qui ont lieu lors des interviews – notamment les oublis ou les défauts de la mémoire, les hésitations à exposer des aspects jugés honteux ou encore la volonté de faire bonne impression – Bertaux (2016) conçoit que c'est bien l'enquêté.e qui est le protagoniste de son histoire et de son vécu. De ce fait, nous considérons également que ces médiations – dans la mesure qu'elles ont eu lieu – n'ont pas changé l'histoire de l'individu dans son ensemble. Les informations recueillies ont, au contraire, fourni plus d'éléments pour l'analyse : l'oubli ou les souvenirs abstraits lors de la période de cohabitation, des vacances ou de moments en famille, ont donc servi d'explications aux mécanismes relationnels et au rapport au passé familial des participant.es.

L'utilisation d'un guide d'entretien fut préférée pour orienter les entrevues, car il existe diverses possibilités d'expériences personnelles auprès des familles recomposées et différents thèmes relatifs au vécu fraternel qui auraient pu émerger lors de l'entretien. Étant donné que c'est le point de vue des frères et sœurs qui nous intéressait, nous avons préféré inclure des questions semi-directives, car cela nous donnerait – aussi bien que les participant.es – la possibilité d'orienter l'entretien en fonction de ce qui allait émerger. En effet, ce choix d'utiliser un guide d'entretien a été judicieux, car cela nous a permis de sonder davantage lorsque de nouveaux éléments, que nous n'avions pas nécessairement anticipés, ont émergé. D'autre part, afin de ne pas nous cantonner à un ordre spécifique des interrogations ou de thèmes abordés lors des entrevues, nous avons adopté un guide d'entretien de type évolutif, c'est-à-dire, offrant la possibilité d'apporter des modifications au modèle initial de la grille selon les premiers interviews et nos premières réflexions qui s'en sont suivies.

3.4 La nature des données collectées

Le guide d'entretien comporte trois sections (voir le guide d'entretien en Annexe 3). La première partie de l'entretien s'enquiert des différents acteurs de la famille de l'enquêté.e tandis que la deuxième et la troisième partie comprennent une série de questions qui ont gravité autour des deux dimensions de l'étude : la temporalité et la mémoire familiale.

Ainsi, la deuxième partie de notre guide d'entretien s'est focalisée sur les dynamiques des relations familiales durant l'enfance et/ou l'adolescence. Il s'est agi de s'enquérir du contexte de la recomposition familiale, des modalités de la garde partagée ainsi que l'expérience de la co-résidence. En nous inspirant de l'ouvrage de Poittevin (2006), nous nous sommes intéressés aux éventuelles stratégies parentales pour favoriser l'établissement de la nouvelle famille. Ces stratégies pouvaient avoir trait à l'aménagement des chambres, le partage des tâches ménagères, les activités communes ainsi que d'autres manœuvres pour encourager la construction des liens fraternels. Il a aussi été question de s'interroger sur les événements familiaux qui rassemblent l'histoire familiale. Par exemple les épisodes de vacances, de moments en familles ou d'autres événements affligeants qui ont marqué la période de cohabitation avec la fratrie recomposée. Cette partie du guide d'entretien s'est révélée essentielle, car elle nous a offert la possibilité de mieux comprendre les discours des participant.es sur les processus de construction de leurs liens durant le temps de co-résidence.

Enfin, la troisième partie de notre guide d'entretien a abordé les raisons derrière le départ de la maison familiale et le parcours de l'enquêté.e qui s'en est suivi. Nous avons aussi cherché à comprendre les divers rapports entretenus par chaque membre de la fratrie recomposée une fois à l'âge adulte. Ainsi, nous nous sommes enquis sur les formes que prennent les liens fraternels, notamment à travers les fréquences de contact ou de rencontres ainsi que les sollicitations d'aide.

3.5 Les procédés d'analyse

Un des objectifs de l'analyse des informations de l'entretien est d'interpréter les faits inattendus qui surviennent lors des entrevues. Ces interprétations stimulent la réflexion de l'objet à l'étude et conduisent à la révision de la posture de départ (Van Campenhoudt et Quivy 2011:87).

En nous inspirant des récits de vie comme méthode de collecte de données, l'analyse des informations a commencé dès le début des interviews. La situation d'entretien requiert que la

chercheure prête attention aux attitudes de l'enquêté.e, car elles permettent de mieux conduire la suite de l'entretien. Cette vigilance s'est avérée essentielle puisqu'elle nous a aidée à quadriller d'éventuels sujets délicats dont les participant.es nous ont fait part. De plus, à la fin de chaque entretien, nous avons noté les observations et réflexions faites par rapport aux réactions et attitudes des participant.es.

Une fois que l'ensemble des entretiens ont été complétés, nous avons procédé à la retranscription intégrale des entrevues afin de ne pas exclure prématurément certaines parties des récits. Étant donné que les transcriptions produisent les interviews en textes, ils ne reflètent pas toujours les messages non-verbaux. C'est donc ainsi que les prises de notes du terrain prennent essence, car elles nous ont permis d'inclure les intonations, hésitations et autres comportements que nous avons jugé importants.

Suivant cette étape, nous avons procédé à la réécoute des entretiens ainsi qu'aux relectures des verbatim. Étant un palier important, la réécoute nous a consenti de nous projeter à nouveau sur le terrain au moment des interviews tout en nous allouant la possibilité d'identifier les thèmes initialement présents dans le guide d'entretien et ceux évoqués par les participant.es. En nous basant sur les écrits de Beaud et Weber (2010), nous avons répété ces exercices de relectures afin d'organiser les informations, de les coder et de les affiner pour mieux dégager les thèmes principaux. Ainsi, cet affinage a permis de comparer et d'examiner les discours des participant.es en identifiant les convergences et divergences par rapport aux éléments de notre corpus et à notre posture de départ (Van Campenhoudt et Quivy, 2011 : 200-1).

3.6 Enjeux éthiques et limites de l'étude

S'intéresser aux relations fraternelles des personnes adultes issues des familles recomposées a soulevé quelques enjeux éthiques. Le caractère rétrospectif de la recherche implique que nous nous sommes immergés dans la sphère et vie privée des participant.es, particulièrement avec les deux dimensions de notre démarche – la temporalité et la mémoire familiale. En effet, aborder ces sujets renvoie au passé familial, aux événements et expériences vécues lors de la co-résidence. Cette période de la recomposition familiale rime parfois aux rappels de souvenirs douloureux, rapports conflictuels ou difficiles avec la famille pouvant donc raviver des émotions refoulées ou de la tristesse. Afin d'éviter de telles conjonctures, les participant.es ont été informé.es dès la première

prise de contact et avant le début des entretiens sur la garantie de confidentialité, d'anonymat ainsi que la possibilité de se retirer de l'étude pendant ou après l'entretien.

Par ailleurs, nous avons identifié deux limites possibles associées à la recherche. La première est la non-prise en compte de l'origine sociale et migrante de l'enquêté.e ainsi que la composition sexuée des fratries recomposées lors du recrutement des répondant.es. Ce choix fut délibéré, car nous voulions maximiser nos chances de trouver des participant.es provenant de toutes couches sociales ou culturelles. Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, les recompositions familiales au Québec sont majoritairement le fait de familles dont les conjoints ont un faible niveau de scolarité. Toutefois, dans notre échantillon, la plupart des participant.es ont indiqué avoir des parents hautement scolarisés. De plus, il nous semblait dérisoire de délimiter l'origine migrante des participant.es, étant donné que les entretiens ont eu lieu à Montréal, une ville cosmopolite : nous avons effectivement reçu des participant.es ayant une origine migrante ou venant d'autres milieux culturels. Par ailleurs, la non-prise en compte de la composition sexuée nous a permis de recruter des participant.es provenant de différents groupes hétérogènes, où certains avaient un plus grand nombre de frères et sœurs présents.

La deuxième limite de la recherche a trait aux entretiens conduits auprès d'un seul membre de la fratrie. Recueillir les récits de l'ensemble de la fratrie recomposée aurait été une démarche, certes ambitieuse, mais stimulante qui aurait nuancé les informations collectées. Les informations relatives à la temporalité et la mémoire familiale reflètent uniquement le point de vue d'Ego. C'est donc selon la perspective d'un frère ou d'une sœur que les analyses ont été faites : ces données ne sont donc pas représentatives du groupe fraternel au complet. Notre but ne réside pas dans la contre-vérification des discours des participant.es, mais bien dans la compréhension des mécanismes relationnels qui caractérisent les membres d'une fratrie recomposée à travers les diverses perspectives des frères et sœurs. La possibilité de mener des groupes de discussions aurait été fort pertinente, mais comme nous le présumions déjà au départ, c'est une démarche difficile et complexe de regrouper l'ensemble des frères et sœurs : certains membres des fratries recomposées habitent à plusieurs kilomètres de leurs frères et sœurs, d'autres encore ne sont pas en contact pour différentes raisons.

Chapitre 4 L'analyse

Introduction

Une fois les entretiens terminés et les transcriptions complétées, nous avons été en mesure de relever les éléments principaux de l'univers des frères et sœurs des familles recomposées. Ces éléments sont non seulement en lien avec notre corpus, mais nuancent également les précédentes recherches. Ainsi, ce chapitre décrira d'abord le profil des participant.es et les caractéristiques de leurs fratries recomposées. Nous poursuivrons avec les logiques derrière l'emploi des vocabulaires pour la désignation des frères et sœurs ainsi que les différentes interprétations de la notion « famille recomposée ». S'ensuivront les éléments de la temporalité à travers les rythmes de la co-résidence et les représentations que prend la mémoire familiale chez les participant.es. Pour finir, nous aborderons les regards rétrospectifs des frères et sœurs, où il s'agira d'exposer les formes que prennent les relations fraternelles à travers le temps jusqu'à l'âge adulte.

4.1 Présentation des participant.es et de leurs fratries

L'échantillon de la recherche comprend quatorze participant.es, dont six hommes et huit femmes, avec une moyenne d'âge de 31 ans, tous habitant à Montréal. Les participant.es sont distribués de manière égale parmi les deux types de co-résidence durant l'enfance et l'adolescence, soit sept en cohabitation permanente et sept en intermittence. Huit des participants ont eu une co-résidence au Québec ; quatre d'entre eux à l'internationale incluant France, Sénégal et l'île Maurice et deux participants ont eu une co-résidence à la fois au Québec, France et Tunisie. (Voir Annexe 1 Tableau 1 pour la présentation des participant.es et Annexe 2 pour les résumés des entretiens et les génogrammes).

Composition des familles et fratries recomposées

Le type de famille et fratrie recomposée ainsi que la composition des fratries n'ont pas fait l'objet de restrictions lors du recrutement des participant.es. Rejoignant ce que révèlent les enquêtes statistiques du Canada, l'échantillon présente des répondant.es issus des familles recomposées de type simple et complexe, dont cinq proviennent des familles recomposées de type simple et neuf de familles recomposées de type complexe. Par ailleurs, nous observons, en accord avec les

données de Statistiques Canada, que les participant.es en provenance des familles recomposées de type simple ont moins de frères et sœurs présents dans leur famille. Dans le registre des familles recomposées de type complexe, notre échantillon comprend une participante d'origine sénégalaise qui provient d'une famille bigame – formée après le divorce de ses parents.

En ce qu'il s'agit de la taille de la fratrie recomposée, certains des participant.es provenaient des fratries nombreuses – variant entre quatre et onze membres inclusivement – tandis que d'autres seraient à deux membres, ce qui équivaut à la taille minimale pour parler d'une fratrie. Ainsi, cinq des participant.es proviennent des fratries de demis ; trois sont issus des fratries de quasis et six d'entre eux des fratries mixtes. Précisons que c'est sous l'angle d'Ego que nous avons catégorisé la taille de la fratrie. Car, dans une fratrie recomposée, les membres ne partagent pas tous les mêmes frères et sœurs. Par exemple, Gaëlle, l'aînée de sa fratrie, a une demi-sœur utérine (Laure) et un demi-frère consanguin (Rémy), mais Laure et Rémy ne partagent aucun lien de parenté ou d'alliance et ne sont pas dans la même fratrie. Pour d'autres encore, nous nous sommes basés sur les informations d'Ego pour inclure qui sont ceux faisant partie de la fratrie recomposée, notamment en observant la modalité que nous avons posée lors du recrutement au sujet du partage de la co-résidence. Ainsi, dans le cas de Florian, nous avons inclus uniquement ses demi-sœurs et frère parce qu'il conçoit qu'on ne pouvait plus parler de recombinaison familiale ou de fratrie recomposée lorsque les filles de sa belle-mère sont arrivées dans le paysage familial (il était déjà un jeune adulte au moment de la mise en couple de son père et de sa belle-mère).

En ce qui concerne la composition sexuée, nous retrouvons des groupes fraternels hétérogènes desquels : huit sur quatorze des répondant.es proviennent des fratries composées majoritairement de femmes ; deux sur quatorze sont issus des fratries composées d'hommes uniquement ; deux sur quatorze constitue d'hommes en majorité et deux sur quatorze contient un nombre égal d'hommes et de femmes. Aucun des enquêté.es n'étaient issu.es des fratries composées de femmes uniquement.

L'origine migrante des participant.es

L'échantillon contient six participant.es d'origine québécoise et huit ayant une origine migrante. En effet, le lieu de l'enquête étant Montréal, nous avons trouvé des répondant.es venant de plusieurs régions qui ont des habitudes ou pratiques culturelles propres à leur lieu d'origine. Précisons que les participant.es venant de France n'ont pas démontré des particularités qui se différencient des

québécois.es. Ainsi, les éléments contextuels et culturels des pays d'origine comme le Sénégal, la Tunisie ou l'Indonésie semblent avoir une influence sur les relations familiales et fraternelles qui s'établissent. Par exemple, le confiage a été un élément emblématique dans la construction de la personnalité de Randa qui, par la suite, a teinté ses rapports fraternels. Pour Nadja, les mœurs de la société traditionnelle de la Tunisie conjointement avec les croyances de son père, ont également eu un impact sur les échanges et conversations qu'elle entretient avec ses demi-sœurs et frère. Même constat pour Robin, qui a été pressée par sa mère – d'origine indonésienne – afin d'avoir une excellente performance académique. Cette pression qui caractérise encore le quotidien de son demi-frère est aujourd'hui une source de tensions, mais aussi une source qui a mené à un rapprochement et instauré un rapport d'aide avec son demi-frère.

4.2 Le poids des mots : comment nommer les membres la famille recomposée

Un des thèmes abordés dans ce projet de recherche a trait à la manière de désigner les frères et sœurs dans une famille recomposée, car les termes par lesquels ils se désignent l'un et l'autre comportent des dimensions symboliques qui expriment les types de rapports ou de sentiments fraternels entretenus. Dans les prochaines sections, nous exposerons les discours entourant les diverses conceptions de la famille recomposée ainsi que des logiques derrière les désignations utilisées par les membres des fratries recomposées.

4.2.1 Famille recomposée : une notion qui divise

En entamant le terrain, nous avons lancé des appels à témoignages à travers les forums en ligne, les réseaux sociaux et le réseau universitaire. L'affiche de recrutement cherchait à rejoindre des adultes qui ont précédemment vécu dans une famille recomposée. Cette démarche, qui nous semblait ingénue, a soulevé des enjeux entourant les familles recomposées. En effet, en passant l'annonce, un de nos collègues nous fit la remarque que la notion « famille recomposée » sembla dégager une connotation négative auprès de certains individus. Des commentaires tels que : « nous ne sommes pas une famille recomposée, nous sommes une famille normale » furent exprimés. Ce discours démontre ce dont Ganong et Coleman (2004 ; 1995), Claxton-Oldfield (2000) et Cherlin (1978) rapportaient au sujet des stéréotypes des familles recomposées et de l'idéologie de la famille nucléaire dans notre société. Considérée comme un impératif naturel et une forme familiale légitime, la famille nucléaire se veut le résultat d'une union réussie comprenant les enfants du couple. La famille recomposée serait à l'inverse, perçue comme une extension des divorces ou des séparations ainsi qu'une des conséquences d'un mariage échoué. La circulation de ces stéréotypes, particulièrement à travers le langage (demi ou quasi-frères et sœurs, beau-père et belle-mère, familles recomposées, etc.), le brouillage juridique ou encore, les normes sociétales qui convergent principalement vers la famille « intacte », seraient les principales causes des difficultés des membres à s'adapter à leur constellation familiale, alors même que les mœurs sociétales, du moins au Québec, dégagent une plus grande acceptation des différentes formes familiales, où coexistent les familles recomposées, homoparentales, transparentales, familles adoptives, parmi tant d'autres.

Outre la confusion qui peut se dégager quant à l'appartenance à une famille recomposée, nous avons été exposés à une autre compréhension, ou plutôt une mise au point, sur le sens derrière la notion « famille recomposée ». Les lignes suivantes exposeront précisément ces perspectives sur le sujet.

Avant que l'entretien ne commence et hors des enregistrements, l'un des participants (Alain) nous exposa avant tout son point de vue quant à notre utilisation du terme « famille recomposée ». En effet, il considère que l'on ne peut recomposer une famille qui n'a jamais existé au préalable. Selon lui, le terme « familles en parallèle » serait mieux approprié pour y faire référence. Car, ces familles, dit-il, vivent en parallèle, où différentes réalités se concentrent sous le même toit ce qui donnerait lieu à distinctes expériences.

Pour sa part, avant de clore son entretien, Randa souligna les diverses significations qu'une famille ou famille recomposée pourraient avoir au Sénégal, mais aussi comment ses deux frères germains percevaient qui faisaient partie de leur fratrie. Ayant expérimenté le confiage au Sénégal, elle expliqua avoir eu deux cousins qui vivaient et étaient également envoyés pour le confiage dans la maison de son père :

“(…) Souvent quand on parle de familles recomposées. Exemple, moi je dis que j'ai deux cousins qui - quand je suis allée à Ziguinchor – sont nés devant moi. Donc comme je te disais, ils traînaient tout le temps avec moi. C'est comme je les ai vus naître et tout... Et quand je partais chez mon père, ils restaient chez mon père. Donc par exemple eux, ce sont mes cousins. Mais Diémé et Sembou (*Ndlr* : ses deux frères germains sont toujours restés avec leur père) les voient vraiment comme leurs frères aussi. Alors qu'Aby (*Ndlr* : la fille de sa deuxième belle-mère), on la voit pas forcément comme notre sœur, tu vois ? (...) Donc je pense que la notion qu'on a de la famille recomposée – au Sénégal par exemple – elle est vraiment différente de la notion qu'on a en Europe. Parce que quand tu rentres chez nous c'est une famille recomposée. Mais il y a aussi les cousins, il y a Aby... C'est quand même différent. Mon père, si tu lui donnes une feuille et tu lui dis : « Note les gens de ta famille », il te notera tout le monde en fait. Parce que pour lui c'est ça. Ma mère pareille : il y a mes sœurs, mais il y a aussi les enfants de ses sœurs qu'elle considérera comme les siens.” (Randa, 29 ans, cadette de sa fratrie mixte)

Ces différentes interprétations d'Alain et de Randa à propos de la famille recomposée démontrent toute la complexité qui la caractérise. Elles prennent source des multiples réalités des membres qui, comme le conçoivent Ganong et Coleman (2017), créent leur vocabulaire en fonction de leurs expériences et vécus. Il nous semble qu'on ne peut pas émettre une définition immuable de la famille ou même de la famille recomposée. Elle nécessite, à notre avis, un cadre intégratif et flexible qui rend compte des réalités contextuelles, culturelles ainsi que les enjeux qui s'opèrent dans la constellation familiale. Toutefois, intégrer ces mêmes réalités familiales dans les définitions serait une tâche difficile selon Ganong et Coleman (2017), car cela impliquerait des limites méthodologiques, notamment en raison de la difficulté d'extrapoler ou de généraliser ces mêmes appellations à l'ensemble des individus concernés.

4.2.2 La désignation des membres de la fratrie

Nos interrogations concernant la désignation des frères et sœurs avaient pour but d'en connaître davantage sur les raisonnements qui régissent ces appellations, à savoir si elles comportaient un biais à propos des rapports fraternels entretenus.

Ainsi, on notera d'abord que l'emploi du préfixe « quasi » dans les discours des participant.es n'est apparu à aucun moment. Les répondant.es se situant dans les fratries mixtes ou quasi ont tous utilisé le préfixe « demi » pour faire référence à l'enfant de leur beau-parent, à l'exception d'un participant qui a utilisé le terme « par alliance » pour nous expliquer le lien de parenté qui le liait aux membres de sa fratrie recomposée. Le non-usage du préfixe « quasi » semble effectivement être en décalage avec les termes utilisés par la communauté scientifique, comme le spéculaient, disons-le encore une fois, Ganong et Coleman (2017) à propos des demi et quasi-frères et sœurs.

Venons-en maintenant aux logiques derrière l'utilisation ou non des préfixes pour la désignation des frères et sœurs. De manière générale, nous remarquons des raisonnements contrastés d'un participant à l'autre, tout comme le relevait Poittevin (2006). L'emploi du préfixe « demi » semble être connoté de sens qu'il soit de nature positive, ambivalente ou négative. À travers les extraits suivants, nous avons relevé les quatre raisons révélées dans l'ouvrage de Poittevin (2006) derrière l'utilisation ou non des préfixes.

Pour certains participant.es, l'usage des préfixes aurait une fonction pratique. Son utilisation s'appuierait sur la volonté d'Ego d'apporter une précision quant au lien qui le lie aux autres frères et sœurs afin d'éviter les questionnements répétitifs, comme nous l'explique Fanny dans cet extrait suivant :

“ (...) Quand je parle à des gens qui me connaissent pas du tout par exemple, je les mentionne comme étant demi-frère, demi-sœur parce que je trouve que ça simplifie les choses. Ils comprennent que j'ai pas grandi avec eux. Alors que si je dis que c'est mon frère, ma sœur pis après ça ils apprennent qu'ils ont 40 ans et des enfants, il faut que je réexplique... En tout cas, c'est comme plus compliqué ! (...) Je pense que c'est une adaptation constante juste en général par rapport à la recomposition familiale.” (Fanny, 24 ans, benjamine de sa fratrie de quasi)

Bien qu'aucun des participant.es n'ait personnellement affirmé utiliser les préfixes avec pour but de se détacher du groupe fraternel ou pour exclure les autres membres de la fratrie recomposée, Marielle – étant l'enfant pivot – expose dans cet extrait les raisonnements de son demi-frère Jean-Louis vis-à-vis de sa demi-sœur Caroline (qui sont tous deux quasi-frère et sœur) :

“ M : Moi, j'utilise pas demi-frère ou demi-sœur. C'est mon frère et mes sœurs. Par contre, Jean-Louis précise toujours que Caroline c'est sa demi-sœur, mais pas Anaïs (Ndlr: sœur germaine de Jean-Louis). Il s'entend pas avec Caroline... (...) On dirait qu'il la tient pour responsable (...) Mais, c'est bizarre : il aurait dû le faire avec moi

aussi, vu que j'suis la fille qui est née de l'union de son père et d'une autre femme... Ouais, c'est bizarre." (Marielle, 28 ans, benjamine et enfant pivot de sa fratrie mixte)

Par ailleurs, l'utilisation des préfixes aurait une charge/fonction de singularisation, qui résulte de la volonté d'Ego de se distinguer du reste de la fratrie. L'extrait suivant est celui de Nadja qui explique ses raisons derrière l'emploi des vocables demi-frère et sœur :

“ (...) Moi, je suis plus la grande sœur. Mon frère... Tu sais quand ils parlent, ils disent pas ma demi-sœur. Moi, j'adopte plus ce langage de demi-sœur, demi-frère. Parce que (*elle réfléchit*) ... Je pense que le fait que je sois loin, le fait aussi que ma mère n'a pas refait sa vie. Donc, quand j'engage le discours de demi-frère, je montre que ma mère est là. (...) Quand les gens, par exemple à l'école, me demandent si j'ai des frères et sœurs, bin je dis que j'ai des demis du côté de mon père. Comme ça, ils savent que je suis seule avec ma mère, tu vois ? Par exemple, mon professeur, dans mon travail... C'est plus pour montrer ma réalité, tu vois ? (...) C'est vrai que je partage pas la même réalité qu'eux. (...) Je les aime, tu sais, genre... Je vais te parler d'un truc. Quand je vais aller en vacances, genre... Si j'accordais pas d'importance ou si je n'avais pas de sentiments pour eux, je n'allais pas leur acheter des cadeaux ou faire attention à ce que je leur apporte, ou alors que je veux qu'ils soient les meilleurs, je veux qu'ils excellent en tout... ” (Nadja, 23 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Le discours de Nadja témoigne de sa volonté de se replacer par rapport à sa mère, où elle se réapproprie de son rang et de sa position d'enfant unique vis-à-vis d'elle. En tenant compte des discours de Poittevin (2006) et Ganong et Coleman (1993), il s'agirait également d'une manifestation de la loyauté de Nadja envers sa mère auprès des personnes hors de son contexte familial. Si pour les chercheurs Ganong et Coleman (1993) ces conflits de loyautés complexifient l'intégration et la reconnaissance des autres frères et sœurs dans leur groupe fraternel, nous retrouvons dans les discours de Nadja que sa singularisation vis-à-vis de sa mère n'entrave pas pour autant l'étendue de ses sentiments envers ses demis.

Pour d'autres, le non-emploi des préfixes aurait une logique de légitimation, où Ego émet la volonté de ne pas mettre de barrière avec les membres de la fratrie. Qu'il s'agisse d'une stratégie parentale pour consolider la fratrie et les liens fraternels ou d'une volonté personnelle d'Ego, le non-usage du préfixe refléterait l'importance que donnent les individus à la reconnaissance et la légitimité des frères et sœurs, reprenant ainsi les impératifs de la famille traditionnelle, et dans une certaine mesure, démontrant l'importance accordée aux liens de sang. À travers les discours de deux participants, nous avons été exposés à deux raisonnements au sujet du partage des liens biologiques.

L'extrait qui suit est celui de Karine qui exprime les logiques derrière qui revêtent la désignation qu'elle utilise à l'égard de son demi-frère :

“,Mais je pense que ça aussi ça vient de mon père, avec toute cette idée-là d'être une famille. Très jeune mon père était comme bin, il y a pas genre... « Ça existe pas cette idée-là de demi-frère ou de demi-sœur. Il n'y a pas quelqu'un qui est à moitié ton frère ou à moitié ta sœur ». Comme assez vite, ça a été évacué du langage. Et puis, je pense que ça a toujours été bien accepté par tout le monde-là. Tsé, même ma mère, comme... Quand elle me parle de mon frère, elle dit pas ton demi-frère. Je veux dire, tout ça au niveau langagier ça a toujours bien passé. Puis, je ne le vois pas du tout comme ça. Pis, c'est ça. C'est comme oui on n'a pas la même mère, mais ça fait juste qu'on a pas la même histoire. Mais pour moi, ça vient pas faire une différence dans mon lien avec lui. Ça fait juste qu'on a des points en commun où on est capable de se rejoindre. Par exemple, quand on parle de mon père, puis on est comme : « Ah oui, notre père, blabla... » ou « t'sais, il est comme ça » ou je ne sais pas quoi.” (Karine, 24 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Léo lui, nous explique les raisons derrière la distinction qu'il établit lorsqu'il désigne son demi-frère consanguin – Axel – comme « frère » et ses autres quasi-frères comme « demi-frères » :

“L : Mes demi-frères (*Ndlr*: ses quasi-frères Stéphan et Fabrice). J'ai toujours dit mes demi-frères. Ça n'a jamais vraiment eu d'importance. (...) Après ça si les gens demandent: « C'est les fils de mon beau-père ». Sinon... Ça a toujours été mes demi-frères, même avec Axel. Même chose. Enfin non, Axel je l'ai toujours désigné comme mon frère. Pis après ça si on me demande, je dis : « Ah le fils de mon père en France » etc. Mais ouais... Les autres, ça a toujours été mes demi-frères – Stéphan et Fabrice.

I : Ça implique quoi pour toi ?

L : De les appeler mes demi-frères au lieu de mes frères ? Bin cela implique que... Ça n'a jamais été vraiment important comment je les désigne. Je sais que ce n'était pas mes frères. Leur rôle dans ma famille, comme pour moi c'était comme mes demi-frères. Comme ils font partie de ma famille parce que Adrien (*Ndlr* : son beau-père) il est dans ma famille. Mais tsé... C'est comme plus une façon de les désigner qu'autre chose. ” (Léo, 23 ans, cadet de sa fratrie mixte)

Ainsi, nous pouvons postuler que dans le cas de Léo, une importance est accordée au partage des liens de sang avec son demi-frère. Toutefois, le fait de spécifier le préfixe quand il s'agit de ses quasi-frères, n'implique pas pour autant qu'il ne les considère pas comme les membres de sa famille et de son groupe fraternel. Par contre, les récits d'Alain nous donnent un autre point de vue. Ainsi, Alain est d'avis que l'emploi du préfixe « demi » ou du terme « frère et sœur par alliance » comporterait une connotation négative. S'il conçoit que le partage des liens de sang ou non ne serait pas un facteur déterminant dans ses rapports fraternels avec les membres de sa fratrie recomposée,

il tire de ses expériences familiales et environnementales que c'est l'utilisation et l'importance placées sur ces dénominations qui créeraient une scission dans la fratrie et, de ce fait, troubleraient les rapports entre frères et sœurs.

Au regard des extraits que nous avons présentés, nous rejoignons les recherches de Anderson (1999), Bernstein (1989) et Ganong et Coleman (1988), au sujet des demi-frères et sœurs. Nous avons, en effet, observé une plus grande facilité des participant.es ayant des demis à les désigner et les considérer comme « frère-sœur ». Ainsi, ces relations entre demi-frère et sœur affichent des caractéristiques similaires à celles retrouvées auprès des relations entre germains. D'autre part, nos données sont en concordance avec celles de Ganong et Coleman (2017 ; 2004) au sujet des quasi-frère et sœur : la plupart des participant.es ne se considèreraient pas comme « frère-sœur » sauf s'ils ont connu une longue période de cohabitation. Dans notre échantillon, la plupart de nos participant.es ayant des quasi-frères et sœurs ont eu une co-résidence s'étalant sur une longue période. La désignation utilisée parmi les fratries de quasis ou mixte est hétérogène : pour certains participant.es elle ne comporte pas nécessairement d'hostilités ou de distance affective, mais son usage veut démontrer leurs différences d'origine familiale.

Ainsi, nous ne pouvons tirer de généralisation concernant les logiques que comportent l'emploi des préfixes ou les spécifications des liens entre les membres des fratries recomposées. Ces logiques semblent dépendre des enseignements parentaux et beaux-parentaux, des influences familiales et contextuelles dans lesquelles Ego a évolué et, enfin, des conceptions personnelles d'Ego qu'il/elle se fasse de sa fratrie et de sa famille recomposée.

4.3 Une temporalité saisie par les rythmes de la co-résidence

Comme l'a décrit Poittevin (2006), les enfants vivant dans les familles recomposées expérimentent des allers et retours entre les maisons de leurs parents à divers rythmes. Ce rythme et la circulation des enfants donnent lieu à différentes réalités et dynamiques présents dans les lieux où ils habitent. Pour reprendre, le témoignage d'Alain concernant sa compréhension des familles recomposées, l'utilisation de « familles en parallèle » illustre précisément le caractère temporel et rythmique dans lesquels vivent les frères et sœurs dans les familles recomposées. Dans les sections suivantes, nous aborderons le contexte de la recomposition familiale où il s'agira d'exposer les premiers instants de la cohabitation, suivi du partage de l'espace et les modalités de la garde partagée dans lesquels

ont vécu Ego. Ensuite, il s'agira de dépeindre l'expérience de la co-résidence et d'exposer les événements de la vie qui ont circonscrit le vécu d'Ego avant leur départ de la maison familiale.

4.3.1 Le contexte de la recomposition familiale

Le contexte de la recomposition familiale est à prendre en considération dans les rapports familiaux et fraternels qui se mettent en place au moment de la co-résidence. Le guide d'entretien prévoyait d'explorer les circonstances ayant mené à la recomposition familiale ainsi que les premiers instants qui ont caractérisé la cohabitation, notamment avec l'arrivée des nouveaux frères et sœurs ou encore la naissance de l'enfant commun du couple – s'il y a eu lieu. Onze des quatorze participant.es ont connu une ou plusieurs recompositions familiales après la séparation ou le divorce de leurs parents. Dans les prochaines lignes, nous présenterons les récits de Julien, Mélanie et Léo à propos du processus de leur recomposition familiale.

Le cas de Julien

La famille recomposée de Julien s'est formée après le décès de la première femme de son père et du divorce de sa mère. Julien est né deux années après leur mise en couple. Il est donc l'enfant pivot de la recomposition familiale. Dans l'extrait suivant, il raconte comment l'absence de figures beau-parentales ainsi que sa naissance ont aidé dans l'instauration sa famille recomposée :

“ Mon père en fait avait perdu sa première femme. C'était donc trois enfants sans maman, dont un qui avait trois mois quand elle est morte. Un qui avait 4 ans et l'autre 7 ans. (...) Et puis mon père en fait, il a un lien très fort avec ses fils. Trois enfants ont perdu leur mère, etc. En fait, il n'y avait pas... Il n'y a jamais vraiment eu de beaux-parents. C'est-à-dire que dans le spectre familial, il y avait maman – la maman qui était la maman de tous. Pis, il y avait le père de mon frère (*Ndlr* : Arnaud le fils de sa mère) qui était quelqu'un, un peu considéré comme le diable (*rives*) (...) On voyait à quel point, mon frère Arnaud avait des relations conflictuelles avec son père. Puis à 13 – 14 ans, il a coupé les ponts avec son père biologique. (...) En fait, dans cette famille ce qui est assez intéressant c'est que mes deux parents l'étaient en fait pour tout le monde : ils occupaient les figures de parents principales. C'est-à-dire qu'il n'y avait pas vraiment d'autres alternatives (...) Puis ma mère a toujours fait... Donc, c'est sûr que ma mère a un peu lutté pour se faire accepter par les garçons – mais que avant ma naissance en fait. (...) Moi j'étais pas là, j'étais bébé en fait. C'est ce que je te disais, ma naissance a eu un rôle prépondérant dans la cohésion familiale en fait. C'est que, au moment où j'étais là, bah ils avaient plus le choix en fait... C'est-à-dire que, je sais qu'Arnaud-Rous et Ian (*Ndlr* : demi-frères consanguin) ont un peu testé ma mère, mais au moment où il y a eu un bébé, puis que t'sais, tout le monde aime le bébé, ben ... Moi je sais que j'ai eu un rôle de cohésion familiale. Je pense qu'après ma naissance, ça ne peut qu'y allait en s'améliorant. Ça a toujours été un peu dur, mais jusque-là dans mes souvenirs, au

moment où j'avais conscience, c'est que la famille était vraiment stable (...) ". (Julien, 20 ans, benjamin et enfant pivot de sa fratrie mixte)

Les propos de Julien mettent en évidence les conclusions d'Evenhouse et Reilly (2004) à propos du rôle régulateur des enfants pivots auprès des membres de leurs fratries. D'une part, l'arrivée de Julien dans la famille a indiqué que la recomposition familiale était désormais établie, d'autre part sa naissance a amorcé un nouveau roman familial dans lequel autant les parents que les frères ont construit, au fil du temps, une origine et histoire qui sont communes à tous les membres de la famille. En outre, l'absence d'autres figures beau-parentales dans le réseau familial semble avoir simplifié la construction des liens d'alliances significatifs, au sens de Van Cutsem (1998), dans cette famille recomposée.

Les cas de Mélanie et de Léo

En ce qui concerne les recompositions familiales formées après une rupture de couple, nous avons identifié deux possibles situations que nous exposerons à travers les cas de Mélanie et Léo. Ainsi, dans le cas de Mélanie, la recomposition familiale s'est formée peu de temps suivant la séparation de ses parents et a été amorcée par une cohabitation difficile :

“ Quand mes parents se sont séparés, ils sont restés dans la même maison. Quand ma mère a quitté, pas longtemps après, la nouvelle conjointe de mon père est venue à la maison avec ses trois enfants. (...) Pis, ma sœur Clara, elle l'a très mal pris (...). Elle a toujours été très proche de mon père. Fait que, quand ils se sont séparés, elle s'attendait à ce qu'elle vive seule avec mon père et nous pendant un certain temps. (...) On était pas contente. Ni moi, ni mes sœurs. On était comme insultée... Que si rapidement, quelqu'un rentre dans notre maison. C'est notre maison, dans laquelle on avait habité, quand même plusieurs années. (...) Donc, quand mes parents se sont séparés, pis que sa femme est arrivée à la maison, c'était comme ça faisait déjà 5-6 ans qu'on habitait là. Maintenant que j'y pense, c'est une des plus longtemps qu'on est resté dans une maison. Pour nous, c'était... c'était vraiment chez nous. Quand elle est rentrée avec ses trois enfants, en plus deux garçons qui étaient super turbulents. C'était... Ouais, ça a été un choc, frustrant ! ”. (Mélanie, 39 ans, cadette de sa fratrie de quasi)

Cet extrait met en perspective le contexte et l'impact de la nouvelle recomposition familiale pour Mélanie. Pour ses sœurs aînées et elle, les sentiments de trahisons et d'insultes de la part de leur père sont non seulement dus au court intervalle qui sépare le départ de leur mère et l'arrivée de leur belle-mère, mais aussi en raison de l'appropriation de la maison familiale qui s'en est suivie. En effet, étant l'une des maisons où Mélanie est restée le plus longtemps, l'arrivée de nouvelles

personnes marquait la fin d'une époque agréable avec sa famille d'origine. D'autant plus que les comportements et attitudes de ses nouveaux frères ne l'enchantaient pas : Mélanie a donc dû s'adapter à leur présence dans la maison au fil du temps.

Pour Léo, la co-résidence n'a pas eu lieu tout de suite. En effet, ses parents se sont séparés lorsqu'il avait 8 ans. Après quelques années, sa mère a rencontré son beau-père Adrien. Ils se sont fréquentés pendant une période de 2 à 3 ans, durant laquelle leurs enfants respectifs ont eu l'occasion de se rencontrer à plusieurs reprises à travers des activités communes. C'est après ces périodes de fréquentations que sa mère et Adrien ont commencé à habiter ensemble :

“I : Alors, si je comprends bien, avant que ta mère et Adrien n'habitent ensemble, tu voyais Stéphan et Fabrice principalement pendant les vacances ?

L : Ouais, mais de temps en temps les fins de semaine. Mettons si on allait faire, je ne sais pas moi... Une activité avec Adrien : on allait à la piscine et comme c'est la fin de semaine et s'ils (*Ndlr* : Stéphan et Fabrice) étaient là, on y allait ensemble. Tsé, au début c'est le chum à ma mère et ma mère des fois elle partait voir Adrien chez lui, mais des fois on faisait des activités familiales. Je me souviens que pendant l'été, quand Adrien habitait pas avec nous il habitait à La Chine. Pis, l'activité c'était on allait là-bas et on faisait du vélo ensemble jusqu'à Vieux-Montréal avec ses fils (...) ” (Léo, 23 ans, cadet de sa fratrie mixte)

Au cours de son entretien, Léo nous parla d'autres occasions où ses quasi-frères ont été intégrés dans les activités communes avant la mise en couple de sa mère et de son conjoint. Dans son cas, nous pouvons dire que le temps écoulé entre la séparation de ses parents et la rencontre de sa mère et son beau-père n'a pas impacté ses perspectives sur la nouvelle relation. Les rencontres au préalable avaient pour but, semble-t-il, d'inciter les enfants à se connaître et d'établir un premier contact. Qu'il s'agisse d'une stratégie parentale – consciente ou non – ces rencontres semblent avoir eu une influence positive sur la co-résidence qu'ils ont eue par la suite.

Au regard des extraits présentés dans cette section et de nos données d'entretien, nous pouvons conclure que les événements à la source des recompositions familiales influencent les premiers instants de la cohabitation. Toutefois, nous ne pouvons pas indiquer s'il existe des contrastes importants entre les recompositions familiales formées suivant un décès ou une rupture de couple. Car, notre échantillon comporte uniquement le cas de Julien dont la famille recomposée s'est formée suivant le décès de la femme de son père et du divorce de sa mère.

4.3.2 Le partage de l'espace et les modalités de la garde partagée

Bon nombre de familles recomposées vivent la circulation des enfants entre le domicile des parents gardiens et non-gardiens, donnant lieu à différents rythmes de va-et-vient et de configurations résidentielles propres à chaque enfant. D'après les informations recueillies, trois facteurs principaux ont influencé les fréquences et types de co-résidence : le type de garde partagée prononcé par le juge ou les accords établis entre les parents, la distance géographique séparant le domicile de chaque parent et l'âge d'Ego au moment de la cohabitation. Également, parler des rythmes de co-résidence implique la description de l'espace qui est un enjeu prégnant dans le déroulement de la cohabitation.

Ainsi, dans ce volet de l'analyse, il sera question d'aborder les modalités de la garde partagée, du type de co-résidence et de l'espace – notamment avec l'aménagement de la maison et des chambres – ayant eu lieu durant l'enfance et l'adolescence. Afin de mieux comprendre les diverses cohabitations, les interactions et attitudes qui se sont produites, nous contrasterons d'un côté les discours des participant.es qui ont cohabité de manière permanente, et de l'autre, ceux et celles qui ont eu une co-résidence intermittente.

4.3.2.1 La co-résidence permanente

La chambre commune

Sept des participant.es ont vécu de manière permanente dans leur famille recomposée. Ce type de cohabitation implique qu'Ego ainsi que ses frères et sœurs ont dû apprendre de nouvelles manières d'être ensemble et réinventer un quotidien. Vivre ensemble sur une longue période, c'est acquérir un temps ordinaire dans lequel se déploie l'apprentissage de l'autre, afin de se familiariser aux personnalités de chaque membre de la famille et de la fratrie. De ce fait, les interrogations concernant l'agencement de la maison et des chambres présument que le partage des chambres étaient liées soit aux stratégies familiales pour consolider le nouveau groupe fraternel, soit aux besoins et caractères de chaque enfant, soit encore aux moyens financiers dont disposent les parents. Les discours des participant.es – Léo, Mélanie et Wally qui ont été en chambres communes – rapportent à cet effet trois types d'organisation : 1) les chambres communes réparties selon la proximité en âge ; 2) la répartition des chambres communes par sexe ; 3) l'indistinction dans l'agencement des chambres à cause de la superficie du domicile.

Dans cet extrait suivant, Léo expose l'agencement de la maison et la logique selon laquelle les chambres ont été réparties, notamment basée sur la proximité en âge, lorsque ses quasi-frères sont venus habiter de manière permanente (à différente période) durant une année dans sa maison :

“ (...) Il y avait mon beau-père et ma mère qui étaient dans la même chambre. Puis il y avait deux autres chambres. Une pour mon p'tit frère – Fred – puis une autre pour moi. Pis l'année que Stéphan est venu, il habitait dans ma chambre. Fait que c'est comme les deux plus vieux qui étaient ensemble. L'année que Fabrice est venu, il était dans la chambre de Fred. Même chose – les deux plus jeunes ensemble. Pis euh, ça fonctionnait. Je pense que le fait que ça soit p'tit, on était 5 dans un condo pas trop trop énorme... On se marchait pas sur les pieds, mais c'était tout juste-là, c'était correct... ”
(Léo, 23 ans, cadet de sa fratrie mixte)

Selon Poittevin (2006), le partage des chambres parmi les fratries recomposées aurait pour effet de créer des liens fraternels en favorisant le vivre ensemble des frères et sœurs. Toutefois, dans le cas de la fratrie recomposée de Léo, il faudrait ajouter que les intérêts communs de ces occupants sont à prendre en compte dans la construction des rapports fraternels. Dans l'extrait qui suit, Léo explique que Fred (son frère germain) et Fabrice (son quasi-frère) ont partagé la même chambre lors de la cohabitation, développant une réelle passion pour l'informatique, qui se traduit encore jusqu'à présent, où les deux travaillent dans le domaine informatique :

“L'année que Fabrice est venu, il était dans la chambre de Fred. (...) Je sais que ma mère, ça l'énervait parce que Fabrice il restait beaucoup sur son ordi. Justement aujourd'hui il travaille dans l'informatique. Il était tout le temps sur son ordi. Ça fascinait beaucoup mon frère (*Ndlr* : Fred) parce qu'elle sentait que mon frère se faisait influencer par Fabrice. Mais tu sais, ça n'était jamais très conflictuel entre eux.” (Léo, 23 ans, cadet de sa fratrie mixte).

Dans la fratrie recomposée de Mélanie, la répartition des chambres a été faite selon une logique de proximité en âge et de sexe :

“ (...) Mais quand on a habité tout le monde ensemble dans la maison, il y avait la chambre des parents au dernier étage, la plus petite-chambre, c'était moi et ma demi-sœur. L'autre chambre, c'était mes deux sœurs. Dans le sous-sol, il y avait les deux garçons. ” (Mélanie, 39 ans, cadette de sa fratrie de quasi)

Durant son entretien, Mélanie nous a longuement parlé des interactions et des rapports qu'elle a entretenus avec ses quasi-frères et sœur. Étant donné qu'elle a habité de manière permanente avec ses quasis, les échanges furent particulièrement difficiles, surtout lorsque ses sœurs germanes sont

parties de la maison familiale (nous y reviendrons plus en détails au chapitre 5 lorsque nous aborderons le rang et les rôles joués dans la fratrie). Ainsi, les modalités de co-résidence ainsi que l'agencement des chambres ont donné lieu à des rapports tantôt amicaux, tantôt conflictuels durant les six années qu'elle a vécu avec ses quasis.

Avant que la famille de Wally ne déménage pour habiter dans le centre de la France, Wally décrit avoir partagé sa chambre avec ses quasi-sœurs dans l'appartement de son beau-père. Voici un extrait de son entretien :

“ L'appart était assez grand, mais les chambres n'étaient pas très grandes. Tu sais il y avait une mezzanine, où mes sœurs dormaient vraiment surélever, puis moi j'avais un lit tout seul où je dormais en dessous. Puis, c'était deux filles moi j'étais un gars, donc on partageait une chambre (...) Donc, pendant les trois premières années où j'étais là-bas, c'était vraiment ça. Je pense que j'ai quand même conservé, si tu veux, une routine ou une attitude d'enfant unique malgré le fait que j'étais dans une fratrie, par le fait que mes sœurs elles partaient pendant deux semaines. Puis, c'était une recomposition, puis c'était un âge un peu difficile...” (Wally, 38 ans, cadet de sa fratrie mixte)

Dans le cas de Wally, nous relevons quatre facteurs qui ont complexifié ses liens fraternels au moment de la co-résidence : le partage de la chambre avec ses deux quasi-sœurs ; un espace réduit où ils se partageaient la mezzanine ; l'écart d'âge entre ses quasi-sœurs et lui et, enfin, les modalités de la garde partagée dans lesquelles se situaient les filles. Toutefois, comme l'a souligné Van Cutsem (1998), il nous est apparu que ses prédispositions sont aussi à prendre en considération pour cerner son rapport avec les autres membres de sa fratrie.

La chambre individuelle

De manière générale, les participant.es, en cohabitation permanente, qui ont eu une chambre individuelle proviennent des fratries peu nombreuses ou de fratries composées de demis uniquement. Ici, il semblerait que l'aménagement des chambres par sexe ou par proximité en âge n'ait pas été pris en considération : l'espace, la disposition de la maison et la présence de peu d'enfants ont permis l'attribution des chambres individuelles. Être seul.e dans une chambre n'a pas nécessairement mis une barrière aux interactions et aux rapports entre les frères et sœurs. Avoir sa propre chambre est un espace où Ego peut se retrouver dans son univers, loin des éventuelles agitations de la famille, comme nous l'explique Robin :

“I: Okay, Parfait... Let’s talk about how it was back home, what you usually did in those times etc... Let’s say, for starters, did you have your own room or did you share your room with Ezéchiel at some point?

R: (*elle réfléchit*) I feel like at that time I was in my room a lot, to be honest. Humm, because of... Teenage things? I was always fond of my brother, but I also thought that: “oh, we’ll never be into the same things”. Because, you know there is that big age gap. So, yeah... I was mostly in my room, spending time there online with my friends and stuffs. And then, everyone was like: “We never ate dinner together. But everyone was always doing their own things...” And I was always like using homework as an excuse to stay in my room. I was like: “I have homework, I have homework!” and I would do homework and eat in my room too.” (Robin, 22 ans, aînée de sa fratrie de demi)

D’autre part, la chambre individuelle semble également être un lieu qui alimente la curiosité et le désir des benjamins à s’y aventurer. La plupart des participant.es ayant des benjamins ou qui sont eux-mêmes les benjamins de leur fratrie, décrivent s’être régulièrement rendus dans la chambre de l’aîné.e. S’aventurer dans la chambre du grand frère ou de la grande sœur symboliserait aussi l’admiration du plus jeune à l’égard des aîné.es. Gaëlle expose, dans l’extrait suivant, les moments lorsque sa demi-sœur se rendait dans sa chambre :

“ I : Est-ce que vous faisiez quelque chose de particulier lorsque vous alliez au parc avec votre sœur ?

G : Non. Mais le seul moment qui me vient en tête c'est quand elle venait jouer dans ma chambre en fait. Ouais, elle venait (*elle réfléchit*) ... J'ai pas d'anecdotes particulières, à part le fait que ça me faisait tellement plaisir. Je me souviens juste que des moments de bonheur lorsqu'elle venait dans ma chambre.

I : Elle venait dans votre chambre à l'improviste ou ?

G : À l'improviste. Elle venait sur mon lit...

I : Elle avait quel âge à peu près ?

G : Ah, elle devait avoir... Un an peut-être ? Elle commençait à marcher ? Ouais, elle commençait à marcher. ” (Gaëlle, 49 ans, aînée de sa fratrie de demi)

4.3.2.2 La co-résidence intermittente

Les sept autres participant.es qui ont eu une co-résidence intermittente avaient tous des rythmes spécifiques. L’intermittence, ici, implique que certains ont connu une circulation entre les maisons de leur parent gardien et non-gardien à un rythme soit hebdomadaire, occasionnel ou durant la période estivale. Dans cette section, nous nous focaliserons aussi bien sur les rythmes de cohabitations que sur l’agencement des chambres, où il s’agira également d’aborder les enjeux qui caractérisent ces déplacements et le partage de l’espace.

Comme dans la co-résidence permanente, la répartition des chambres a globalement été faite suivant une logique de chambre commune ou individuelle, où l'attribution des espaces s'est faite selon l'écart d'âge et le sexe. Pour illustrer ces configurations, nous prendrons l'exemple de deux participant.es – Albert et Nadja – en suivant la même structure, d'un côté la chambre commune et de l'autre, la chambre individuelle.

La chambre commune : le cas d'Albert

Albert vivait en cohabitation avec ses deux fratries recomposées à un rythme d'une semaine sur deux au début de la co-résidence, avant de passer à un week-end sur deux lors de son adolescence. Avec un grand nombre d'enfants parmi ses deux groupes fraternels, il a toujours dormi dans des chambres communes. Ces chambres étaient réparties selon le sexe et l'âge des enfants. Sa fratrie recomposée du côté de son père était nombreuse, où ils étaient à sept enfants à la maison : les filles dormaient d'un côté et les garçons de l'autre. Avec le nombre élevé de garçons dans le groupe fraternel, ils ont été répartis selon leur proximité en âge, à l'exception du plus vieux de la fratrie recomposée. Lorsque Albert vivait avec sa mère, l'agencement des chambres suivait le même modèle : les garçons proches en âge d'un côté tandis que sa sœur – étant la seule fille – se trouvait dans une chambre individuelle. Dans cet extrait suivant, Albert exprime comment il a vécu le partage de ces chambres :

“I : Comment prenais-tu le fait de partager les chambres ?

A : Ben, c'était rendu normal à ce point-là. (...) Au début c'était un peu... Pas fâchable, mais un peu immature. À trois ou deux enfants déjà dans une chambre... Avec ça, non ! Sauf que, assez rapidement c'est devenu normal !” (Albert, 25 ans, cadet de sa fratrie quasi)

La co-résidence intermittente dans le cas d'Albert avait lieu sur une base régulière durant son enfance et au début de son adolescence. Si au départ, le partage des chambres était frustrant, le temps lui a permis de s'adapter à sa nouvelle réalité et de créer un mode d'être ensemble dans la chambre. Cette adaptation passe par la modification des habitudes et attitudes qu'il avait avant la séparation de ses parents. Dans son cas, il démontre s'être accommodé de la présence des nouveaux frères et sœurs, donnant ainsi lieu à une normalisation du partage de chambre.

La chambre individuelle : le cas de Nadja

Ayant vécu son enfance et une partie de son adolescence en Tunisie, alternant entre le domicile de ses grands-parents maternels et celui de son père, Nadja vint habiter avec sa mère à Montréal lorsqu'elle avait 15 ans, marquant ainsi un changement dans les rythmes de la co-résidence dans laquelle elle se trouvait. De ce fait, elle partait en Tunisie principalement durant la période estivale, où elle reprit les mêmes modes de cohabitation de son enfance et adolescence. Dans l'extrait suivant, Nadja s'exprime sur l'agencement des chambres et la symbolique de la chambre qu'elle occupait :

“ (...) Mon père, il voulait faire semblant que j'avais ma chambre (*rira*). Genre : « Elle a une chambre chez nous ! » Même moi dans ma façon de parler je dis à mon père : « On va chez toi ». « On va dans ta maison ». (...) On dirait je ne m'appropriais pas de sa maison. Pour moi, ce n'est pas ma maison, tu vois ? C'est la maison de mon père, ma belle-mère et mes sœurs et frère, pas ma maison. Et mon père, à chaque fois il me corrige. Il voulait que je sente ce sentiment d'appartenance, que j'appartienne à cette maison. Mais je peux pas, tsé ? (...) C'est une chambre d'invités premièrement. Genre pour qu'on arrête, même si lui il dit que c'est la chambre de sa fille nanani, nanana... Pourquoi ? Je vais te dire un truc. Premièrement, quand mes sœurs et frère ils ont fait leurs chambres, ils ont changé tous les meubles. Ils ont fait des lits spéciaux pour eux, des placards et tout. Moi mon père, pour ma chambre, il m'a ramené un lit qui date des... Genre, je pense, même avant qu'il ne se marie ! C'est un vieux lit quoi ! C'est des vieux meubles. Tu peux pas dire que c'est ta chambre ! Si tu voulais vraiment faire ma chambre, tu allais me la personnaliser, tsé ? Et ce n'est pas ça qui allait changer ma perception des choses, tu vois ? (...) Ça sert à rien que tu me dises ça. Faire semblant... Pas faire semblant, c'est sûr que ça part d'une bonne intention, mais cacher toute une réalité en me disant que c'est ma chambre ? Non !” (Nadja, 23 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Dans la fratrie recomposée de Nadja, chaque membre a eu sa chambre, toutefois, les chambres n'ont pas été aménagées de la même manière. Les rénovations des chambres dont ont profité ses demi-sœurs et frère versus les meubles antiques qui dominent la chambre de Nadja reflèteraient une inégalité au niveau du partage des ressources matérielles. Si Gotman (1990b) propose que le partage d'héritage parmi les frères et sœurs adultes reflèterait la teneur affective des parents par rapport à leur enfant, il nous semble que l'on pourrait faire un parallèle avec le cas de Nadja. En effet, l'inégalité au niveau du partage des ressources matérielles, serait perçue comme une inégalité dans le partage des ressources affectives, ce qui concorde avec les conclusions de Bobbitt-Zeher et Downey (2013) ainsi que Schlomer, Ellis et Garber (2010).

Au regard de ce que nous avons abordé dans cette section traitant des modalités de la garde partagée et de l'espace, nous pouvons retenir une diversité de modèles co-résidentiel, d'aménagement de la maison et des chambres donnant lieu à divers enjeux spatio-temporels propres à chaque répondant.e. Dans la section suivante, nous allons discuter de l'expérience de la co-résidence qui a façonné le vécu d'Ego avec les membres de sa famille recomposée.

4.3.3 L'expérience de la co-résidence

S'enquérir du temps de la co-résidence, c'est également s'interroger sur les expériences de cette cohabitation avec la famille recomposée et l'ensemble du groupe fraternel. Les discours des participant.es rassemblent plusieurs scénarios possibles aussi contraires de l'un et l'autre, mais se regroupent tous selon trois éléments majeurs qui influencent la qualité de cette co-résidence.

Premièrement, le contexte antérieur à la recomposition familiale semble influencer la qualité de la cohabitation. Trois participants relatent spécifiquement que le temps de la co-résidence n'a pas toujours été facile, non pas à cause des rapports conflictuels entre les frères et sœurs, mais en raison des tensions – tantôt latentes, tantôt explosives – entre les parents et beaux-parents. Les circonstances entourant le divorce conjointement avec les conflits relatifs à la garde partagée ont largement affecté l'environnement familial dans lequel se trouve Ego et ont rendu, de ce fait, l'expérience de la co-résidence difficile. L'extrait qui suit est celui de Karine, exposant comment le divorce de ses parents et les modalités de la garde partagée ont impacté sur son expérience de la co-résidence :

“ (...) Peut-être mentionner au passage que la séparation de mes parents n'a jamais été facile. Mes parents, comme se sont... Vraiment beaucoup pris la tête (*rire*) et ont entamé un million de procédures diverses durant les années qui ont suivi leur divorce, incluant aussi, tsé, comme les procédures juridiques, mais aussi comme des trucs de médiations, de consultations, peu importe : pour des enjeux financiers, mais beaucoup aussi pour des enjeux m'entourant là... (...) C'est qu'il y a deux aspects à la garde là. Il y a comme l'horaire de garde, mais il y a aussi comme... C'est qui le parent, comme un peu, tuteur ? (...) Mes parents se sont battus l'un et l'autre pour avoir et ré-avoir ce rôle-là à répétition. (...) Tout ça pour dire qu'à 14 ans, genre j'étais vraiment tannée de tout ça (*rire*). J'ai fait le choix d'habiter seulement avec ma mère et ça a enclenché des procédures légales à ce niveau-là. (...) Et puis peut-être dire que ma relation avec ma belle-mère n'a jamais été évident, non plus. Je pense que dès le départ, elle n'avait pas le... tsé comme l'expression « *sign up for that* » ? (*rire*), d'avoir un conjoint qui avait un enfant. Et puis, je pense pour des raisons de tempérament aussi. Comme je pense qu'elle a tendance à être très... Comme facilement à être explosive dans ses émotions, c'est ça, en grand sens ça toujours été tendu entre ma belle-mère et mon père aussi, ce qui fait que ça l'était avec moi aussi. (...) Je pense qu'il y a tout l'aspect aussi du divorce

a comme été beaucoup tabou. Ce que je veux dire, c'est que, ce qui était tabou c'est comme l'existence de ma mère là, comme pour ma belle-mère et mon père. (...) Parler de ma mère c'était vraiment tabou là. (...) ” (Karine, 24 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Entre le tabou de ne pas mentionner le prénom de sa mère lorsqu'elle était chez son père et les enjeux entourant sa garde partagée, Karine a connu une co-résidence mouvementée, où elle nous apprend plus tard que ces conflits de garde ont eu pour conséquence qu'elle devait changer d'établissement scolaire à trois reprises. Ainsi, son expérience de la cohabitation a été marquée par les conflits parentaux qui se sont par la suite transposés sur elle.

Deuxièmement, l'environnement familial et l'ambiance de la maison influencent l'expérience et la qualité de cette cohabitation lors de l'enfance et l'adolescence. Selon les informations recueillies, il y a deux types d'ambiance pouvant amener une co-résidence cordiale et conviviale ou alors une cohabitation colorée par une atmosphère chaotique. Nous exposerons les exemples de Léo et Robin pour illustrer ces deux situations opposées.

L'expérience de Léo

Pour Léo, l'expérience de la co-résidence fut positive et cordiale, car il décrit avoir entretenu de bons rapports avec son beau-père, ce qu'il conçoit avoir été un facteur important dans le type de relation qu'il a entretenu avec ses quasi-frères. Ainsi, une bonne relation avec le beau-parent serait un élément essentiel dans les rapports fraternels qui sont susceptibles de s'établir. En voici un extrait de son entretien :

“ (...) comme je m'entends vraiment bien avec Adrien. (...) Tsé, c'est comme le point d'ancrage de notre relation. Comme Adrien est leur père... Le fait, ça a toujours été des relations cool. S'il y avait un problème, Adrien réglait ça. (...) Il n'est pas très à cheval sur les règlements. Fait que, c'est pas agressant comme présence dans une maison. Il est là pis, il fait ses trucs... Il va te parler comme à un adulte, tout le temps. Fait que... J'pense que ça a fait que nos relations avec ses fils se ressemblent un peu ”. (Léo, 23 ans, cadet de sa fratrie mixte)

L'expérience de Robin

Inversement, dans le cas de Robin, une atmosphère conflictuelle et chaotique à la maison a entraîné de vives tensions :

“I told her (*Ndlr* : sa mère) I wanted to move out because, one she was hard and also two, I found there was too much scares here - you know my dad's (*Ndlr* : son beau-père) anger, my mom strictness. It was just fighting and fighting every day. (...) So, my mom

was very angry with me for moving out. She felt like I was running away from my problems. And it was hard, because my brother was so young”. (Robin, 22 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Hormis des difficultés liées aux tempéraments colériques de son beau-père et de la sévérité de sa mère, le cas de Robin est aussi marqué par les spécificités culturelles dans lesquelles elle a grandi. Durant son entretien, elle nous a longuement parlé des échanges entre sa mère – d’origine indonésienne – et elle. Leurs conversations furent souvent caractérisées par les conflits de valeurs qui les opposaient (voir le résumé de son entretien en Annexe 2 Figure 1). Cette barrière culturelle conjointement avec une ambiance familiale chaotique a donné lieu à une expérience de cohabitation éprouvante. Cela a conduit Robin à s’éloigner temporairement de la maison où elle habita chez sa tante durant la semaine, revenant au domicile familial seulement les weekends.

Troisièmement, il semblerait par contre que l’expérience de la co-résidence ne soit pas strictement influencée par le contexte de la recomposition familiale ou l’environnement familial. Elle serait aussi conditionnée par la temporalité, les attitudes et perceptions d’Ego au moment de la cohabitation. Avec l’extrait suivant, Wally nous raconte comment il a vécu la cohabitation avec sa famille recomposée :

“ (...) Mais je pense qu’en même temps, on n’a jamais été si proche que ça. Et le fait aussi peut-être que je sois arrivé dans leur appartement (*Ndlr* : ses quasi-sœurs et son beau-père), dans leur univers en fait. Eux ils étaient déjà établis, t’sais c’était leur appartement, c’était leur école, ils avaient leurs amis. Moi, je venais d’un quartier complètement différent de Nice, qui était assez éloigné. Donc, quand je suis arrivé là, je connaissais absolument personne. Il a fallu repartir à zéro pour faire des amis, même si j’étais p’tit, il y avait quand même des moments de solitudes et du coup, j’ai pas l’impression que le fait d’avoir eu mes sœurs, ça m’ai fait particulièrement sentir intégré... En même temps, j’ai pas l’impression que ça ne m’a fait sentir pas intégré non plus...

I : Pourquoi, selon toi ?

W : Je pense que... Comme je te l’ai dit, j’ai vraiment conservé mon attitude d’enfant unique, où ma relation principale était plus avec ma mère, vu que c’est elle le membre de ma famille. T’sais, je pense aussi que j’avais bien conscience que c’était une famille recomposée quand même : le fait qu’il y avait mon beau-père et ses filles, puis qu’il y avait ma mère et moi en fait. Puis, ça a pris du temps, sans doute quelques années avant que je considère qu’on est une famille. Mais je pense que ça s’est jamais totalement... Même si tu vois, je dis c’est mes sœurs... On se considère comme frères et sœurs, mais c’est parce qu’il y a toujours eu cette impression que c’est quand même... T’sais, on a aucun parent en commun. Puis, on a grandi la moitié du temps séparément. Donc, je ne sais pas si on a vraiment réussi à développer un lien. ” (Wally, 38 ans, cadet de sa fratrie mixte)

Bien qu'au cours de son entretien, il ne décrit pas avoir connu une mauvaise expérience de la co-résidence ou avoir entretenu des rapports conflictuels avec les membres de sa famille, nous relevons dans le discours de Wally une ambivalence quant à son vécu et aux rapports qu'il a entretenus au temps de la cohabitation. Ainsi, dans cet extrait, nous relevons deux éléments essentiels qui nous aideraient à saisir l'essence de cette ambiguïté. Premièrement, son « sentiment d'imposteur » quant à son arrivée dans l'appartement de son beau-père et « l'univers » de ses quasi-sœurs démontre que Wally a eu de la difficulté à s'insérer dans l'espace familial et à s'y faire une place. En effet, la représentation qu'il se fait de sa famille recomposée – notamment la fraction entre d'un côté son beau-père et ses quasi-sœurs et de l'autre côté sa mère et lui – semble démontrer que son inscription dans le réseau familial ne s'est pas produite automatiquement. Deuxièmement, les modalités de la co-résidence dans lesquelles se trouvaient ses quasi-sœurs faisaient en sorte que Wally se situait dans une temporalité différente, à savoir dans un cadre où il devait se réinventer un espace et un quotidien non seulement au sein de sa famille, mais également dans son environnement, quand bien même il était encore enfant. La reconstruction de sa réalité l'a expédié dans un temps individuel qui se différencie dans lequel la famille était inscrite. De ce fait, elle crée une expérience de la co-résidence propre à Ego et différente de celle connue par les membres de la fratrie recomposée, donnant lieu à ces rapports et sentiments ambivalents expérimentés par Wally. Les coupures dans la cohabitation de Wally avec ses quasis mettent en relief l'élément temporel comme un facteur essentiel dans le développement des liens.

En fonction de ces trois facteurs influençant la qualité de la cohabitation, nous pouvons retenir que vivre en co-résidence, que ce soit de manière permanente ou intermittente, colore les rapports familiaux et fraternels qui s'établissent sur le long terme. Ainsi, la dimension de la temporalité, qui inclut le contexte de la recomposition familiale, l'environnement et le toit familial et les prédispositions d'Ego au moment de la cohabitation, configure l'expérience des participant.es lors de la co-résidence. De ce fait, nous pouvons faire un parallèle avec ce dont parlent les recherches sociologiques à propos de l'organisation du temps dans les systèmes sociaux que nous avons présentés plus haut : le groupe familial se situe dans un temps distinct, mais chaque membre de la famille évolue dans son temps individuel, qui est en accord ou désaccord avec l'ensemble de la famille. Ainsi, les frères et sœurs des familles recomposées sont eux aussi situés dans cette temporalité familiale, où ils doivent apprendre à se repositionner par rapport à leur famille

recomposée. Ces accommodements se traduisent soit par le succès de l'établissement de nouveaux rapports fraternels, soit par des rapports ambivalents.

4.3.4 Les événements de la vie

Hormis la cohabitation appréhendée sous l'angle du temps passé en famille recomposée, vivre en co-résidence suppose à avoir des expériences communes au groupe fraternel ou des expériences individuelles se rassemblant sous les divers événements de la vie, qui dans une large mesure, impactent l'ensemble des frères et sœurs. Dans ce volet de l'analyse, nous présenterons deux événements – le confiage et les retombées du divorce dans le cas de Randa ainsi que le mariage des parents et la maladie d'un parent – à travers les discours Julien.

Le cas de Randa

De nombreuses recherches l'ont confirmé : les séparations conjugales et les divorces affectent les enfants au niveau émotionnel et relationnel (Pourtois et Desmet, 2006). Les discours de Randa qui a vécu une triple expérience de co-résidence – notamment avec sa mère et les deux unions de son père après le divorce de ses parents – de concert avec le confiage, rejoignent ces affirmations. Si le confiage est décrit comme une pratique marquant les enfants en raison des relations intrafamiliales complexes qui en résultent (Camara *et al.*, 2014), nous avons noté dans les discours de Randa que son expérience du confiage a influencé ses rapports fraternels, notamment avec sa sœur Hissa (voir le résumé de son entretien en Annexe 2 Figure 10). Durant les deux premières années suivant le divorce de ses parents Randa ainsi que ses frères et sœurs germains n'ont pas beaucoup vu leur mère : d'une part leur père ne les autorisait pas à rencontrer leur mère et d'autre part, Randa et sa sœur Hissa furent confiées à leur grand-mère paternelle. Dans l'extrait suivant, Randa raconte comment a été leur expérience du confiage :

“ (...) Quand on a fait du *denkane* (*Ndlr* : le confiage), je suis allée avec ma sœur Hissa en fait. Parce que la première fois que je suis partie, je suis partie seule. Quand je suis revenue, on m'a renvoyé avec ma sœur. (...). Quand je suis partie j'étais déjà quand même consciente que... Ben fallait que je sois là quoi (...). Et je partais dans une famille où on savait que si mes parents avaient divorcé, c'était en grande partie à cause d'eux. (...) Et donc moi je suis partie avec Hissa pour vivre chez ma grand-mère, où tout le monde nous détestait parce que je ressemble pas tant à ma mère, mais j'ai un peu le teint clair comme elle (...). C'était un peu une coutume en fait : si t'aimes pas la mère, t'aimes pas les enfants ! (...) Donc, moi quand je partais c'était genre : « Bah, faudra que t'apprennes à gérer quoi ! » Quand je partais avec Hissa, j'étais en mode protectrice. (...) Donc, c'était galère, mais on s'en est bien sortie (...).” (Randa, 29 ans, cadette de sa fratrie mixte)

Au cours de son entretien, Randa aborda aussi les retombées du divorce sur ses frères, ses sœurs et elle-même qui ont conduit à une cohésion des aînés – son frère Diémé et elle – pour soutenir et protéger les plus jeunes de la fratrie, c’est-à-dire Sembou et Hissa qui vivaient également avec leur père. En voici un aperçu de son entretien :

“ I : Est-ce que tu dirais que le fait qu'il y ait cette entente et cohésion entre vous est spécifique à ta fratrie ou c'est quelque chose qui se voit dans les familles au Sénégal ?

R : Je sais pas... Peut-être que je me fais des idées (...). Je pense que ce côté-là il est vraiment propre à nous. Parce que, j'ai vu les familles divorcées où la fratrie ne s'entend vraiment pas. Donc quand le mariage s'est cassé, ça s'est cassé, tu vois ? (...)

I : La fratrie initiale tu dis ou les fratries qui se sont formées par la suite ?

R : Même la fratrie initiale. Mais nous on est... C'est aussi inscrit dans notre histoire de vie, dans tout ce qui a entouré le divorce de mes parents, dans tout ce qu'on a vécu au cours de ce divorce et après le divorce. Dans toutes les blessures, la souffrance qu'on a eue, tu vois? Qui fait que je pense qu'on s'est toujours protégé, c'est ça. (...) Et vu qu'au début c'était nous les plus grands Diémé et moi : il protégeait tout le monde, je protégeais tout le monde. (...) Parce qu'on savait que si on ne le faisait pas, personne ne le ferait, tu vois ? (...) ” (Randa, 29 ans, cadette de sa fratrie mixte)

À travers les discours de Randa, il semble que ses frères et sœurs germains se soient retrouvés au cœur du divorce et ont donc été appelés à se serrer les coudes, donnant lieu à ce que Anderson (1999) stipulait à propos des fratries germaines se situant dans les familles recomposées, c’est-à-dire, des liens fraternels tissés et consolidés en raison des expériences et vécus en commun. Nous remarquons que les frères et sœurs de sa fratrie recomposée n’ont pas été inclus dans son discours, car ils n’ont pas connu la même réalité, quand bien même ils ont tous vécu sous le même toit à un moment donné. Le partage des expériences communes comme le confiage (pour Randa et sa sœur germaine Hissa) ou encore les difficultés et souffrances résultant du divorce des parents agissent comme des référents communs aux frères et sœurs germains et ne permettent pas les autres membres de la fratrie de s’y référer. Bien que ces expériences communes semblent inscrire Ego et sa fratrie germaine dans une relation de proximité, différente des rapports entretenus avec les autres membres de la fratrie recomposée, nous n’avons pas relevé de rapports hostiles ou négatifs : les interactions étaient tout simplement différentes avec ses autres frères et sœurs.

Le cas de Julien

Dans le récit suivant, Julien raconte avec nostalgie le mariage de ses parents, car il marque une période où l'ensemble de ses frères étaient présents à la maison. Les préparatifs, l'agencement de la maison et la portée symbolique de l'union de ses parents sont décrits dans cet extrait ci-dessous:

“ I : Oui, je vois. Donc, tu parlais de ta naissance... Et tu as également parlé du mariage de tes parents ? Donc, tu avais à peu près 10-11 ans ?

J : 10-11 ans là. C'était la dernière année de primaire. Puis, nous... Tous les ans on demandait à nos parents : « Vous vous mariez quand ? » Puis, ils nous disaient : « Cette année ». Tous les ans, genre toute mon enfance là, jusqu'à mes 10 ans. Puis un jour ils ont dit : « On se marie cette année ». Nous on était comme : « Ouais, ouais, c'est ça ! » Puis ils disaient : « Non, non sérieux, on se marie cet été-là. C'est officiel ! » Du coup, tous mes frères, toute la famille on a participé... Moi je me rappelle que la semaine du mariage de mes parents j'suis pas allé à l'école. Parce qu'on préparait la maison, c'était une fête incroyable. Puis, c'étaient vraiment les meilleurs moments de mon enfance, parce que c'était l'aboutissement de mes parents, de tout ce qui s'est passé, ben de tout quoi ! Puis, nous c'est ce qu'on attendait en fait, nous on voulait ça. J'étais jeune, puis ça nous amusait : l'idée de faire la fête avec ses parents et tout le monde, c'était génial. Et du coup, le mariage de mes parents, je pense que c'est une pierre angulaire de la famille. Puis c'est à partir de cette année là où mes frères ont commencé à... Ian a quitté la maison à ce moment-là...” (Julien, 20 ans, benjamin et enfant pivot de sa fratrie mixte)

Au fur et à mesure que nous avançons dans son entretien, Julien parla des relations qu'il entretenait avec ses demi-frères et raconta comment la maladie de son père avait été reçue par ses frères aînés. L'annonce du cancer de leur père a fait remonter un traumatisme enfoui dans le vécu de ses demi-frères consanguins. Cet événement fut un épisode révélateur, car Julien découvrit une vulnérabilité et sensibilité qu'il n'avait jamais vue en ses demi-frères. En voici un extrait :

“ Donc, il y a une relation très forte entre les deux Arnaud. Donc, avec Arnaud de mon père, j'ai pas beaucoup de relation. Mais quand on se rencontre et on se parle, c'est toujours assez fort émotionnellement. Par exemple, quand mon père est tombé malade – entre 3-4 ans de cela – il a eu un cancer, puis leur mère était morte d'un cancer... Pour mes trois frères du côté de mon père, ça a été un réel traumatisme. Et moi, j'ai le souvenir d'Arnaud (*Ndlr* : Arnaud Rous) qui venait pleurer dans mes bras...” (Julien, 20 ans, benjamin et enfant pivot de sa fratrie mixte)

À travers ces deux extraits ci-dessus, Julien nous livre une description révélatrice de ses relations fraternelles. Durant son entretien, il formula des discours majoritairement admiratifs à l'égard de ses demi-frères. Toutefois, la maladie de son père le fit découvrir un aspect insoupçonné, à savoir

la sensibilité de ses frères, l'exposant ainsi à une face inconnue de leur personnalité et à développer des rapports jusqu'ici inédits. En ce qui concerne le mariage de ses parents, il est décrit comme un événement heureux pour l'ensemble de ses frères, ce qui démontrerait que la famille recomposée a inscrit les frères dans un espace commun, les faisant adhérer tous dans la même réalité. Cet événement laisse une trace symbolique et conviviale du temps de la cohabitation, mais il renvoie aussi à une période où les changements ont commencé à avoir lieu dans la fratrie, c'est-à-dire, les départs de la maison pour d'autres projets propres aux autres membres. Ce qui nous renvoie, encore une fois, vers la thèse selon laquelle les frères et sœurs seraient individuellement saisis par leur temporalité, les inscrivant dans d'autres réalités. C'est ce dont nous allons discuter dans la section suivante, à travers les départs de la maison.

4.3.5 Le départ de la maison familiale

Le départ de la maison ou l'arrêt de la garde partagée sont dus à plusieurs raisons contextuelles et familiales, marquant au passage la famille ou certains membres de la fratrie. Ces départs amènent également des changements au niveau des interactions ainsi que les relations fraternelles. Dans cette section, nous aborderons particulièrement les raisons et les divers impacts de ces départs.

Ainsi, dans notre échantillon, neuf des participant.es expriment avoir quitté leur maison familiale pour des raisons s'apparentant aux changements dans leur parcours de vie (notamment en raison des études universitaires ou la mise en couple), l'entrée à l'âge adulte et le désir d'autonomie. Nous illustrerons ces explications à travers les récits de Julien et Léo.

Le cas de Julien

Bien que son départ de la maison familiale fût également motivé par l'entreprise des études universitaires et son désir d'autonomie, Julien nous raconta comment le départ de l'aîné de la fratrie a eu des effets affligeants sur lui, notamment avec la perte de repères :

“ J : Ben, je pense qu'à 10 ou 11 ans, ils ont commencé à partir de la maison, Ian est parti étudier ailleurs. Puis, ça a été un choc pour moi, mais parce que c'était une perte de repères et c'était un moment aussi où j'entrais au collège avec mes changements, etc., mais... Mais ça a été un assez un gros choc quand Ian est parti... Le plus grand frère.

I : Il est parti très loin ?

J : Non, il n'est pas parti très loin, mais il est parti étudier en banlieue parisienne. Du coup, il était dans un logement étudiant. (...)

I : Je vois. Pourquoi dis-tu que c'était comme un choc qu'il part ?

J : Non, parce que c'était... Il était tout le temps-là, c'est un grand frère. Vraiment un grand frère présent qui faisait figure d'autorité. Du coup, quand il est parti, ça a laissé un peu le vide..." (Julien, 20 ans, benjamin et enfant pivot de sa fratrie mixte)

Le cas de Léo

Dans l'exemple qui suit, Léo décrit ses motivations pour quitter la maison de sa mère après le secondaire. Bien qu'il partît vivre avec son père en France, il conçoit que son départ a amené une coupure avec son quotidien, signifiant également une coupure dans le temps qu'il a passé avec les autres frères au Québec :

I : Okay. (...) Tu dis qu'à un moment donné tu es parti en France après le secondaire. Cette décision, elle vient vraiment de toi ? Ou, peux-tu m'en dire davantage sur ce qui t'as poussé à partir ?

L : Ouais, elle vient vraiment de moi. J'pense que j'avais besoin de changement. J'avais envie d'aller vivre avec mon père déjà. J'avais l'opportunité d'aller en France : il y a pas beaucoup de personnes qui ont cette opportunité. Arrivé à l'université, on voit, le nombre de personnes qui veulent faire des échanges et aller vivre ailleurs. Je comprenais que c'était une belle opportunité... Pis si je voulais partir, c'est comme une coupure. Tsé, changer d'école, c'est comme un bon moment pour y aller. Euh, je pense que ça me faisait du bien de changer de groupe d'amis aussi. Tsé le secondaire, ça a jamais été lourd-lourd là... Ça a jamais été comme... J'ai pas été exclu au secondaire : j'avais mon p'tit groupe d'amis, mais ça a jamais été vraiment... Maintenant que j'y repense, c'était pas un moment dans ma vie que j'étais comme : « Oh, yeah je m'en vais au secondaire ! » (...) Ça me faisait du bien ce changement-là. J'ai pris cette décision-là : « Allons-y, pis on verra bien ce qui va se passer ! ». Pis dans ma tête, je savais que c'était seulement pour 3 ans. Pis, je savais que je voulais revenir au Québec pour l'université là. C'était vraiment juste pour changer de mood et puis on allait voir ce qui se passait... » (Léo, 23 ans, cadet de sa fratrie de mixte)

Nous avons précédemment vu que l'atmosphère chaotique ainsi que le contexte de la garde partagée sont deux éléments qui rendent la cohabitation difficile et catalysent le besoin de s'éloigner et de se distancer de la famille. Dans notre échantillon, quatre autres participant.es expliquent justement ces conditions comme motifs de départ de la maison familiale. Nous aborderons ci-dessous l'exemple de Robin qui quitta la maison familiale lorsqu'elle avait 16 ans pour habiter avec une de ses tantes durant la semaine, mais explique qu'elle revenait au domicile familial durant les weekends. Dans son extrait, elle nous raconte les raisons et les effets de son départ sur son demi-frère Ezéchiel :

“ I remember, we were together, one day as a family - cause even though I moved out, I regularly go there in the weekends- it was like one of the first weekends that I was going there for a sleepover, cause I was going back to my aunt’s place afterwards. And I was leaving the car, and my brother was like crying... He was like: “Why do you have to go, why do you have to go ?!”. And I was like, I didn’t know how to explain to him that I just can’t do it, you know? So, it was very hard, because the next few weekends every time I had to leave, he was always crying like: “Why do you have to go, why do you have to go? We’re supposed to be together, we’re brothers and sisters!” (...) So, yeah... But, when I told my mom I wanted to move out of home, it was very hard for my brother. I think it’s because... (*elle réfléchit*), you know his only frame of reference of siblings was his friends at school, right? And for them, they’re like 3 or 5 years apart from their siblings while my brother and I it’s like a larger gap... So he took it very hard because he said: “Wow, I only had 8 years with you and you’re already leaving!”. It was a very very stressful time for all of us, because my mom was very upset with me that I was moving out.” (Robin, 22 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Au regard des extraits présentés, nous observons que ces départs de la maison familiale ont marqué l’arrêt dans le temps ordinaire des participant.es, dans lequel le visage de la fratrie a pris une autre forme. C’est justement le cas de Julien, qui a assisté au départ de ses quatre frères aînés, amenant ainsi un changement progressif dans la taille de la fratrie, mais aussi dans les dynamiques familiales et le quotidien de chaque membre de la fratrie. Nous pouvons émettre la même hypothèse quant à la situation de Robin au sujet de son demi-frère, qui a mal vécu son départ du domicile. Si ces départs marquent le début d’une autre phase dans la vie d’Ego, cela est aussi le cas pour les autres frères et sœurs dans la fratrie recomposée, ce qui les mènent dans une autre temporalité. Que cela soit Ego ou ses frères et sœurs, ils sont tous contraints de réagencer leurs façons de faire et de modifier leur « temps ordinaire ». Chaque frère et sœur réagit et s’approprie différemment de ces changements en rapport avec les départs. Les retombées de cette reconstruction de leur temporalité, qu’elle soit directement en ligne avec les parcours/événements de chaque frère et sœur, sont des éléments importants dans les types de relations et rapports qui s’instaurent au fil du temps. En outre, les circulations autant qu’elles sont dans le cadre des gardes partagées ou le départ de la maison familiale, sont des indices sur les rapports fraternels qui s’établissent à travers le temps. Si dans l’extrait cité Léo relate que son départ de la maison de sa mère se voulait une coupure avec son quotidien, il nous apprend plus tard dans l’entretien, que son départ a constitué une coupure dans le temps impactant, sur le long terme, ses rapports avec ses quasi-frères.

Enfin, dans cette section, nous avons vu que la temporalité saisie au travers des rythmes de co-résidence, de l’expérience et des événements qui forment partie de cette cohabitation, dessine les

divers pans de vie qui inscrivent Ego dans son histoire familiale. Dans le même ordre d'idées, le prochain volet de l'analyse se penchera sur la mémoire familiale qui prend forme à travers l'histoire et le vécu de la famille lors de la co-résidence.

4.4 Mémoire familiale : représentation, imaginaire et aspects symboliques de la fratrie

La mémoire familiale est une des dimensions phares de cette recherche. Nous interrogeons ici les rôles instrumentaux que cette mémoire a pu jouer dans l'ancrage des relations fraternelles à travers le temps. C'est dans cette optique que les questions rétrospectives ont fait appel à l'histoire familiale d'Ego, où il a été question de s'enquérir sur la mémoire des participant.es au moment de la co-résidence, en interrogeant les moments clés. Par exemple, ces moments clés pouvaient avoir trait aux souvenirs de vacances en famille, le temps des fêtes, les anniversaires ou d'autres événements ainsi que les diverses anecdotes qui particularisent ce temps de co-résidence. En outre, il s'est agi de s'interroger sur les « *traces matérielles* » que Favart (2007) a abordées dans son travail sur les fratries aux âges avancés, telles que le rôle des photos, vidéos, mobiliers ou autres objets qui ont un aspect symbolique dans le roman familial des participant.es. Dans cette section d'analyse, nous exposerons les modalités de la mémoire familiale de nos répondant.es, les anecdotes présentes dans l'univers des frères et sœurs et, enfin, l'empreinte matérielle de la mémoire familiale à travers les photos, les mobiliers et la maison familiale.

4.4.1 Les modalités de la transmission de la mémoire familiale

Faire appel aux souvenirs du passé a été un exercice relativement laborieux pour bon nombre de participant.es. Nous avons observé trois facteurs dans le processus de remémoration ainsi que dans la description des souvenirs : l'écart d'âge, le sexe et le rang de naissance des participant.es. Nous illustrerons ces trois éléments à travers les discours de Gaëlle, Karine et Julien.

De manière générale, les aîné.es des fratries recomposées, comme Gaëlle, ont eu du mal à se rappeler des événements du passé lors de la co-résidence, car les souvenirs remontent à fort longtemps. Alors que pour certain.es, le rappel des souvenirs fut stimulé au fur et à mesure que nous avançons dans l'entretien, pour d'autres ces souvenirs ont émergé à l'évocation des événements qui ont eu lieu plus tard vers l'âge adulte. Gaëlle, ci-dessous, nous raconte un épisode

de vacances au Mexique – alors qu’elle était une jeune adulte – qui a changé son opinion de sa demi-sœur :

“I : C’était comment au Mexique ?

G : C’était super... Ma sœur avait quel âge ? Ah, je me souviens d’un truc ! Ma sœur avait 13-14 ans. Donc, moi je travaillais. Et puis, je crois que j’avais pas d’amis à l’époque. Je n’avais pas d’amoureux, donc j’étais partie faire mes vacances avec eux. Et ma sœur, elle commençait à écouter de la musique... Comment s’appelait ce groupe ? Red Hot Chili Peppers. Vous connaissez ?

I : Ouais, je connais bien sûr ! (*Rire*) Je connais bien.

G : Et là je fais – et moi c’est un groupe que j’aimais beaucoup, mais quand j’avais aussi à peu près son âge, c’est un groupe qui existe depuis des années – et là je fais comme : « Ahhh, connexeeee ! » (*En mimant*) Elle est sortie un peu de ses Céline Dion (*rire*). C’est comme si euh... Comme je n’ai pas eu d’enfants, je pense que je suis restée un peu... Comment dirai-je un peu ado dans ma tête ? J’aime m’amuser, j’aime les jeunes. J’aime bien déconner, j’aime bien... Je ne veux pas être perçue comme une vieille. (...) Pour moi, c’était un peu l’occasion aussi – quand il y avait ce lien, de pouvoir parler de musique parce qu’on avait trouvé un terrain d’intérêt.” (Gaëlle, 49 ans, aînée de sa fratrie de demi)

La découverte des intérêts communs au niveau des goûts musicaux a été un élément déclencheur qui a amorcé les futures interactions qui ont eu lieu entre les deux sœurs. Le grand écart d’âge entre ses demis – 15 et 16 ans entre son demi-frère et sa demi-sœur respectivement – ne lui a pas permis de partager de nombreux moments lors de la co-résidence ou des vacances ensemble. Signalons, aussi que dans le cas de Gaëlle, les récits de souvenirs ont principalement relaté ses instants passés avec sa demi-sœur, du fait qu’elles ont toutes les deux connu une plus longue période de cohabitation, contrairement avec la durée de co-résidence qu’a connu Gaëlle avec son demi-frère. Ainsi, le temps passé avec un frère ou une sœur en particulier trace les souvenirs relatés.

Par ailleurs, nous avons relevé que le sexe, comme l’ont souligné des recherches antérieures sur la transmission et le rapport à la mémoire familiale (Coenen-Huther 1994, Bertaux-Wiame 1985), a influencé la remémoration des souvenirs. En effet, les femmes de notre échantillon, de manière générale, étaient en mesure de relater les événements clés de leur enfance et adolescence : leurs souvenirs ne comportent pas strictement des détails factuels, mais renvoient également aux dimensions émotionnelles qui caractérisent leur mémoire. C’est ce dont nous observons dans l’exemple de Karine :

“ I : Donc, tu parlais des étés... Est-ce que ça vous arrivait d’aller en vacances ? Avec ton père, ta belle-mère et Greg ?

K: Ouais...

I : Un épisode peut-être qui te revient en particulier ?

K : On est toujours parti en vacances tous les étés en fait... Différents genres de voyages là. Tsé, des fois, c'était des voyages plus en voiture aux États-Unis. (...) On a fait une croisière à un moment donné. On est allé à Disney en Floride. Tsé, on a fait des trucs différents chaque année. Ce n'était pas toujours évident les vacances là... C'était pas évident. Parce que c'était juste comme une concentration de la dynamique avec moi et ma belle-mère qui était intense. Pis, une concentration de la dynamique de comme... Quand il y a des conflits avec mon frère, c'est ce que je te racontais tantôt là... Mais comme, qui prend le bord de qui... Pis comme, je me rappelle particulièrement en fait... C'est pas mal le dernier voyage que j'ai fait avec eux autres parce que j'étais vraiment tannée (...)" (Karine, 24 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Bien que des souvenirs comme les vacances en famille soient évoqués, l'extrait de Karine indique que l'atmosphère conflictuelle dans laquelle a eu lieu la cohabitation se transpose même lors des occasions spéciales. Nous avons observé ce même phénomène chez nos participant.es qui décrivent avoir vécu dans un environnement familial où les tensions étaient omniprésentes durant la co-résidence.

Enfin, les benjamins de leur fratrie, indépendamment de leur genre, retracent leurs souvenirs de manière concise, que cela soit des épisodes de vacances ou des souvenirs relatifs aux temps de fêtes, les anniversaires ou autres moments spéciaux. Prenons le cas de Julien, benjamin de sa fratrie, qui nous raconte dans l'extrait qui suit ses souvenirs en colonie de vacances :

“ J : (...) Des souvenirs de grandes vacances, tous ensembles, il n'y en a pas beaucoup. Parce que c'était dur pour les parents avec 5 garçons à charge, trouver une maison pour ça, le voyage et tout. Donc, nous on partait toujours en colonie de vacances. Parce qu'avec ma ville, la colonie de vacances n'était vraiment pas chère. Pis, c'était trop drôle, parce que mes frères étaient partis avec les frères des personnes avec qui je partais. Plein de réseaux ! (...)

I : Tu peux peut-être me raconter une colonie de vacances qui te revient en tête ?

J : Oh... Non, mais les colonies c'est comme les colonies de vacances. C'est juste qu'il y avait forcément un animateur, forcément une personne qui connaissait un de mes frères en fait. Et même des colonies où c'était Ian qui était le directeur de la colonie. (*Rire*). (...) C'était drôle, parce que moi je faisais, genre, je jouais quoi : « Ah, Ian !!! » (*Dans un ton moqueur*). Il me payait des trucs avec l'argent de la colonie. Il me filait des tablettes de chocolat en cachette, c'est arrivé une fois ou deux, je pense. Mais c'était très drôle ! Parce que Ian il restait comme... Devant tout le monde il n'avait pas de relations interpersonnelles, c'étaient des relations d'autorités. Mais en dehors, quand j'allais le voir, ben c'était sympa. (...)

I : Tes autres frères étaient aussi présents ?

J : Non, jamais fait de colonies avec mes frères. Mais mes frères sont partis en colonies ensemble certains. (...) Mais ouais, les vacances... J'ai pas de souvenirs précis de vacances avec tout le monde. Mais je sais que je suis parti en vacances avec Liam et Arnaud, avec des groupes. Puis je sais que souvent les trois fils du côté de mon père partaient en Angleterre dans la famille de leur mère. Donc, c'était souvent séparé. Puis des fois, l'autre Arnaud – le fils de ma mère – partait avec la famille de ma mère. Moi je suis beaucoup parti en vacances avec mes parents. Mais moins quand ils avaient 5 enfants, ils avaient moins d'argent à disposition que quand moi j'étais un enfant (...)" (Julien, 20 ans, benjamin et enfant pivot de sa fratrie mixte)

Sur la base des trois extraits présentés, nous pouvons apporter quelques nuances quant à ce que les recherches nous apprennent sur le rapport au passé et aux modalités de la transmission de la mémoire. Bien que les écrits de Davis (1999) et Fivush et Reese (1992) stipulent que les femmes auraient une plus grande capacité à exprimer leur mémoire de l'enfance et de décrire l'ambiance ou les émotions qui caractérisent ces souvenirs, nous retrouvons autant dans les récits de Julien que dans les récits des participants comme Florian (nous aurons l'occasion de présenter ses souvenirs dans les prochaines sections), une grande capacité à se remémorer et à exposer leurs souvenirs avec précisions et détails. Quelles seraient donc les explications derrière ces « nuances » ? Nous proposons que ces différences proviennent possiblement des conceptions personnelles, des affections et attachements qu'Ego porte envers l'ensemble de son groupe familial, comme nous l'a stipulé Julien dans son entretien du fait qu'il ait « *grandi dans le fantasme de mes grands frères* » – pour reprendre ses propres mots. Ainsi, nous sommes d'avis que le fait d'avoir des sentiments fraternels envers les membres de la fratrie – germaine ou recomposée – se répercutent sur les transmissions de mémoire ainsi que sur le rapport au passé d'Ego et ce, indépendamment de son genre ou du type de fratrie dont il/elle provient.

4.4.2 Anecdotes et chroniques des frères et sœurs

Évoquer les souvenirs du passé durant la cohabitation, c'est évoquer des anecdotes et des chroniques partagées entre les frères et sœurs des familles recomposées. Dans les lignes suivantes, nous présenterons trois extraits à travers les récits de Randa, Albert et Marielle.

Les anecdotes de Randa

Dans l'extrait qui suit, Randa raconte un des nombreux moments de son enfance passés avec tous ses frères et sœurs. Si ces épisodes sont emblématiques des moments heureux, évoquer ces anecdotes fut aussi l'occasion pour elle d'analyser les efforts de son père :

“ R : (...) Un truc qui nous a fait flipper, on a galéré, on a dû se serrer les coudes et tout... Alors, on ne devait pas monter le cheval. On en avait deux, et il y avait un que mon père avait acheté dans mon village. Donc le cheval dès que tu le détaches il s'enfuit, il retourne chez lui. Donc on l'a monté – moi j'adore monter les chevaux. À un moment, je suis tombée. Et le cheval en a profité pour courir. On était là et on savait qu'il allait revenir (*Ndlr* : son père), il restait peu de temps. Donc, il fallait décider qui allait le chercher, qui va rester, qui va couvrir ici... Donc, c'est toute une histoire et tout. On a pris l'âne, pour aller chercher le cheval. (*Rire*)

I : Et l'âne est parti ? (*Rire*)

R : Ouais, l'âne est parti ! Donc, on s'est retrouvé avec l'âne qui est parti, le cheval qui est parti (*rire*). Et il y avait, Sembou qui était là. On devait faire le parcours jusqu'au village – depuis la maison c'est tout droit pour aller au village – pour aller chercher le cheval. On lui avait donné un truc rouge comme si – Ah, on était bête à l'époque – donc, on lui disait : « Il faut que tu remues le truc si papa arrive ! » Donc, quand on s'est éloigné, le temps de revenir, papa était arrivé et il a remué le truc, mais on l'a pas vu ! On a ramené le cheval, mais l'autre qui était parti chercher l'âne, n'a pas pu revenir avec l'âne. On était crade et tout... (...) On était petit, tu vois ? Le cheval nous a traînés partout... La maison était en désordre parce que Sambou s'ennuyait ! Et mon père quand il est revenu, c'était la pagaille totale dans la maison. Pour la première fois, il a gueulé, mais il a plus rigolé en fait. Parce qu'il comprenait pas le délire ! Il y avait l'âne qui était parti, le cheval qui l'était aussi. Il nous apercevait en train de tirer le cheval. On était devant avec Diémé et tout. (...) Je pense que ça fait vraiment partie des moments les plus heureux de ma vie. J'avais hâte d'y aller, pour toutes nos conneries (...) Je pense qu'il (*Ndlr* : son père) a quand même fait des efforts. Parce que je pense pas que c'était juste par plaisir qu'il s'entourait de tous ces animaux, tu vois ? C'était juste aussi une façon de rendre les choses intéressantes pour nous. Parce qu'il y avait vraiment des animaux qui ne servaient absolument à rien !” (Randa, 29 ans, cadette de sa fratrie mixte)

Les anecdotes d'Albert

Pour Albert, l'évocation des anecdotes fraternelles ont également exposé les interactions qui ont eu lieu à l'insu des parents au moment de dormir, les inscrivant dans un univers caché, voire destiné uniquement aux membres de la fratrie :

“ I : Est-ce que tu as quelques anecdotes qui te reviennent à l'esprit ? Par exemple, aux temps des fêtes de Noël ou le Nouvel An etc., ? Ou alors, lors de tes taquineries que tu faisais à tes frères et sœurs ?

A : Ah ! Un dont je me rappelle, qui était très drôle ! Donc, c'était le film *The Ring* qui venait de sortir, tu connais ?

I : Oui, je pense que oui. C'est un film de frisson il me semble ?

A : Ouais ! Donc on savait que la publicité faisait très peur. Donc, on a changé le fond d'écran pour la clôture de la face, mais il fallait être un peu loin pour reconnaître, parce que de près ça paraissait pas trop. Fait que, quand il (*Ndlr* : Gaultier) l'a vu, il est tombé de sa chaise. Pis c'était très très drôle ! (*Rire*)

I : C'était quoi sa réaction du coup ? (*Rire*)

A : Il avait eu un peu peur, puis après ça il était fâché. Mais il était le plus jeune, fait qu'il ne peut pas non plus faire trop d'affaires, contrairement à ses deux grands-frères.

I : Je vois... Et justement entre frères et sœurs, est-ce que vous aviez vos propres codes ou de p'tits secrets entre vous pour parler ?

A : Euh... Il n'y avait pas vraiment de codes, mais c'était plus comme... On se cachait au coin de la cour ou de la maison où on ne se ferait pas entendre. Ou on se chuchote le soir, tsé quand les lumières sont fermées quand tu te couches, mais que t'es censé de dormir alors qu'on continue de chuchoter. Des choses comme ça... Mais il n'y avait pas de codes secrets en particulier, mais plus une communication cachée... ” (Albert, 25 ans, cadet de sa fratrie quasi)

Ce ne sont toutefois pas tous les participant.es qui sont concernés par les anecdotes et chroniques au temps de l'enfance et d'adolescence. Marielle qui a connu de nombreux déménagements durant son enfance, a vécu avec l'ensemble de sa fratrie entre 0 à 5 ans :

“J'ai plus d'anecdotes pour après qu'avant, quand j'étais enfant. Parce que la période de cohabitation, ça a été de 0 à 5 ans pour moi. Eux ils étaient plus vieux, ils ont des anecdotes ensemble – les trois, mettons. C'est toutes les deux filles – les deux sœurs – elles étaient proches en âge. Donc, elles ont beaucoup vécu ensemble quand elles étaient jeunes, même si elles ne sont pas de propres sœurs. (...) C'est ça qui fait qui les ont rapprochés autant. C'est ça qui fait qu'elles sont vraiment une cellule familiale... Fait qu'elles se sentent sœurs, même si elles ne le sont pas vraiment. De mon côté, les anecdotes que j'ai, c'est vraiment plus à l'âge adulte... (...) On se voit vraiment souvent maintenant, mais les anecdotes se sont formées depuis les dernières années pour moi...” (Marielle, 28 ans, benjamine et enfant pivot de sa fratrie mixte)

Dans l'ensemble des entretiens, les récits d'anecdotes exposent les souvenirs et moments heureux partagés au moment de la co-résidence. Toutefois, comme Marielle ou les autres benjamins, ils n'ont pas nécessairement accès à ces anecdotes et chroniques en raison de leur jeune âge. La spécificité du cas de Marielle est due également à la courte durée de la co-résidence qu'elle a connue avec l'ensemble de sa fratrie recomposée, soit 5 années durant lesquelles elle était encore enfant. Ainsi, nous pouvons clairement voir que les anecdotes comportent une large part du fond commun de la mémoire familiale, dans la mesure où les frères et sœurs sont proches en âge et s'ils ont connu une longue période de cohabitation. De manière générale, la description de ces anecdotes et chroniques permet à Ego de s'approprier de ces instants en compagnie de ses frères et sœurs et d'ancrer, par la même occasion, leurs liens fraternels. L'évocation de ces épisodes anecdotiques démontre également qui sont les membres des fratries recomposées concernés par ces souvenirs. De ce fait, nous remarquons que tous les membres de la fratrie recomposée sont concernés par

l'évocation des anecdotes et de chroniques à condition que la co-résidence ait été régulière ou s'est étendue sur une longue période.

4.4.3 L'empreinte matérielle de la mémoire familiale

Un des versants de la mémoire familiale est ancré dans les sillons matériels que sont les photos, vidéos, mobiliers ou autre objet qui pour Ego racontent des histoires emblématiques du temps de la co-résidence. L'empreinte matérielle de la mémoire familiale permet de jeter un regard en arrière et de considérer les changements qui ont eu lieu au fil du temps. C'est ce que Fanny expose à propos des photos de familles, qui retracent le mariage de sa mère et de son beau-père ainsi que les traditions familiales :

“ En fait, mes parents se sont remariés. Je pense que c'était en 2004 ? Oui, c'était en 2004, j'étais en 4e année. On dirait que ça c'est dans le... tu me parles de photos de familles, c'est les premières qui me viennent en tête. Des photos qui sont affichées chez mes parents, un peu à la honte... Parce que tu sais, tu es en 4e année et tu n'es pas à ton meilleur (*rire*). Mais, t'sais, ça c'est affiché. C'est comme nos photos de famille. (...) Dans nos albums, souvent, c'est plus des photos justement souvent au chalet. Fait que c'est des photos d'enfants, tsé ? D'enfants, d'ados assis dans le sofa en pyjama, genre... Fait que oui on a nos petits albums de photos de famille qui se continuent. On a nos traditions à chaque Noël de prendre une photo dans l'escalier avec tout le monde. On commence à avoir de la difficulté à entrer dans l'escalier parce qu'on est beaucoup (*rire*). Fait qu'on s'empile un p'tit peu. Mais c'est comme nos traditions de photos...” (Fanny, 24 ans, benjamine de sa fratrie de quasi)

Dans l'extrait de Fanny, les photos illustrent les traditions familiales de chaque Noël, mais indiquent également le rôle et la fonction du chalet familial, espace rassembleur pour sa fratrie recomposée. En effet, ayant un grand écart d'âge entre ses quasis et sa sœur et elle, Fanny nous apprend qu'elle rencontrait ses quasis à chaque deux semaines durant les weekends au chalet, lorsqu'elle était enfant. Selon ses dires, ces fréquents rassemblements au chalet étaient devenus une tradition familiale pour toute la famille. En nous intéressant davantage à ces nombreuses traditions familiales, nous lui avons demandé comment auraient été ses relations fraternelles si le chalet n'avait pas fait partie du décor familial :

“C'est une excellente question... J'ai l'impression que, ne pas avoir eu le chalet ça aurait été complètement différent. Parce que c'est là qu'on passait nos... c'est ce qui nous rassemblait (...). S'il n'y avait pas de chalet tout le monde aurait fait sa vie, j'ai pas l'impression que le lien ce serait créé autant. Moi avec mon beau-père aussi, ça a vraiment créé quelque chose de familial même si la famille est recomposée (...) ” (Fanny, 24 ans, benjamine de sa fratrie de quasi)

Par ailleurs, Florian apporte d'autres informations au sujet des photos de famille. Pour lui, ces photos dévoilent des souvenirs opposés du côté de sa mère et de son père. D'un côté, les clichés le renvoient aux souvenirs monotones et de l'autre côté aux souvenirs d'une période marquée par plus d'émotions :

“F : (*Il réfléchit*) les Noëls, encore aujourd'hui, avec ma mère ont toujours été identiques. Pas une poêle de changements, je pense au menu. Tout est exactement pareil. Lorsque tu regardes les photos, la seule différence c'est qu'on a grandi. Tout a tout le temps était pareil, donc c'est assez monotone ! J'ai essayé moi de changer l'esprit de... De réduire la consommation, d'acheter les jeux de société... Mais c'est jamais passé. Ça n'a jamais... Mon beau-père n'a jamais accepté ou était ouvert... Mes sœurs ont toujours suivi son lead mais... Donc, non je n'ai pas d'événements marquants : on ouvre les cadeaux, on déballe les cadeaux, on mange pis c'est ça. Avec mon père, j'ai des souvenirs un peu plus... musiciens là. D'ailleurs à Noël, il y avait un mini-stage là, avec la batterie. Mon oncle jouait de la batterie, mon père l'harmonica et le chant, puis il y avait des guitaristes. Ça faisait comme les Beatles. C'était comme un Noël Beatles, c'était très cool ! (...)” (Florian, 38 ans, aîné de sa fratrie de demi)

En essayant d'en savoir davantage sur ces photos de familles, Florian nous exposa qu'il y avait beaucoup de photos avec sa mère, mais que le peu de photos en compagnie de son père étaient les plus significatives :

(...) On a un mur complet, c'est juste des albums photos. C'est quelque chose que j'ai gardé, moi-même j'ai plein de photos des enfants. J'imprime les photos, je mets dans les albums. Ça ça vient de ma mère. Donc, oui il y a plein de photos, il y a des histoires. On a vraiment beaucoup de photos.... (...) Il y a des photos de c'est ça... Souper d'anniversaire, c'est ça que je te disais... Tout le temps la même photo, tout le monde assis à table on sourit avant de commencer de souffler les bougies du gâteau. Mais sinon ça peut aussi être aussi pendant les vacances. Photos de nous en camping en train de... Autour du feu. Ben, il y a une photo par exemple, ça nous rappelle la fois où : « Ah oui, ça c'était le camping où on est allé manger chez des amis. Pis quand on est revenu, on a remarqué qu'on avait oublié un sac de biscuits. C'était nos biscuits favoris en plus... Pis là il y a l'ours qui est en train de manger nos biscuits. Ben là c'était le bébé ours, donc là on a fait vite. On est allé dans l'auto, la maman ourse n'était sûrement pas loin » (*rire.*). Je me souviens vraiment de ça, il y avait un aspect émotif là-dedans. (...) À l'inverse, mon père prenait pas beaucoup de photos, mais je pense que c'est Marta (*Ndlr* : l'ex-conjointe de son père) qui en prenait. Mon père n'a jamais vraiment pris de photos. En plus les quelques rares photos de mon enfance avec mon père, c'est plus significatif... Parce que l'effet de la rareté. (...)” (Florian, 38 ans, aîné de sa fratrie de demi)

Tout comme les anecdotes et chroniques fraternelles, la description des photos de familles fut une occasion pour Ego de dépeindre le contenu de ces clichés et de se transposer dans une époque colorée par les réalités familiales. Cela rejoint précisément les conclusions de Belleau (1996) au sujet des fonctions et représentations des photos de familles. Si pour Fanny les photos parlent de

souvenirs heureux et spéciaux, elles permettent également d’observer les changements qui ont lieu au fil du temps, notamment avec l’arrivée des conjoint.es et des neveux et nièces. Faire appel aux souvenirs d’enfance et de l’adolescence a également permis d’entrevoir la fonction régulatrice des espaces, comme le chalet familial dans le cas de Fanny, dans l’établissement des rapports fraternels. La capacité des participant.es à retracer ces anecdotes démontre d’une part la présence d’un repère collectif où les liens d’alliance significatifs ont été instaurés – comme le concevait Van Cutsem (1998) – et, d’autre part, leur aptitude à réactiver leurs liens et de reconnaître que leur fratrie recomposée était bel et bien une partie intégrante de leur réalité familiale. Néanmoins, reconnaître et évoquer ces souvenirs ne suffit pas pour évaluer dans quelle mesure ces mémoires familiales influencent la consolidation des liens fraternels.

Chapitre 5 Regards rétrospectifs : évolution des relations fraternelles

Introduction

Selon les récits des quatorze participant.es, les relations entre frères et sœurs durant l'enfance et l'adolescence ont évolué de façon à consolider les liens, ou au contraire, à les distancer à l'âge adulte. Nos interrogations de type rétrospectif ont conduit les participant.es à évaluer leurs attitudes et leurs rapports ainsi que ceux de leurs frères et sœurs au fil du temps. Dans ce chapitre, nous aborderons l'évolution de ces relations fraternelles en deux pans : en premier lieu, à travers les facteurs qui ont influencé les relations fraternelles au temps de la co-résidence et en deuxième lieu, en exposant les éléments qui ont influencé ou influencent encore les relations entre frères et sœurs à l'âge adulte. Ajoutons que les facteurs comme les perceptions de privilèges, les traitements différentiels ou préférentiels à l'encontre d'un ou plusieurs membres de la fratrie sont des composants qui s'imbriquent depuis le début de la co-résidence, et même jusqu'à maintenant. Il s'agira donc de les exposer en deux temps, car ils permettent d'entrevoir les mécanismes relationnels qui en découlent.

5.1 Les facteurs qui influencent les relations entre frères et sœurs au temps de la co-résidence

Au temps de la co-résidence, les rapports entre frères et sœurs s'articulaient principalement autour des activités en commun et la vie de tous les jours, ou encore lors des périodes de la garde partagée. Ces moments de cohabitation sont également teintés par le rang et le rôle joué par les frères et sœurs dans la fratrie recomposée, ainsi que dans une moindre mesure, par les relations entretenues avec les beaux-parents et parents.

5.1.1 Les activités communes et la vie de tous les jours

Habiter sous le même toit signifie qu'il y a des règles et des disciplines à suivre, qui sont de manière générale, appliquées à tous les enfants présents dans la maison familiale. En outre, ces cohabitations sont également caractérisées par les moments de jeux et d'activités en commun.

5.1.1.1 Les règles et disciplines de la maison

La plupart des participant.es décrivent avoir activement pris part aux tâches ménagères, indépendamment de la fréquence de cohabitation avec les autres membres de la fratrie recomposée. Les responsabilités tournaient davantage autour du rangement de la chambre, de la vaisselle, nettoyer la salle de bain ou le salon : tout cela selon un système de rotation ou en échangeant les tâches avec les autres membres de la fratrie. Mélanie raconte avec humour combien la vaisselle était une tâche qu'elle essayait constamment d'éviter :

“ Chez nous la personne qui cuisinait, faisait pas la vaisselle. Puis, moi j'ai toujours détesté faire la vaisselle : on n'a jamais eu de lave-vaisselle. Donc, moi je me dépêchais tout le temps pour dire que je faisais le souper là. J'avais 10-12 ans quand j'ai commencé à cuisiner, parce que je voulais pas faire la vaisselle. Quand j'étais prise à faire la vaisselle, on se battait pour savoir qui allait laver, puis qui allait essuyer. Moi, je voulais pas laver. Parce que je détestais quand tu fais la vaisselle, tu remplis le lavabo tout ça, puis à la fin, il y a plein de trucs dégueu dans le fond du lavabo (*rire*). Ça me faisait mal au cœur, fait que je voulais pas laver ! Fait qu'on se battait pour savoir qui allait essuyer. Pis là, quand on essuyait, c'était comme (*rire*) : « Ah, ça c'est encore sale ! » (*Rire*). Pis là, on remettait l'objet dans le lavabo. On faisait exprès pour : « Aaahh, c'est mal laver ! » On mettait tout dans le lavabo, juste pour faire chier l'autre. C'était vraiment drôle ! (*Rire*) ” (Mélanie, 39 ans, cadette de sa fratrie de quasi)

Toutefois, pour quelques autres des participant.es, prendre part aux tâches ménagères n'était pas obligatoire, voire interdit. Observons deux cas – ceux de Robin et Nadja – qui expliquent les logiques parentales derrière cela.

Le cas de Robin

Robin a vécu de manière permanente avec sa mère et son beau-père. Elle explique que sa mère lui a toujours interdit de faire les tâches ménagères en raison de l'importance qu'elle portait à son éducation et à sa capacité à avoir de bonnes notes. La même situation se répète avec son frère actuellement. Voici ce qu'elle en dit :

“ We don't... My mom does everything at home. Like, because she is so academically focused, she always wants us to do homework. Even though, we already finished our homework, she wanted us to do next week's homework. So that's why, when I was in my room, nobody had any idea what I was really doing besides homework. So, I never did anything around the house. My brother doesn't do anything too because it's just school, school, school! So that's our whole life... (*rire*) ” (Robin, 22 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Le cas de Nadja

Nadja qui était en intermittence avec sa fratrie durant les vacances d'été, décrit de son côté, ne pas prendre part aux tâches ménagères. Elle raconte que depuis un incident avec sa belle-mère – les oncles et tantes de Nadja estimaient que sa belle-mère la forçait et l'exploitait en la faisant prendre part aux ménages lorsqu'elle était plus jeune – cette dernière refuse désormais que Nadja s'y mette pendant les vacances. Nadja minimise donc les tâches :

“ Je voulais m'impliquer, mais vu que ce qui s'est passé avant quand j'étais jeune et tout. Ma belle-mère ne veut pas. Donc, je fais le minimum. Je fais mon lit, si je bois dans un verre j'essaie de le laver. Tu sais, genre, comme ça je fais mes propres trucs. Mais quand je fais des trucs, elle me dit de laisser... Pourtant ça ne me dérangerait pas ! ” (Nadja, 23 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Ainsi, dans l'ensemble des cas des participant.es, à l'exception de Nadja, le partage des tâches ménagères a été fait de manière égale : frères et sœurs, qu'ils soient liés par les liens de la germanité ou d'alliance, participaient aux tâches donnant ainsi une dimension égalitaire dans le traitement des enfants de chaque conjoint. Placer les enfants au même niveau dans ces activités ménagères, faisait donc partie des stratégies parentales en vue d'instaurer une discipline applicable à tous les membres de la fratrie.

5.1.1.2 Les activités communes

La co-résidence ne se résumant pas aux tâches ménagères, les participant.es ont bien évidemment passé beaucoup de temps ensemble à jouer ou se sont découverts d'intérêt commun, forgeant ainsi des liens fraternels s'apparentant aux liens d'amitié. Dans l'extrait suivant, Randa raconte les moments de jeux et d'activités avec ses frères et sœurs surtout durant les vacances d'été après les mois qu'elles passaient (sa sœur Hissa et elle) auprès de sa grand-mère à qui elle était confiée. Évoquer ces épisodes de jeux a ravivé sa mémoire, marquant ainsi ses souvenirs d'enfance. Randa nous raconta également comment ses frères et sœurs intégraient l'un des membres de la fratrie – Aminata qui a gardé les séquelles de son AVC – dans leurs moments de jeux :

“ Parce que après, elle (*Ndlr* : Aminata) a eu son accident cérébral. Donc elle n'arrivait plus à marcher c'était devenu plus compliqué et elle n'entendait pas bien. (...) Du coup, quand elle venait, on n'arrivait pas forcément à communiquer (...) On s'amusait, mais c'était pas vraiment ... elle n'était pas vraiment là-dedans... Mais c'était qu'on ne pouvait pas la laisser de côté, tu vois ? Donc, il n'y avait pas quelqu'un de son âge donc on la mettait dans le lot. On la disait : « Garde le poteau ! Fait le gardien de but ! », tu

vois ? On faisait des petits jeux. Il y avait des billes aussi ? Des billes qu'on utilisait. On avait découpé aussi des cartons, parce que mon père trouvait que c'était du gaspillage. En fait, on lui demandait de nous acheter des puzzles. Il a donc emmené un carton et des feutres et il nous a dit : « Vous voulez des puzzles ? Créez votre puzzle ! » (*Rire*). On a dessiné, on a dessiné des tonnes de trucs, après avec les ciseaux on a découpé et on a colorié. Et du coup, on a créé notre puzzle (*rire*). » (Randa, 29 ans, cadette de sa fratrie mixte)

Pour Albert, les jeux en commun comportaient aussi bien une dimension amusante que de taquineries envers les plus jeunes de la fratrie :

“ I : Des intérêts communs ?

A : Oui, mais je pense que c'est surtout la proximité d'âge avec les garçons. Donc, oui les intérêts communs quelque part, ça va de soi. Bin enfin, on jouait au ballon, on jouait aux cartes Pokémon, des Nintendo...Des affaires comme ça.

I : Ah oui, tout ça c'est à l'époque de beyblade et tout ?

A : Ouhiii, ça aussi un peu (*rire*). Je me souviens que cela faisait mal. Je me rappelle m'en avoir mangé sur les doigts (*rire*). Se mettre ensemble pour tourmenter les frères plus jeunes, un petit peu. Ça c'est un classique...

I : Genre, il y avait des petites équipes qui se formaient contre une autre ?

A : Bin, c'était pas constant... Ça roulait ! (...) Ça dépendait de la situation... Tsé, une des jobs du grand-frère, c'est un peu de faire des mauvais coups à son p'tit frère ou sa p'tite sœur.

I : Un exemple peut-être ?

A : Bin... En particulier non... C'était de les faire peur, j'sais pas. Ou des images de films d'horreur près de l'écran de télé, des p'tites choses comme ça..." (Albert, 25 ans, cadet de sa fratrie quasi)

Toutefois, nos participant.es, particulièrement ceux et celles qui partageaient un écart d'âge assez important avec leurs plus jeunes frères et sœurs, précisent que les activités communes servaient davantage à amuser les plus jeunes. Pour Florian, les moments de jeux avec ses demi-sœurs furent marqués par les tensions qui existaient avec son beau-père alors que les jeux avec son demi-frère furent affectés par l'écart d'âge. Dans l'extrait suivant, Florian explique les deux aspects découlant de ces activités :

“F : (...) Mais à l'enfance, j'essaie de voir quand j'étais plus jeune. (...) Un peu ouais. Mais comme je te disais, on jouait pas beaucoup ensemble. Je faisais les choses de mon côté. Des fois, j'allais les taquiner un peu. (...) J'ai déjà le goût de dire que j'avais... Je me rends compte au fur et à mesure de mes thérapies, à quel point, c'était marqué déjà à l'époque. Mais ma relation avec mon beau-père était différente déjà de la relation qu'il avait avec ses filles à lui. Donc, peut-être que ça venait teinter nos relations. C'est-à-dire que je me suis jamais senti super proche de mes sœurs... pour diverses raisons. Ce

qui fait qu'on n'a pas eu beaucoup... C'est ça, du plaisir à jouer ensemble. Bon, il y aussi l'écart d'âge à prendre en compte. On n'a pas non plus eu de grosses chicanes. (...) Je pense que j'ai beaucoup ressenti de l'injustice beaucoup déjà très jeune que je porte encore un peu avec moi – on en parlera tantôt là. Mais ouais... Rapidement, j'ai pas vraiment été appelé à faire beaucoup de choses avec elles. Pis, c'était pas nécessairement quelque chose encouragée par mes parents je pense – par ma mère et mon beau-père. (*Il réfléchit longuement*). Désolé, je ne peux pas te donner vraiment plus de matières à ce niveau-là (...)

I : Et avec Léon ?

F : Avec Léon, c'était encore plus difficile. (...) Je jouais... Encore là, je l'amusais : je jouais aux voitures avec lui... (...) On a partagé un peu des vacances ensemble – des vacances avec mon père. On allait au chalet familial. Mais on avait dix ans de différence hein. On jouait encore au hockey dehors ensemble. Encore là, pas beaucoup de souvenirs d'activités partagées. ” (Florian, 38 ans, aîné de sa fratrie de demi)

À travers les récits des participant.es qui abordent les activités communes, nous constatons que les moments de jeux rassemblent l'ensemble des frères et sœurs des fratries recomposées. Ces activités en commun créaient une atmosphère collective où frères et sœurs peuvent se retrouver et apprendre à se connaître. Cependant, comme nous l'avons vu avec Florian, d'une part les écarts d'âge donnent lieu à d'autres types de dynamique au niveau des jeux et amusements, et d'autre part, les rapports tendus avec le beau-parent impactent ses interactions avec ses demi-sœurs. En effet, Florian expliqua au cours de son entretien qu'il n'avait jamais ressenti l'affection de son beau-père à son égard et que l'attitude de sa mère n'avait pas non plus contribué à alléger la situation. Ces traitements différentiels de la part de son beau-père ne l'ont pas aidé à avoir des relations de proximité avec ses demi-sœurs, quand bien même ils habitaient sous le même toit. Ces traitements différentiels dans la fratrie de Florian confirmeraient-ils la thèse de Danielsbacka et Tanskanen (2016), Hetherington (1999), Schnettler et Steinbach (2011) qui conçoivent que le partage de liens biologiques entre un parent et son enfant influencerait les rapports différentiels et préférentiels qui s'agencent ?

5.1.2 Le rang et les rôles dans la fratrie

Dans ce volet de l'analyse, nous aborderons l'influence du rang de naissance et le rôle joué dans la fratrie dans l'agencement des relations fraternelles. Lorsque la recomposition familiale a lieu en présence des enfants de chaque conjoint ou avec la naissance de nouveaux frères et sœurs, les enfants se voient attribuer un nouveau rang. Ainsi, l'aîné d'une fratrie peut se retrouver au rang du cadet comme Albert, ou le benjamin qui devient également le cadet en la présence d'autres plus jeunes enfants, comme Mélanie. Au cours des entretiens auprès de nos quatorze participant.es, nous

avons réalisé que le rang de naissance – qu’il soit dans la fratrie germaine ou recomposée – était intrinsèquement lié au rôle que les frères et sœurs jouaient durant la co-résidence. Ces mêmes rôles, fonctions et rangs de naissance étaient à leur tour reflétés dans les types de relations fraternelles qui se sont établies.

5.1.2.1 Les rôles joués dans la fratrie

Les rôles joués par les membres de la fratrie recomposée au-delà du rang occupé dépendent aussi de leur personnalité qui joue évidemment dans les types de relations fraternelles qu’ils entretiennent avec leurs frères et sœurs. Ces mêmes rôles et relations sont souvent influencés par les attitudes et discours que tiennent les parents ou beaux-parents à l’égard des enfants. Indépendamment qu’il s’agisse des fratries germaines ou des fratries recomposées, nos données montrent, comme les explications de Van Cutsem (1998), que le rôle de l’aîné, du cadet et du benjamin sont globalement similaires. Ainsi, dans les lignes suivantes, nous exposerons les divers rôles de l’aîné, du cadet et du benjamin tout en abordant les types de relations fraternelles qu’ils ont entretenues.

L’aîné

Le rôle d’aîné a été décrit comme celui ou celle qui projetait la figure parentale comme Robin et Florian ; protectrice dans le cas de Gaëlle ; pédagogique comme nous le stipulait Karine, envers les plus jeunes de la fratrie. Il semble également être celui/celle qui est admiré.e, et qu’il faudrait suivre. Ceux qui se trouvent au rang de l’aîné.e comme Florian, Gaëlle, Karine, Nadja et Robin, décrivent avoir eu à adopter le rôle du grand frère/ de la grande sœur responsable des plus jeunes, que ce soit en les amusant ou en les gardant lorsque les parents n’étaient pas présents. Dans l’extrait suivant, Gaëlle décrit la relation maternelle et protectrice qu’elle entretenait avec sa demi-sœur lorsqu’elle était encore bébé :

“ G : Mais je suis devenue... J’étais très protectrice. C'est-à-dire, s'il lui arrivait quelque chose comme si elle tombait, je pleurais... (...) J'étais vraiment comme on dit gaga. C'était une des choses les plus importantes à mes yeux comme si ça avait été mon enfant.

I : Et avec votre frère ?

G : Avec mon frère aussi, mais moins je pense. J'ai moins cet attachement parce que ma belle-mère était très très protectrice de son fils. Donc, je le voyais moins et j'ai moins eu cet attachement... ” (Gaëlle, 49 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Bien que pour Florian ses interactions avec ses plus jeunes demi-sœurs et frère se traduisaient par les divertissements, celui-ci décrit comment il s'est mis à incarner la figure du grand frère qui impressionne ou une figure paternelle :

“ Ce qui est particulier à mon niveau c'était il y a quand même un grand écart d'âge. Évidemment, les intérêts communs il n'y en avait pas beaucoup. Tout au long de mon enfance, je pense que je représentais un modèle pour elles (*Ndlr* : ses demi-sœurs). Surtout Félicia qui est arrivée tout de suite après moi. J'étais son grand frère, beaucoup plus grand. Donc, je faisais des choses qui l'impressionnaient. (...) Je pense à la fois où je me suis teint les cheveux. Elle était encore petite, moi je devais avoir quoi ? 16 ans ? Et elle, elle avait 10 ans. Elle voit son frère avec les cheveux bleus, des trucs comme ça (*rire*). (...) Je pense que je l'ai inspiré à différents niveaux. Donc, on n'avait pas nécessairement d'affinités particulières ou d'activités qu'on partageait ensemble, ni avec elle, ni avec Anna. (...) Avec Léon, j'étais vraiment le grand frère. J'étais même par moment un peu la figure paternelle... En tout cas, le grand frère qui prend un peu les responsabilités d'adultes avec lui quand mon père n'allait pas bien. Après sa séparation avec Marta (*Ndlr* : l'ex-conjointe de son père), mon père est tombé en dépression. Il n'était vraiment pas bien là. Je pense que j'ai pris sur moi d'essayer de rassurer mon frère, d'être avec lui, de m'occuper de lui pour qu'il en souffre moins. C'était plus ce type de relation que j'avais avec lui. (...)” (Florian, 38 ans, aîné de sa fratrie de demi)

Dans les deux récits, l'aîné est représenté comme le frère ou la sœur ayant la responsabilité des plus jeunes membres de la fratrie, faisant donc office de parents. Dans le cas de Gaëlle, son rôle maternel s'exprimait davantage auprès de sa demi-sœur que de son demi-frère, du fait que les deux sœurs ont vécu de manière permanente ensemble. Florian lui, a dû adopter un rôle paternel auprès de son jeune demi-frère. Toutefois, prendre la figure parentale n'a pas nécessairement été un choix personnel pour lui, car il nous apprend durant son entretien que son père lui a plusieurs fois rappelé qu'il se devait d'être un grand frère présent pour Léon, son demi-frère. D'autre part, à travers l'ensemble des entretiens, nous avons essayé de trouver s'il y avait une différence dans le rôle et fonction des aîné.es lorsqu'ils se trouvaient dans leur fratrie germaine ou recomposée : cette démarche n'a rien dévoilé de significatif, si ce n'est que les aîné.es (devenu.es cadet dans la fratrie recomposée) maintenaient des attitudes s'apparentant à leur rôle auprès des plus jeunes frères et sœurs. Conserver cette fonction d'aîné, ne semble pas non plus avoir produit des rivalités ou de tensions dans leurs interactions avec les autres membres.

Le cadet

Dépendamment de chaque fratrie, les différents rôles du cadet dans les discours apparaissent comme celui/celle qui perturbe les autres membres de la famille, le médiateur/la médiatrice ou alors celui/celle qui reste à l'écart de tous, dans son coin. L'extrait suivant affiche le récit de Mélanie concernant les rôles joués par ses quasi-frères se situant tous deux au rang du cadet :

“ (...) Sinon, tsé comme, à un moment donné, c'est ça je pense que c'était de l'amour et de la haine qu'on (*Ndlr* : Mélanie et Martin) avait l'un pour l'autre. Parce qu'à un moment donné il (*Ndlr* : Martin) faisait des trucs pour me faire du mal ou de la peine... Fait que moi je faisais des trucs pour lui faire de la peine. À un moment donné, j'avais pris ses magazines d'haltérophilie (...) et déchiré ses magazines. Puis il était vraiment fâché, il a failli me casser le bras. Puis là mon autre demi-frère est arrivé sur le fait, c'est lui qui l'a arrêté. Parce que Jeannot, c'est quelqu'un qui... qui aime ça rire des gens, se foutre la gueule du monde, jusqu'à même des fois faire pleurer des gens, mais à un moment donné il réalise quand ça va trop loin. (...) C'était souvent lui, quand Martin allait trop loin, c'était souvent lui qui arrêtaient les situations. Il faisait la même chose avec sa petite sœur. Tsé, il (*Ndlr* : Martin) la faisait souvent pleurer (*rire*) parce qu'il était méchant (*rire*)... Mais les enfants, c'est toujours méchant là ! (...) Je me souviens que... Ben comme ma demi-sœur, elle avait beaucoup d'acné, ben il la traité de champs de fraises et de tout ce que tu veux là (*rire*). Des choses vraiment méchantes. (...) Jeannot, c'était tout le temps celui qui nous sauvait, qui arrêtaient les situations là. Même s'il était un enfant troublé avec la drogue et tout ça. C'était pas quelqu'un de méchant : il était drôle, mais bon (...) ” (Mélanie, 39 ans, cadette de sa fratrie de quasi)

Dans cet extrait, ses deux quasi-frères, tous deux cadets, jouent des rôles différents : un s'apparentant à celui de l'aîné ayant la responsabilité des plus jeunes et l'autre étant taquineur, ce qui rejoint ainsi les descriptions de Van Cutsem (1998) au sujet des enfants se trouvant au rang du cadet.

Le benjamin

Le rôle du benjamin est lié aux descriptions qu'ont données les aînés et les cadets de notre échantillon : les plus jeunes tendent à être admiratifs à l'égard des plus vieux, essayant de suivre leurs traces. Du point de vue des aînés, les benjamins sont également décrits comme ceux qui cherchent l'approbation et la reconnaissance des plus vieux. Randa décrit justement sa relation avec les benjamins de sa fratrie recomposée en ces termes :

“ Genre, exemple, Aminata et Daka, elles parlent entre elles ! Tu vois, quand Aminata vient, tu les entends glousser dans leur chambre ou papoter. Mais, c'est pas forcément avec moi qu'elles vont le faire (...) c'est comme je suis trop âgée pour elles en fait (*rire*). Donc, c'est juste l'approbation quoi... Elles vont chercher de la félicitation des choses comme ça... J'étais trop trop vieille pour elles ! (*Rire*) ” (Randa, 29 ans, cadette de sa fratrie mixte)

Julien quant à lui, en tant que benjamin de sa fratrie mixte, stipule avoir eu une relation très intime avec son frère aîné Ian lorsqu'il était jeune. Bien qu'il semble avoir du respect et de l'admiration pour l'ensemble de ses frères, il nous a longuement parlé du parcours de Ian :

“ Il a fait des études d'ingénierie, puis il est allé à la London School of Economics, puis là, il fait du consulting... Pour euh du management ? Mais il travaille chez Mackenzie - une grosse boîte de consulting. Donc vraiment un travail avec beaucoup de responsabilités. C'est vraiment quelqu'un de très droit en fait. (...) En devenant un jeune adulte et un adolescent, etc., je me rendais compte que lui, il était vraiment très droit dans ses bottes. Donc, moi qui étais plus dans une période où tu fais des bêtises et des conneries, lui il était vraiment ailleurs. (...) Il a toujours été quelqu'un qui savait ce qu'il voulait, alors que moi, j'ai jamais su ce que je voulais, j'ai toujours été à gauche et à droite. Et comme il était pas autour de la maison à cette époque-là quand je me développais, bah, ça a coupé les liens. Puis ensuite, je me retrouvais avec les études scientifiques, puis il avait fait de grosses études scientifiques, il pouvait m'aider à travailler. Mais ça, ça ne marchait pas. (...) Et maintenant qu'il vient d'avoir une fille et que moi aussi je suis parti et que je suis le seul parmi les autres frères qui est parti, en fait... En fait, lui c'est le plus grand qui a tout réussi, puis moi, en France, j'ai fait des études de médecine, ça m'a pas plu, puis je suis parti d'ici. ” (Julien, 20 ans, benjamin et enfant pivot de sa fratrie mixte)

D'autre part, le changement au niveau de la position ordinale lorsque de nouveaux frères et sœurs arrivent provoque des interactions difficiles auprès des benjamins. Mélanie, qui s'est retrouvée dans cette situation, aborde dans l'extrait suivant comment ses rapports avec sa quasi-sœur ont été tendus :

“ (...) Puis aussi, ma demi-sœur qui est plus p'tite, je m'entendais bien avec elle, mais c'était tout le temps une compétition. Parce que : moi j'étais le bébé chez moi, elle elle était le bébé chez elle. Puis là, comme si ça prenait ma place de bébé. Donc, ça été euh... On s'aimait bien, mais des fois on voulait s'entretuer. Donc, c'était difficile. C'était pas facile... (...) À un moment donné, je me suis retrouvée toute seule avec ma demi-sœur et les deux garçons. (*Elle s'arrête et y repense*) ... Ça, ça été difficile pour moi. Parce que comme je te le disais, c'était comme une compétition avec ma demi-sœur. Elle m'avait dit une fois : « Ah, tes sœurs sont parties, maintenant t'as plus ta place ici ! ». Donc, elle me disait des choses méchantes comme ça. (*Elle s'arrête*). Même si des fois on s'aimait beaucoup, des fois on se détestait aussi. Donc, c'est ça... J'ai été pendant

quelques années, la seule de ma fratrie à moi, dans la maison. Pis ça c'était... Ben c'était pas facile non plus !'' (Mélanie, 39 ans, cadette de sa fratrie de quasi)

Dans son extrait, Mélanie expose comment la relation avec sa quasi-sœur a été compétitive et a mené à un changement au niveau du rang de naissance qu'elle occupait antérieurement. En effet, ce brouillage au niveau des rangs de naissance résulte en une difficulté à accepter la présence des autres enfants qui partagent un faible écart d'âge entre eux (Poittevin, 2006). La rivalité fraternelle est un fait courant dans les fratries germaines : sa prévalence dans les familles recomposées n'est pas moindre, car elle comporte une dimension beaucoup plus complexe. Selon Leake (2007) et Beer (1988), les quasi-frères et sœurs rivalisent souvent au sujet des ressources spatiales et matérielles. L'arrivée d'un frère ou d'une sœur dans le groupe fraternel crée une dynamique conflictuelle où l'accès et le droit à certaines ressources sont remises en question, car la présence des nouveaux frères et sœurs ne les amène pas nécessairement à avoir un accès égal et légitime aux ressources de la maison. Dans le cas de Mélanie, la situation semble être inversée, car ce sont les enfants de sa belle-mère qui sont venus habiter dans sa maison. Le fait qu'elle ait été la seule de sa fratrie qui a habité une longue période avec ses quasis expliquerait possiblement ce revirement.

Les relations fraternelles au temps de la co-résidence sont marquées par les différents rôles qu'ont joués les membres de la fratrie. L'ensemble des discours des participant.es démontrent que ces rôles d'aîné, de cadet et de benjamin dans les fratries recomposées sont similaires à ce que nous pouvons observer dans les fratries germaines. Comment ces rôles et fonctions évoluent-ils avec le temps et quelles sont les éventuelles transformations des relations fraternelles à l'âge adulte en lien avec ces rôles précédemment joués sont ? C'est ce que nous aborderons, dans la prochaine section.

5.2 Que deviennent les relations fraternelles à l'âge adulte ?

Si durant l'enfance les relations se concentraient principalement autour du partage de jeux ou activités et de tâches à la maison, nombreux sont les participant.es qui décrivent une transformation de leur rapport à l'égard d'un frère ou d'une sœur par la suite. Ces changements prennent forme lors de la période d'adolescence ou à l'âge adulte. C'est ainsi que les termes qualifiant les relations fraternelles sont apparus : « relation d'adulte-adulte » ou « relation d'égale à égale ». A priori, les changements et développements dans la personnalité – liée avec l'entrée à l'âge adulte ou à la

découverte des intérêts en commun – indiquent que l’autre frère ou sœur se trouve maintenant au même niveau et qu’ils sont désormais capables d’établir des conversations concrètes et des comportements à la hauteur des espérances des plus vieux.

Regardons par exemple ces deux extraits de Julien et Albert ci-dessous :

“Moi et Liam on s’entend très bien, on est les plus proches mental... C’est-à-dire que mon frère Liam est un peu euh... Comment dire ça de manière gentille ? Bref, on a le même âge mental malgré que j’ai 5 ans de différence avec lui. (...) On se battait tout le temps ensemble, mais c’est aussi celui qui est le plus sentimental, il m’appelle au téléphone quand il ne va pas bien. Il partage ses sentiments. Mais c’est assez drôle, parce que moi avec lui, comme on est différents profondément, on s’aime beaucoup, mais il a pas forcément une vision de moi qui est juste. Mais je reste dans cette espèce d’accord préliminaire que je suis le petit frère, c’est le grand frère. Puis, j’essaie de plus en plus de lui donner des conseils. Tu sais, pas d’adulte à adulte, mais d’égal à égal. Ça marche plus ou moins, mais c’est intéressant de voir, comment la relation se transforme. Mais pour lui, j’ai toujours été le petit frère qu’il protégeait etc.,” (Julien, 20 ans, benjamin et enfant pivot de sa fratrie mixte)

“ A : Bin... Dans les dernières années, depuis qu’ils sont adultes, on se parle plus. Mais avant, quand j’avais 20 d’autres en avaient 16, on avait pas trop de points en commun. Mais depuis les deux -trois dernières années, on peut se voir dehors ou pour aller prendre une bière, faire des choses-là.

I : C’est quoi vos points en commun du coup ?

A : Bin, mon frère aussi il étudie en informatique. Fait que... Il a ça. Euh, ma sœur est un peu aussi euh, environnementaliste, on parle des choses en sciences. Fait que nous avons des intérêts en commun là-dessus. (*Il réfléchit*) C’est juste d’avoir des conversations d’adulte, c’est plus intéressant de parler plutôt que quelqu’un qui a 16 ans et qui fait une crise d’adolescence” (Albert, 25 ans, cadet de sa fratrie de quasi)

Dans les deux extraits, l’entrée à l’âge adulte transforme les rapports fraternels. Dans le cas de Julien, bien qu’il décrive être similaire au niveau de la personnalité avec son demi-frère malgré leur écart d’âge, il considère leur relation étant d’égal à égal. Toutefois, nous observons dans ses propos l’importance qu’il accorde au rang de naissance avec sa place du jeune frère versus le grand frère. À l’inverse, nous observons un contexte plus égalitaire dans les discours d’Albert à propos des rapports fraternels qu’il entretient avec ses germains.

Néanmoins, selon nos données, ces deux éléments – l’entrée à l’âge adulte et les intérêts en commun – ne sont pas les seules explications quant à l’évolution des relations fraternelles. Les liens entre frères et sœurs adultes sont colorés par cinq autres facteurs que nous aborderons dans

les prochaines sections : le regard que porte Ego sur le parcours des membres de la fratrie, l'influence de la naissance des neveux et nièces ainsi que l'arrivée des conjoints dans le portrait familial, la distance géographique et le maintien des contacts et enfin, les mécanismes derrière les sollicitations d'aides et de solidarités.

5.2.1 Regards sur le parcours des membres de la fratrie

Les participant.es ont été invité.es à relater l'évolution de leur relation fraternelle au fil du temps. Ils ont été nombreux à aborder le parcours des membres de leur fratrie sur le plan professionnel, personnel ou familial. Ce fut une occasion pour Ego d'évaluer le parcours des autres frères et sœurs et d'émettre des comparaisons non seulement à propos de leurs parcours, mais aussi de comparer les privilèges dont certains ont joui. Nous avons aussi relevé des similarités en ce qui a trait aux parcours migratoire et professionnel des frères et sœurs. Dans les lignes suivantes, nous illustrerons ces données à travers les récits de Randa, Nadja, Florian et Fanny.

Randa a longuement relaté le parcours de l'ensemble de ses frères et sœurs germains, étant donné que ses demi-frères et sœurs sont encore jeunes. Nous présentons ici un extrait dans lequel elle évalue le parcours des deux cadets de sa fratrie germaine – Sambou et Hissa. Ces derniers ont tous les deux le projet de fonder leur propre firme, mais selon Randa, ils ne s'y prennent pas de la même manière. Évoquer les projets professionnels de son frère et de sa sœur a conduit aux comparaisons et à l'évaluation de ces deux cadets, démontrant à la fois son affection particulière pour Sambou :

“Alors Sambou c'est assez spécial, il a un business et il est aux études. Parce qu'en fait, en 2014 (...) il voulait monter son business. Donc, il m'avait demandé de l'argent en emprunt. Il m'a dit : « Oui, vas-y tu m'envoies 3000 € et après je te rembourserai ». J'ai jamais revu l'argent. (*Rire*). Donc là, il a monté son business. Il a un master en finance. (...) Mais il a arrêté en finance. Il est parti, maintenant, dans l'agrobusiness, parce qu'il dit que : « C'est l'avenir de l'Afrique ! » (*En mimant son frère*). (...) Donc, dans le fond il fait ses études et on le paye. Limite, il est aux études, mais il a déjà une entreprise qui lui dit à l'avance quand tu termines tes études et je te recrute quoi ? Parce qu'il est un beau parleur (...) Mais ouais, il est spécial. C'est assez spéciale ma relation avec lui (...).”

“Hissa, elle, après son bac, elle s'était orientée en droit, mais elle n'a pas voulu poursuivre. Elle n'a jamais vraiment su ce qu'elle voulait faire. À un moment elle voulait être journaliste, on l'a fait tenter le concours, mais (...) elle devait faire un master en communication, mais elle ne l'a pas fini. Enfin, elle veut faire un business, mais chaque mois, elle te dit qu'elle veut un autre truc. (...) Elle a déjà dit qu'elle voulait élever des... Comment on les appelle ? Des œufs de je ne sais pas quoi pour aller les vendre en Chine. Elle a des idées très fou fou et tout. (...) Elle fait rien en gros, tu vois ? Elle a des projets, mais elle a du mal à aller au bout de ses projets, tu vois ? (...) Je pense qu'elle n'aime

pas forcément quand les choses viennent de nous. Il faut que ça vienne d'elle. (...) Donc là elle fait rien. (...)” (Randa, 29 ans, cadette de sa fratrie mixte)

Parcours migratoire

Par ailleurs, comme nous le stipulions plus tôt, les commentaires sur les parcours des frères et sœurs nous ont permis de voir que certains membres des fratries recomposées avaient des parcours similaires, notamment au niveau de la migration et du domaine professionnel. Ainsi, quatre de nos participant.es ont un parcours migratoire, marqué par deux aspects qui a joué sur les rapports fraternels. Le premier aspect est la similarité au niveau du parcours migratoire comme dans le cas de Randa. Pendant longtemps, cette dernière a encouragé son frère aîné – Diémé – à immigrer en France, mais cela lui a pris quelques années avant qu’il ne suive les encouragements et conseils de sa sœur. Mais une fois arrivée sur place, les relations fraternelles sont devenues plus étroites, comme nous l’indique l’extrait suivant :

“ I : Il est venu au Canada?

R: En France. Quand il est venu, c'est moi qui lui ai pris un logement, c'est moi qui lui envoyais de l'argent à l'époque quand il était au Sénégal. Parce qu'il n'avait pas forcément un boulot. C'est moi qui lui ai pris le logement, pour qu'il prenne le billet d'avion. Quand il est venu c'est moi qui ai payé son logement (...), payé son inscription jusqu'à ce qu'il trouve un boulot tu vois. C'était normal. Et moi quand j'étais à la fac et lui il avait deux ans de classes de plus que moi, quand il avait de l'argent il m'envoyait, il demandait même pas : « Est-ce que t'as des sous ? », tu vois ? Il me disait : « Ah, aujourd'hui j'ai eu telle somme et tout je t'envoie une petite somme », tu vois ? (...) Donc, on se respecte, on s'aime. On se dit tout, mais on est frère et sœur, on a cette relation de frère et de sœur !” (Randa, 29 ans, cadet de sa fratrie mixte)

Le deuxième aspect qui ressort du parcours migratoire est la perception des autres frères et sœurs sur les mouvements et voyages d’Ego. En effet, leur migration est perçue comme un symbole de réussite et de progrès par les autres. C’est justement ce dont nous ont parlé Wally, Julien et Nadja, qui vivent tous loin de leurs frères et sœurs présentement. Ci-dessous, un extrait de l’entretien de Nadja qui explique comment l’ensemble de sa fratrie et de sa famille en Tunisie la perçoivent :

“(…) La façon comment mes frère et sœurs me voient, genre, c’est complètement différent. Le fait que je tiens tête quand je lui (*Ndlr* : son père) parle comme un adulte... Mes sœurs et frère me voient comme un modèle. « Elle étudie au Canada, elle réussit bien sa vie ». Je suis comme leur modèle, même leur mère leur dit que genre Nadja elle

travaille, elle fait ceci... Mais tu sais, c'est aussi vrai que c'est pas forcément facile...''
(Nadja, 22 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Au-delà de cette perception de réussite, cet extrait nous conduit également à entrevoir les rapports de pouvoir entre Nadja et son père. En effet, durant son entretien, elle nous expliquait comment les mœurs tunisiennes coloraient ses rapports avec son père qui, par la suite, ont influencé ses rapports fraternels (voir Annexe 2 Figure 2). Protester les points de vue de leur père est perçu comme un acte courageux par ses demis, ce qui intensifie davantage leur estime pour Nadja.

En fonction des itinéraires et parcours migratoires de nos participant.es, nos données ne sont pas en ligne avec les résultats de Chaïb (1998) au sujet de rôle de substitution de parents que jouent les frères et sœurs en situation de migration, pour la simple raison que nos participant.es ont entamé leur parcours migratoire individuellement alors qu'ils/elles étaient déjà âgé.es et autonomes.

Parcours professionnel

Aborder le parcours des membres de la fratrie, nous a également permis de voir qu'Ego ou les membres de la fratrie recomposée partagent des similarités au niveau de leur trajectoire professionnelle. Quatre de nos participant.es sont concernés par ces ressemblances dans leur profession. Par exemple, dans les récits antérieurs de Léo, nous avons pu voir que son frère germain (Fred) et quasi-frère (Fabrice) se sont découverts une passion commune pour l'informatique lorsqu'ils ont partagé la même chambre durant leur adolescence. Aujourd'hui, les deux travaillent dans le même domaine. Dans les fratries de Florian et Fanny, ils sont tous deux à avoir des sœurs qui travaillent dans le même domaine, à savoir dans la relation d'aide et de support. Ces trajectoires professionnelles partagées par Florian et Fanny ainsi que les membres de leur fratrie recomposée nous amènent à entrevoir des mécanismes relationnels qui s'installent autour de cette similarité professionnelle. Ces proximités professionnelles font jaillir des différends, des comparaisons, compétitions et rivalités qui s'expriment souvent lors des rassemblements familiaux. Nous illustrerons ces interactions à travers les discours de Florian et de Fanny ci-dessous.

L'extrait de Florian :

“ (...) Euh, Félicia, c'était un petit peu conflictuel avec Félicia par rapport... Je ne parle pas de chicane, mais comme je te le disais tantôt on ne partageait pas tant d'activités ou de moments ensemble. Même durant l'adolescence (...). Félicia faisait le même métier

que moi, éducatrice spécialisée. Et elle avait... Elle prenait quand même beaucoup de place à table, aux soupers de famille... Je pense qu'elle avait cette confiance, d'être chez elle avec ses parents... Et puis elle peut déployer toute sa personnalité, un bel humour que je pense elle prenait plus de son père – Yvon – qui a le même type de sens de l'humour. Elle lui ressemblait : distante au niveau des émotions, son intellectuel aussi, elle avait cette aisance de parler de sa profession, de ce qu'elle faisait au quotidien avec les enfants avec qui elle travaillait. Mais moi ça faisait bien plus longtemps que j'ai commencé ma profession, mais j'en ai jamais parlé comme ça parce je me suis jamais peut-être senti autant... Jamais senti mes parents intéressés par ça ou... Bref. C'est la poule ou l'œuf. Si on n'en parle pas, ça ne les intéresse pas. Difficile à dire, mais j'ai rapidement senti cette différence. Encore à l'injustice... Avec elle, c'était un peu plus présent. Elle est ma sœur avec qui je suis le plus proche. En même temps, on s'aimait beaucoup. (...) Elle suivait un peu mes traces... (...) Je jalousais... (*il s'arrête et réfléchit*) alors, on avait plus cette relation... Peut-être amour-jalousie, de ma part hein : « Je t'aime, mais je suis jaloux de la relation que je n'ai pas et que toi tu as avec les parents, de ce que tu reçois de Yvon surtout. (Florian, 38 ans, aîné de sa fratrie de demi)

L'extrait de Fanny :

“J'étais très stressée... En tout cas, j'ai eu un appel à faire à la DPJ : c'était la première fois que je faisais cette démarche-là. (...) J'avais peur de prendre la mauvaise décision. (...) J'ai appelé ma sœur, pis j'ai eu peur en appelant ma sœur parce que quand je parle du travail avec elle, souvent je me sens dénigrée... Je peux même parler de quelque chose qui est dans mon champs d'étude, pis elle va toujours... Au final, on dit toujours la même chose, mais elle va essayer de le formuler différemment pour que j'ai l'impression de ne pas avoir raison, d'une certaine façon... Souvent au final, je tiens pas à avoir raison, c'est juste un partage d'idées qu'on fait ... Mais il y a comme un sentiment de rabaissement des fois que je ressens (...). C'est peut-être aussi que je suis assez sensible, fait que je pense que ça m'affecte plus. Dans le sens que, si c'était des rôles inversés, ma sœur elle s'en foutrait complètement, ça allait lui passer par-dessus la tête. Mais je vois que quand ça s'en vient à des sujets, sauf des domaines ma sœur n'a aucune connaissance. Si on parle de petite enfance, ma sœur n'a pas été formée du tout là-dedans. (...) Mais quand ça s'en vient aux sujets qu'elle connaît très bien aussi, souvent elle va amener sa façon de penser en dénigrant un p'tit peu la mienne ou en amenant les choses différemment, mais au final on dit la même chose. (...)” (Fanny, 24 ans, benjamine de sa fratrie de quasi)

Dans les extraits de Florian et Fanny, nous voyons que le partage de profession peut amener des échanges teintés de comparaisons et de rivalités. Bien que ces domaines professionnels s'apparentent, nous observons dans ces récits que Florian et Fanny ainsi que leurs sœurs respectives ont connu ce que Favart (2007) identifia comme la tension entre se ressembler et se différencier. Ce processus de singularisation, tout en tirant ses sources dans la similarité partagée avec le frère ou la sœur, amène des incompréhensions ou des questionnements par rapport à l'essence de leurs relations fraternelles. Cependant, nos données ne permettent pas de généraliser le constat de Chaudron (1987) selon lequel les frères et sœurs avec des trajectoires professionnelles différentes

résultent d'une division du travail selon le sexe ou le rang de naissance. Pourrait-on penser que la trajectoire professionnelle des frères et sœurs – qu'elle soit similaire ou différente – résulterait des pratiques égalitaires dans la socialisation des enfants ?

5.2.2 La naissance des neveux et nièces

Nombreux ont été nos participant.es à spécifier que la naissance des neveux et nièces est venue modifier la nature de leurs interactions avec leurs frères et sœurs, indépendamment qu'ils soient des germains, demis ou quasis. Ainsi, tous nos participant.es qui ont des neveux et nièces décrivent comment la naissance de leur neveu et nièce a enclenché d'autres types d'interactions et a amené une transformation de leurs rapports avec leurs frères et sœurs.

La naissance des neveux et nièces amène, en général, un rapprochement entre les frères et sœur, comme nous pouvons le voir avec Gaëlle, Wally et Fanny. Pour Gaëlle, qui se souvient de l'annonce de la grossesse de sa demi-sœur, ce fut une grande joie, car elle allait être tante pour la deuxième fois. Dans l'extrait qui suit, elle raconte comment Laure, sa demi-sœur, lui annonça la nouvelle :

I: D'accord. Plus tôt vous m'avez dit que vous vous souvenez plus de lorsque votre sœur vous a annoncé que voilà elle allait avoir un enfant.

G: Oui je m'en souviens comme si c'était hier. (...) Elle m'a dit – ce qui n'est pas arrivé souvent – elle m'a appelé au travail. Puis, elle m'a dit : « Oh, ça te dit d'aller luncher ? » (...) J'ai dit oui super et tout. Donc on est allé luncher. (...) Donc, elle m'avait apporté un cadeau. Elle m'a donné une carte et dans la carte – ah ma sœur est tellement créative – elle avait mis un p'tit grain de riz... Elle l'avait entouré. Puis elle avait écrit : « C'est ce que j'ai dans mon ventre ! »

I: Très cute !

G: Ouhiii. Ben j'ai pleuré évidemment. J'étais plus renfermée, mais en vieillissant je deviens très euh... J'en parle j'ai les larmes aux yeux (*elle est prise d'émotions*). Et puis c'est ça... Donc, c'est comme ça que je l'ai appris. Après ben... Je ne suis pas allée à l'hôpital non plus. Moi, je pense avoir une peur bleue de l'hôpital. Et puis... C'est sûr que ça a tissé des liens encore plus fort avec ma mère, elle (*Ndlr* : Laure) et moi. ”
(Gaëlle, 49 ans, aînée de sa fratrie de demis)

Gaëlle décrit également comment, au retour de leur père en France et lors de la naissance de son neveu, elle a pu établir des rapports concrets avec son demi-frère :

I: Okay. Donc, vous m'avez dit avec votre frère cela a commencé juste après le départ de votre papa... Est-ce que vous pouvez peut-être me décrire davantage cela ? À ce que j'ai compris, il a fait le premier pas en même temps que vous ?

G : Euh, c'est plus moi. Ben, je voulais qu'il sache que j'étais là pour lui. Bon, lui il avait une vie un peu fofolle... Donc, je ne l'ai pas vu super souvent. Mais à un moment donné,

ben je l'invitais, il acceptait et il venait à la maison. Ben, c'est un petit peu comme ça. Mais c'est plus quand il a eu son fils aussi que ça s'est concrétisé.

I : C'est-à-dire ?

G : Ben, il est devenu un peu plus stable en fait. Donc, c'était plus agréable, je dirais, de passer du temps avec lui. Bon, il y avait sa copine aussi. Je m'entendais quand même bien avec elle. Et le petit, ils m'ont laissé le garder presque tout de suite. Donc, j'ai établi un lien affectif rapidement. Mon frère s'est séparé, pas très longtemps – 2 ans après. Et le petit il venait souvent. Il venait... Il me le laissait la fin de semaine. (...) Ça se passait super bien ! (...) Et puis, mon conjoint l'adore : il a aussi un lien très chouette avec lui. Donc, mon frère venait un peu plus souvent à la maison. Il venait manger avec nous... Donc, c'est un peu comme ça que ça s'est construit et que mon lien s'est développé par le biais du petit je pense – avec mon frère.” (Gaëlle, 49 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Florian, pour sa part, exprime une volonté de redéfinir ses liens fraternels avec l'ensemble de sa fratrie recomposée. L'arrivée de ses neveux et nièces était dès lors considérée comme une occasion d'envisager ses rapports fraternels avec Anna (sa demi-sœur) sous un autre angle :

“ Avec Anna, c'est moins défini, moins... Elle est plus différente de moi Anna, (...) elle est enseignante et orthopédaque. Notre point commun c'est surtout le fait qu'elle a de jeunes enfants et elle se réfère à moi souvent pour me demander des conseils, ça c'est quelque chose qui a été difficile à... Je ne sais pas si... J'imagine qu'elle a dû en parler avec ma mère... Je m'explique. Quand elle a annoncé qu'elle était enceinte, je me suis vite projeté à : « Oh, c'est bien ! Je vais avoir des neveux ou nièces. Je vais pouvoir jouer le rôle du grand-frère qui est passé par là avec ses enfants. Pis, soutenir ma sœur et tenter de me rapprocher d'elle de cette façon-là ». Ben, je pense que j'ai eu de la misère à prendre ma place par rapport à – étant donné de tous ces liens fragiles avec la famille, mon beau-père Yvon qui prenait une grande place auprès de ses petits-enfants – j'ai eu de la misère à prendre la mienne, je pense. J'étais fâché des fois que mes conseils... Bien évidemment les parents ont eu des enfants, ils peuvent donner des conseils en tant que grands-parents, mais je voulais pouvoir le faire comme un grand-frère. Et puis, non seulement j'avais cette expérience-là d'être jeune papa, mais aussi d'éducateur spécialisé qui travaille des jeunes enfants. J'avais de bons conseils à donner au niveau du développement de l'enfant, des besoins de l'enfant. (...) Donc, mon lien plus récent avec Anna c'est que... Je fais des efforts pour faire des activités avec elle, des activités plus familiales. (...) Elle m'a demandé d'être parrain de son deuxième enfant aussi, donc. Je pense qu'elle veut établir aussi un lien symbolique avec moi (...) Fait que c'est ça, il reste des choses à construire. Il y a encore un lien à construire entre nous deux. (...)” (Florian, 38 ans, aîné de sa fratrie de demi)

Par ailleurs, le lien fraternel semble s'accroître davantage lorsqu'un des frères et sœurs devient le parrain ou la marraine. Pour Wally, qui est le parrain d'un de ses neveux (le fils de Caroline, sa quasi-sœur) et de la plus jeune nièce de la famille (la fille d'Arielle, sa demi-sœur), c'est maintenant l'occasion d'être plus investi au niveau matériel. En voici un extrait :

“ (...) Je pense que le fait d’avoir des neveux et nièces, ben déjà ça nous a rapprochés tous, de manière générale là. Je pense que ça a été un élément important là. Dès que j’ai pu, j’ai vraiment essayé d’être proche de mes neveux et nièces. Dès que je revenais en France, je voulais les voir et je jouais avec et tout. J’ai vraiment pris le temps d’en profiter et tout au maximum. Le fait d’avoir été le parrain de Mathieu (*Ndlr* : le fils de Caroline), tu vois, je pense que j’étais trop jeune. Il a 18 ans maintenant, donc genre, j’avais 20 ans au moment où je suis parti à l’étranger. Donc, ça a vraiment été pile-poile. Je m’en suis beaucoup moins occupé, mais j’ai pris cette responsabilité – si on peut appeler ça comme ça, beaucoup moins au sérieux. Alors que là, Laura (*Ndlr* : la fille d’Arielle), je suis beaucoup plus vieux, j’ai plus d’argent aussi, maintenant. Donc, je veux la voir grandir, vraiment avoir des vidéos... On communique...je communique 10 fois plus avec ma sœur Arielle, qu’avec les deux autres réunies. Tu vois, elle (*Ndlr* : Arielle) elle m’écrit souvent, elle m’envoie des vidéos et je lui envoie des cadeaux pour son anniversaire et pour Noël. On se skype, au moins une fois par mois je dirai. Le fait qu’il y ait Laura, ça a vraiment changé complètement la rela... Hmm, ça n’a pas changé, mais ça s’est vraiment améliorée. J’ai une bonne relation, mais ça a vraiment amélioré les choses. C’est comme un ancrage, je pense, parce que je suis le parrain et du coup, ça donne envie de la voir. Et puis c’est la p’tite dernière, les autres sont beaucoup plus grands maintenant.” (Wally, 38 ans, cadet de sa fratrie mixte)

Pour Fanny, accepter d’être marraine a été un moment assez important, car cela impliquait une responsabilité de plus vis-à-vis de sa nièce : en cas de besoin elle deviendrait le parent responsable.

Voici un extrait de son entretien :

“ I : Bien. P’tite question. Est-ce que c’est Jeanne (*Ndlr* : sa quasi-sœur) qui t’a proposé d’être la marraine d’Ally ?

F : Oui... (...) J’étais contente. J’étais très contente (*rire*). Au début j’étais un peu stressée, dans le sens qu’être marraine c’est un titre de plus. C’est aussi de considérer, ben, s’il arrive quelque chose aux parents, ou peu importe, c’est comme un peu ma responsabilité aussi. Ben, j’étais très contente et surprise. Peut-être moins surprise que ma sœur quand elle a été marraine de... Parce que dans le fond ma sœur avait été marraine quelques années avant. (...) Moi j’avais pas d’attente, dans le sens que – en fait, je pense que leur deuxième enfant... Je ne sais pas comment expliquer ça là, mais tsé, ma sœur est devenue marraine de la plus vieille après ça, pour le deuxième garçon de ma demi-sœur Jeanne – deuxième enfant plutôt – ça a été mon demi-frère qui était le parrain. Pis, après ça c’était moi. J’étais pas si surprise, mais, quand même... En tout cas, ça aurait pu être un couple d’amis ou peu importe. Mais j’étais contente de ça, ouais... Ça rajoute justement un genre de lien significatif !” (Fanny, 24 ans, benjamine de sa fratrie de quasi)

Bien que Déchaux (2012) stipule que la naissance des enfants distancerait les frères et sœurs germains, nos récits indiquent au contraire que le lien fraternel serait redéfini sur de nouvelles bases pour certains participant.es comme Gaëlle. La présence des enfants devient même un motif pour

encourager des interactions fraternelles. Les liens fraternels prennent également une dimension symbolique (et plus forte) lorsque Ego devient le parrain ou la marraine des neveux et nièces.

5.2.3 L'arrivée des conjoints

L'entrée dans l'âge adulte des frères et sœurs correspond également à la mise en couple et donc, à l'arrivée des conjoint.es dans la famille. La littérature nous apprend que la mise en couple amène des changements importants au niveau des dynamiques parmi les fratries adultes (Déchaux 2012). Dans le cas de nos participant.es, ce constat n'est pas ressorti auprès de tous. Seulement deux participantes – Mélanie et Fanny – relatent les transformations qui ont eu lieu avec l'arrivée des nouveaux conjoint.es de leurs frères et sœurs.

Mélanie explique comment les rapports ont changé entre l'un de ses quasi-frères, qui désormais limitait les contacts avec sa sœur du fait qu'il n'appréciait pas le nouveau conjoint de celle-ci :

“ On dirait que, parce que ma demi-sœur s'est séparée du père de ses quatre premiers enfants, puis qu'il (*Ndlr* : Jeannot) n'aime pas le nouveau conjoint – qui est le père du dernier enfant de ma demi-sœur – il a comme un peu rejeté sa sœur. (...) Pis comme moi je comprends pas... Tsé, tu peux ne pas aimer le conjoint de ton frère ou de ta sœur, mais de bloquer quelqu'un de ta vie pour cette raison-là, je trouve ça tellement ridicule ! ” (Mélanie, 39 ans, cadette de sa fratrie de quasi)

Pour Fanny, bien que l'arrivée du conjoint de sa quasi-sœur Jeanne n'ait pas rapproché ou distancé les frères et sœurs, les membres de la famille émettent des questionnements et jugements quant aux façons de faire du conjoint.

“ (...) Le conjoint de ma demi-sœur – c'est pas une mauvaise relation en soi. Moi ça ne change rien par rapport à ma relation avec ma demi-sœur. J'sais que certains autres membres de la famille un p'tit peu parce qu'ils n'approuvent pas toujours ses choix. Par exemple, tsé laisser ma demi-sœur toute seule avec deux enfants en bas âge pour aller faire un voyage, voir la famille pis tout ça. Y'a des questions qui se sont posées par rapport à ça. Je pense que c'est une question de valeur en fait qui crée une certaine friction. Moi je peux pas dire que ça a changé ma relation avec ma demi-sœur à l'exception peut-être la sentir distante ou différente – aussi avec trois enfants – elle s'occupe de ses enfants (...) ” (Fanny, 24 ans, benjamine de sa fratrie de quasi)

Si avec sa demi-sœur Anna, son souhait d'établir des liens fraternels passe par les neveux et nièces, Florian a profité sa nouvelle découverte d'un intérêt pour les jeux de société – intérêt qu'il partage

avec sa demi-sœur Martine et l'amoureux de celle-ci – en organisant des soirées de jeux dans sa maison :

“ (...) Mais je l'ai invité – on a découvert qu'on aimait les jeux de société – elle (*Ndlr* : Martine), son amoureux, ma conjointe et moi. Donc, on s'est réuni deux ou trois fois pour les jeux de société. Ils sont venus chez nous. Mais au-delà de ça, je la sens très confortable dans la dynamique chez les parents. (*Il réfléchit*) C'est comme-ci on avait des histoires différentes mes trois sœurs et moi. Des faits... On a grandi peu éloignés elles et moi et c'est encore le cas, tu sais dans une moindre mesure parce que rendus adulte, on peut avoir des intérêts communs. Il y a eu un rapprochement l'un et l'autre là, mais j'ai encore l'impression qu'il y a encore quelque chose à construire avec Martine. La relation est correcte, sans plus.” (Florian, 38 ans, aîné de sa fratrie de demi)

5.2.4 Distance géographique et maintien du contact

Les fréquences et les moyens de communication via la technologie et les réseaux sociaux semblent jouer un rôle important dans le maintien des contacts. Avec la distance géographique qui sépare les frères et sœurs, plus que jamais les fonctions des réseaux sociaux sont cruciales dans le maintien des liens fraternels, surtout chez nos participant.es dont les frères et sœurs habitent dans un autre pays. En effet, la technologie et les réseaux sociaux permettent de maintenir les relations ou encore, de créer des liens entre ceux et celles qui n'ont pas eu l'occasion de partager des moments concrets lors de la cohabitation.

Nadja, dont les demi-sœurs et frère sont restés en Tunisie auprès de leur père, décrit comment l'utilisation des réseaux sociaux permet d'avoir un contact direct avec sa fratrie sans passer par son père. Étant donné que les relations avec son père sont ambivalentes, l'accès à l'internet lui permet d'être au courant de ce que font les autres tout en apprenant à les connaître :

“ (...) Avant, je pense que ma relation fraternelle passait souvent par mon père. Parfois, c'est mon père qui m'appelait pour me passer mes sœurs et frère et tout, pour leur parler. Mais ces derniers temps, ce qui est bien avec les réseaux sociaux, je peux leur parler sans passer par mon père. (...) Parfois... Regarde, Marwa, c'est elle parfois qui me cherche, c'est elle qui m'appelle. Mais elle a toujours eu ce rôle-là, c'est elle qui nous cherche et tout. Et ma petite sœur, elle me parle souvent sur le Facebook de sa maman – elle m'envoie des photos avec son lapin et des trucs comme ça.” (Nadja, 23 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Comme Fanny, sept autres participant.es ont tous des frères et sœurs au Québec, mais la distance étant quand même importante, les fréquences de contact à travers les visites tournent surtout autour

du temps de fêtes, d'anniversaires des neveux, nièces ou des parents ou d'autres rassemblements familiaux. Dans l'extrait suivant Fanny expose comment les contacts sont maintenus avec ses quasi-frère et sœur :

“ F : Denis habite à (...) une heure de Laval. Ma demi-sœur Jeanne habite à (...) – la rive sud. Et moi, en transport en commun, c'est pas très pratique. Tsé, j'y vais quand on va avec mes parents. Plus pour des fêtes souvent. Ça c'est autre chose là, parce que les fêtes de famille, quand il y a cinq petits enfants là, ça fait beaucoup de fêtes en même temps. (...) Fait qu'on les voit quand même pas si souvent, entre autres à cause de la distance.

I : Il s'agit de quelles fêtes ?

F : Des fêtes d'anniversaire. En fait, on les voit plus lors des fêtes d'anniversaire des petits. Donc des 5 petits enfants. Les anniversaires de mon demi-frère, de ma demi-sœur, de mes parents (...)” (Fanny, 24 ans, benjamine de sa fratrie de quasi)

Dans un autre moment au cours de son entretien, elle nous apprend que la fréquence de contact avec sa sœur prend une autre tournure. En effet, après avoir eu une période de collocation avec sa sœur durant ses études universitaires, Fanny réalise que de rencontrer sa sœur à « p'tites doses » leur est à toutes les deux bénéfique :

“F : Comme quand on habitait ensemble, on passait tout notre temps ensemble. (...) Ça devenait plus difficile, pour s'apprécier autant. On se tapait sur les nerfs pis c'est pas agréable... Pis, quand on se voit une fois par deux mois pour une fête ou pour un moment au chalet ou pour autre chose maintenant, on est contente de se voir. Tsé, ça va être : « Ben, moi je m'en vais faire une marche dans les bois pendant deux heures, ça te tentes-tu de venir avec moi ? » Tu sais, on veut faire les choses ensemble. C'est juste que quand c'est trop des fois c'est négatif... Tsé, à p'tites doses ? C'est comme plus agréable. Ma sœur, ça a toujours été comme ça... ” (Fanny, 24 ans, benjamine de sa fratrie de quasi)

Il est toutefois important de relativiser les discours à propos des fréquences de contact. Car les communications peuvent aussi se limiter aux conversations factuelles – prendre des nouvelles parce que c'est la norme de demander – ou contextuelles dans le sens qu'il y a un événement qui approche et qu'il faudrait s'organiser en fonction de cela. C'est ce qui est précisément abordé dans l'extrait de Léo ci-dessous :

“ I : Parfait, bin la actuellement, vous êtes en contact avec Fabrice et Stéphan ?

L : Bin, en contact ? Hmm, si je veux leur écrire je peux leur écrire. Mais très peu... On se parle peu. J'ai jamais écrit un message... (*il réfléchit*) Ahh ! Peut-être à Stéphan. Genre : « Est-ce que tu viens pendant le temps des fêtes ? » Peut-être même chose à Fabrice ? Mais sinon on ne se parle jamais.” (Léo, 23 ans, cadet de sa fratrie mixte)

Notons que les fréquentations et le maintien des contacts dépendent aussi du partage d'intérêts communs, des perspectives politiques ou encore, du style de vie adopté par Ego versus sa fratrie. Le cas d'Albert démontre que, quand bien même il a vécu avec ses quasi-frères et sœurs pendant plusieurs années et qu'il entretenait de bonnes relations avec eux lorsqu'il était encore jeune, les différences de style de vie à l'âge adulte ne le poussent pas à maintenir un contact ou des fréquentations réguliers. Outre cela, il nous expliqua plus tard que depuis la séparation de sa mère et de son beau-père, il n'est plus en contact avec ses quasi-frères. Dans l'extrait suivant, il nous explique les raisons derrière le peu de contacts qu'il entretient avec ses quasi-frères et sœurs du côté de son père :

“ Des parcours de vie qui ont divergé. Puis, j'ai eu des intérêts et des valeurs... Pis un mode de vie assez différent du reste de la famille. (...) Je suis parti en appart tôt, des opinions politiques différentes. Puis eux, ils (*Ndlr* : ses quasi-frères et sœurs) ont des activités du style de club... Disons j'ai un mode de vie plus pauvre (...) Des intérêts divergents, des valeurs divergentes aussi. Ça fait des discussions plus limitées, parce qu'il y a des sujets qui sont évités évidemment. Tandis avec mon frère et ma sœur on est proche, pas autant, mais... Disons que je suis parti pas mal marginal, eux ils sont partis pas mal standard, conformistes. Puis, mon frère et ma sœur sont dans le milieu...Hmm, neutre en fait”. (Albert, 25 ans, cadet de sa fratrie quasi)

Ainsi, nous avons globalement constaté que la fréquence de contact est généralement maintenue. Elle est toutefois influencée par la distance géographique qui sépare les membres de la fratrie ainsi que les intérêts et valeurs partagés par les frères et sœurs. De manière générale, sur la question de savoir si le maintien des contacts est plus ferme entre les germains, demis et quasis, nos données indiquent que les germains et les demis seraient similaires au niveau de leur maintien des contacts. On ne peut toutefois émettre le même constat en ce qui concerne les quasi-frères et sœurs de notre échantillon, ce qui diffère donc de la thèse de Ganong et Coleman (2017) qui établissaient une augmentation des contacts à l'âge adulte entre les quasis.

5.2.5 Sollicitation d'aide et solidarité

L'entretien a porté également sur les sollicitations d'aide et de solidarité comme vectrice des relations fraternelles. Ces questions visaient à savoir s'il existait diverses dynamiques d'entraide et de supports (que ce soit en termes matériels, financiers ou émotionnels) dans la fratrie recomposée. Afin de mieux cibler les discours, nos interrogations concernaient les sollicitations d'aides au cours

des deux dernières années. Tous les participant.es, à l'exception de Fanny, ont déclaré ne pas avoir demandé de l'aide à l'un de leur frère ou sœur, mais qu'ils ont été sollicités par eux.

Les types d'aide demandés varient. De manière générale, l'aide en termes de support émotionnel est offerte (ou sera offerte) gratuitement dans la mesure où ce support serait demandé, et ce, indépendamment qu'il vienne d'un membre de la fratrie germaine ou recomposée. Toutefois les aides d'ordres financiers et matériels ou alors les coups de main dépendent de la disponibilité d'Ego. Avec le discours d'Albert, il semblerait que les sollicitations d'aides se font davantage auprès des frères et sœurs avec qui l'on partage une certaine proximité et intimité :

“ Ben je serai prêt à aider. Dépendant du niveau de « *commitment* » que ça demande. T'sé, si c'est pour aider à déménager en pleine semaine, oui... Mais : « Je suis au Nicaragua, peux-tu venir me chercher ? » Ben là, peut-être pas ! (*Rire*). Mais, si c'était un de mes demis qui me demandent ça, je trouverai ça bizarre, parce qu'on a pas ce genre de relations là. Je suis pas contre l'idée d'aider, c'est juste que... Disons je m'attendrai pas à ça. Si Wayne et Maryne me le demandaient, je trouverai ça normal de les aider pis ça me ferait plaisir.” (Albert, 25 ans, cadet de sa fratrie quasi)

Inversement, les récits de Randa illustrent les différentes attitudes et réactions quant aux éventuelles sollicitations d'aide dans sa fratrie. Pour la plupart des membres de sa fratrie, la gratuité de l'aide prédomine, toutefois, elle relate que les services, les supports matériels et financiers ne peuvent pas être obtenus de sa sœur Hissa :

“ R : Alors déjà quand j'ai un souci émotionnel, je ne me tourne vers personne en fait ! (*Rire*). Je pense que c'est quelque chose que j'ai un peu intériorisé. Je pense qu'on a beaucoup de mal dans la famille à se tourner vers quelqu'un quand on a un souci émotionnel, tu vois? Mon frère, par exemple, quand il s'inquiète il m'en parle, mais on n'est pas trop dans l'émotionnel.

I : Tu parles de Sambou ou de Diémé?

R : De Diémé. Sambou c'est assez spécial (*rire*), d'ailleurs le seul souci qu'il peut avoir c'est avec les filles ! (*Rire*). (...) Mais avec Diémé, on n'est pas trop dans l'émotionnel, mais je sais quand ça ne va pas bien : je le contacte, je parle de tout et de rien. (...) On n'est pas vraiment du genre à... Mais on se parle. Et financièrement si j'en ai besoin, c'est mon frère. Je sais qu'il sera toujours là : si aujourd'hui il a 500 € et que j'en ai besoin, il n'hésitera pas à me les refiler et à être dans la merde. (...) Et Sambou, je sais que j'ai plus de sous que lui, mais je sais qu'aujourd'hui si je l'appelais là et je demande combien il a, il me dit 100. Et je lui dis « envoie-les-moi », il le fera. (...) Ma mère pareille, mes frères pareils. On s'aide énormément et tout... Hissa, je suis moins sûre : elle je ne pense pas. Elle, elle me le dit clairement : « Chacun sa merde ! T'es dans la merde, tu te débrouilles ! » Sauf quand elle est dans la merde, elle se débrouille pas : « Vous avez de l'argent, mais moi j'en ai pas. Donc, quand je suis dans la merde, vous devez m'aider », c'est plus de ce genre ! Mais, elle ne le fait pas méchamment, c'est

juste que (...) je pense qu'elle est individualiste (...)'' (Randa, 29 ans, cadette de sa fratrie mixte)

Tout comme Randa, d'autres participant.es affirment pouvoir solliciter l'un de ses frères ou sœurs en cas de besoin. Avec l'exemple de Wally, nous voyons comment une éventuelle sollicitation d'aide s'inscrit dans une hiérarchie, c'est-à-dire : on demandera de l'aide à une sœur en premier lieu et non à une autre. Cette sollicitation semble dépendre de la proximité d'Ego avec les membres de sa fratrie :

“ W : (...) Non, en fait, Arielle aussi je pense. Non, non... les trois. Honnêtement les trois. Si vraiment j'étais mal pris pour une X raison, admettons il m'arrive un gros drame... Je sais pas, mettons je perds, et j'ai plus rien. Et que je dois choisir une de mes sœurs, mais je pense que les trois m'aideraient. C'est sûr. J'ai aucun doute là-dessus. Après, est-ce que je demanderai X pour un service, dans la vie de tous les jours... Aujourd'hui je pense que la première personne vers qui je me tournerai, je pense que ça serait ma sœur Caroline, après ma sœur Arielle et en dernier ma sœur Kathy... C'est sûr, ça serait en dernier. Ça serait vers qui je me tournerai le moins : je pense qu'elle me rendrait service, mais je pense pas que ce serait vers elle vers qui je me tournerai en premier, non.

I : Parfait, je vois. Et toi ?

W : Ben aux trois. (*Réponse instantanée*) Sans problème... Ouais, c'est sûr ! Mais pareil, je pense pas que Kathy, elle me demanderait service par exemple. Alors que ma sœur Caroline elle aurait beaucoup plus facilement tendance à me demander un service. Arielle peut-être entre les deux, tu vois ?'' (Wally, 38 ans, cadet de sa fratrie mixte)

Mise à part la limite d'années que nous avons posée par rapport à la sollicitation d'aide, nous avons relevé lors des récits, quelques épisodes de support apportés au fil du temps. Regardons cela, à travers l'exemple de Wally qui nous parle de sa quasi-sœur :

“ Mais pendant la période où j'ai vécu à Nice, elle (*Ndlr*: Caroline) a quand même été beaucoup là pour moi. J'avais pas beaucoup d'argent à l'époque, t'sais, j'étais vraiment étudiant... Puis je tenais à vivre par moi-même, par mes propres moyens. Fait que je demandais aucun argent à mes parents, t'sais... J'avais un p'tit job étudiant, c'était vraiment pas beaucoup. Elle m'a souvent invité chez elle à bouffer etc. Elle a quand même été là pour moi. Je ne l'ai jamais demandé ouvertement, genre : « Est-ce que tu peux me donner à manger ? » Mais elle me le proposait toujours. Indirectement, je pense qu'elle a fait ça. Mais pareil, elle aussi je lui ai rendu énormément service par la suite. Donc, j'ai pas le sentiment... En fait, j'ai le sentiment qu'on est quitte. J'avais peut-être le sentiment d'être redevable quand elle m'avait aidé, mais par la suite, je l'ai vraiment aidé... En masse on va dire. '' (Wally, 38 ans, cadet de sa fratrie mixte)

Au regard de nos extraits présentés ci-dessus et des récits de nos autres participant.es, les sollicitations d'aide de la part d'Ego sont rares. De manière large, les sollicitations d'aide ou de supports sont indifférenciées, c'est-à-dire, qu'il ne semble pas avoir de différence en rapport à qui Ego offrira son aide, indépendamment qu'il s'agisse de ses germains, demis ou quasis frères et sœurs. Nous retrouvons toutefois que l'aide offerte aux quasi-frères et sœurs dépend de la proximité entre ces derniers et Ego.

5.2.6 Entre espérance et regret : réflexions des frères et sœurs quant au devenir de leur relation

Au cours des entretiens, plusieurs participant.es ont exprimé un désir de construire des relations à l'image des relations entre frères et sœurs véhiculées par les médias ou encore dans ce qu'ils perçoivent dans leur environnement. Florian et Randa ont exprimé cette volonté :

“ Je jalouse des fois les relations qu'on voit à la télévision, dans la vraie vie, dans les relations fraternelles (...) où il y a cet amour qui n'est pas juste un amour d'amitié. (...) un amour inconditionnel, un peu comme un parent peut avoir pour son enfant. (...) Je ne peux pas dire qu'il n'y a pas d'amour : ce sont mes sœurs et c'est mon frère. Je ne vois pas qu'est-ce que je pourrais faire (...), mais ce n'est pas très fort. Je compare notre relation à d'autres relations plus proches qui existent autour de moi entre frères et sœurs (...) ”. (Florian, 38 ans, aîné de sa fratrie de demi)

“ Hissa à un moment je me suis rendu compte que, par exemple, tu as des sœurs et des frères qui sont super proches (...), ça m'a frappé, je me suis dit : « Mais, je ne suis pas aussi proche de ma sœur », tu vois? (...) Donc, Hissa, je lui paie ses études quand même (...) Je lui ai toujours envoyé de l'argent par exemple, mais sans pour autant qu'il y ait cette proximité entre nous. Donc là, j'ai essayé de lui parler un peu de ma vie, elle a essayé aussi de me parler de sa vie... Parce que je lui ai dit : « On ne se connaît pas en fait. (...) Ça serait pas mal qu'on apprenne à se connaître avant d'avoir des enfants », tu vois? Donc on se parle en ce moment...” (Randa, 29 ans, cadette de sa fratrie mixte)

Ces désirs relatifs à l'établissement des relations de proximité ou affective ne proviennent pas toujours des « messages » sociétaux, mais aussi de la volonté d'Ego. Robin, ayant deux membres de sa fratrie avec qui elle n'a pas vécu, nous a parlé de ses désirs d'établir des rapports concrets avec sa demi-sœur dans le futur. Elle exprima toutefois, durant nos échanges, ses hésitations à entamer les contacts avec son demi-frère Josh. En voici un extrait :

“ I : Très bien. Donc, tu me dis par contre, que Josh tu ne l'as jamais rencontré ?

R : Non...

I : Mais il sait que ... que tu es sa sœur ?

R : Euh... (*elle réfléchit et n'est pas certaine*) Il connaît mon existence je crois... But, he's also has very bad... Cause we have like mental illness in the family (...) Cause my dad had something, we don't know what exactly. But my mom always tells me that he was always talking to himself at home, he was like that... So, my older brother Josh was diagnosed with schizophrenia. He's not very functioning. He can't work. You know sometimes I think: "Oh maybe I should write him a letter", but I don't know if he would understand... That's what my grandmother told me, that he wouldn't understand... So I'm still thinking about this... " (Robin, 22 ans, aînée de sa fratrie de demi)

Notons toutefois que ces désirs d'Ego entourant la consolidation des liens fraternels ont généralement été formulés à l'endroit des frères et sœurs germains ou des demis. Ceux et celles qui ont des quasi-frères et sœurs n'ont pas exprimé ces intentions, mais ils sont revenus systématiquement sur ce qu'ils retiennent de leur expérience de la cohabitation. Mélanie nous explique justement comment sa relation avec sa quasi-sœur, initialement difficile, s'est développée et s'est consolidée malgré qu'elles ne partagent pas d'intérêts en commun :

“ M : Tu sais, on n'a pas d'intérêts communs. Mais on s'aime beaucoup. Il y a beaucoup d'amour entre nous et de respect.

I : Qu'est-ce qui fait que justement il y ait cet amour-là selon vous ?

M : Je pense que... Bin un, c'est une bonne personne, qui a des enfants extraordinaires. Elle les élève tellement bien, je l'admire beaucoup pour ça. Pis je pense que... Parce que toutes les deux on a fait la paix dans notre cœur par rapport à comment on avait trouvé ça difficile. Parce qu'elle aussi elle avait trouvé ça extrêmement difficile la famille reconstituée. Fait que je pense qu'on a fait la paix mutuellement, chacun de notre côté, pis avec ça on se rejoint là-dedans. Puis euh, je sais pas pourquoi elle elle m'aime, ça j'peux pas te répondre à ça, mais moi je l'aime beaucoup parce que c'est ça, c'est une bonne personne. Quand je la regarde avec sa famille tout ça, je trouve ça beau comment elle élève ses enfants, je trouve ça bien. J'adore ses enfants, t'sais. Je pense que c'est ça, ouais... ” (Mélanie, 39 ans, cadette de sa fratrie de quasi)

Conclusion

Ce mémoire avait pour objectifs de comprendre les formes que prennent les relations fraternelles à travers le temps jusqu'à l'âge adulte et d'identifier les moments clés dans le parcours des frères et sœurs qui ont marqué leurs relations. La temporalité et la mémoire familiale sont les deux concepts importants qui ont guidé notre démarche.

La revue de la littérature sur les fratries a révélé que celle-ci portait majoritairement sur les familles « intactes » où les liens biologiques ou juridiques définissent d'entrée de jeu qui sont les frères et sœurs. Or l'augmentation du nombre de familles recomposées dans les pays occidentaux et au Québec en particulier oblige à repenser et à redéfinir les liens fraternels sur d'autres bases que celles strictement biologiques ou juridiques. Cette revue de la littérature sur les fratries en contexte de familles « intactes » a par ailleurs mis de l'avant deux concepts – temps et mémoire – que nous avons jugé incontournables dans une étude portant sur des fratries recomposées. Rappelons qu'il existe bien quelques recherches s'intéressant aux fratries recomposées, mais d'une part celles-ci ciblent davantage la période de l'enfance et l'adolescence, où on y trouve très peu d'intérêt pour ce qu'il advient ensuite à l'âge adulte. D'autre part, les concepts de temps et de mémoire ne sont pas articulés dans ces études, ce qui nous est apparu comme une lacune importante à combler.

Nos données montrent que la dynamique des relations fraternelles dans les familles recomposées n'est globalement pas très différente de ce que les études antérieures ont observé à propos des familles « intactes ». Ainsi, les frères et sœurs des fratries tant germaines que recomposées, endossent des rôles comparables en fonction du rang qu'ils occupent, d'aîné, de cadet ou de benjamin. De manière générale, les membres des fratries se conforment aux mêmes règles, disciplines et responsabilités lors de la cohabitation. Les stratégies parentales semblent bien avoir pour objectif d'instaurer une logique égalitaire propice au développement de liens fraternels entre les enfants regroupés dans le contexte de recomposition familiale

Nos données indiquent par ailleurs que les éléments tels que la durée et les rythmes de la co-résidence ainsi que la mémoire partagée sont les principaux facteurs qui participent à la construction des liens fraternels.

Plus précisément, en plus du contexte qui préside à la recomposition familiale, les nombreuses circulations d'une maison à une autre ont occasionné des coupures dans le temps, inscrivant les frères et sœurs dans différentes temporalités où s'imbriquent les réalités de chaque membre de la fratrie. Entre les tensions latentes qui ont parfois caractérisé le domicile familial, les traitements inégalitaires auxquels certains frères et sœurs ont pu être exposés ainsi que les divers événements de vie qui ont marqué leurs parcours, l'expérience de la co-résidence a été différente et singulière pour chacun des membres de la fratrie recomposée. Car chaque frère et sœur intègre et réagit différemment à ces événements et circonstances, qui à leur tour viennent teinter les relations fraternelles qui s'établissent. Nous avons relevé que l'établissement de ces rapports sont également influencés par l'écart d'âge entre les membres des fratries recomposées. Si la proximité en âge a favorisé les interactions à travers les activités et jeux en commun qui jalonnent la vie de tous les jours, un grand écart d'âge implique à l'inverse que les échanges entre les frères et sœurs peuvent demeurer majoritairement superficiels durant la cohabitation.

Concernant la mémoire familiale et son rôle dans la consolidation des liens fraternels, les données ont permis de constater que celle-ci se forge et s'élabore bien au-delà des liens de sang : elle s'ancre dans l'imaginaire des membres du moment que la cohabitation a été régulière, longue et partagée par l'ensemble des frères et sœurs. Néanmoins, l'écart d'âge ne permet pas à tous les membres d'avoir accès aux mêmes souvenirs et anecdotes. Si les aîné.es de famille ont éprouvé quelques difficultés à se remémorer leurs souvenirs, les benjamins de la fratrie – tant germaine que recomposée – ont eu plus de facilité à solliciter leur mémoire. En accord avec la littérature sur le sujet, les femmes de notre échantillon ont été davantage que les hommes, en mesure de se prêter au travail de remémoration, non seulement en détaillant leurs souvenirs, mais aussi en évoquant les états émotionnels qui y étaient liés. Cependant, et bien que dans une moindre mesure, les hommes étaient également capables d'évoquer des souvenirs reliés à des sentiments fraternels à l'égard de leur fratrie, qu'elle soit germaine ou recomposée. Ainsi la capacité de nos participant.es à retracer les souvenirs du passé témoigne de l'existence d'une histoire familiale dans laquelle des liens électifs ont été instaurés.

Au-delà de la durée et des fréquences de la cohabitation qui ont ancré la mémoire familiale, un ensemble d'autres facteurs ont contribué à teinter l'évolution des relations au fil du temps. D'une part, les projets de vie inscrivent les frères et sœurs dans des trajectoires et temporalités

individualisées. D'autre part, la distance géographique implique que les fréquentations se raréfient. Ces distances spatiales se trouvent par contre contrebalancées par les communications via les réseaux sociaux ou les appels téléphoniques. Toutefois, le maintien ou non de contacts est aussi influencé par le partage de valeurs, d'intérêts communs ou d'affinités politiques qui soit ont encouragé ou distendu les fréquentations. Dans un autre ordre d'idée, contrairement à ce que nous apprennent les recherches antérieures sur l'arrivée des enfants qui espaceraient les fréquentations entre les frères et sœurs germains, nos données indiquent que la naissance des neveux et nièces favorise au contraire les contacts. Ces naissances se présentant par moment comme des passerelles permettant aux membres des fratries recomposées de consolider leurs relations, notamment au travers de la parenté symbolique que représentent le parrainage et le marrainage. Enfin nos données indiquent que de manière générale, les pratiques de solidarité et les sollicitations d'aide sont indifférenciées : qu'ils soient germains, demis ou quasis, les frères et sœurs seraient portés à s'entraider non pas sur une base statutaire mais bien élective, reposant sur la proximité et les affinités.

Au terme de cette étude, nous pouvons conclure que les liens fraternels établis en contexte de recomposition familiale ont une portée tout aussi significative que ceux existant dans les familles « intactes ». Les liens de sang qui fondent les fratries germaines et qui peuvent de ce fait apparaître déterminants dans la configuration et la dynamique des relations entre frères et sœurs, se trouvent ici largement relativisés. Nos données attestent de la réalité et de la vigueur des relations qui se développent dans les fratries en contexte de famille recomposée. La nature de ces relations dépend tout à la fois de l'histoire qui entoure la recomposition familiale et du vécu de la co-résidence. Elle dépend également de l'environnement familial dans lequel ont évolué les enfants, des différents événements survenus au fil du temps ainsi que de conceptions et valeurs personnelles qui ont façonné leur développement. Bien sûr, comme nous l'avons mentionné, cette étude exploratoire ne permet pas de généraliser nos résultats à l'ensemble des fratries recomposées. Elle permet cependant d'élargir le regard sur cet objet trop peu étudié en sociologie de la famille que sont les relations dans les fratries.

Références bibliographiques

- Afifi, Tamara D. 2003. « 'Feeling Caught' in Stepfamilies: Managing Boundary Turbulence through Appropriate Communication Privacy Rules ». *Journal of Social and Personal Relationships* 20 (6): 729-55. <https://doi.org/10.1177/0265407503206002>.
- Afifi, Tamara D., et Stacia Keith. 2004. « A Risk and Resiliency Model of Ambiguous Loss in Postdivorce Stepfamilies ». *Journal of Family Communication* 4 (2): 65-98. https://doi.org/10.1207/s15327698jfc0402_1.
- Anderson, Edward R. 1999. « Sibling, Half Sibling, and Stepsibling Relationships in Remarried Families ». *Monographs of the Society for Research in Child Development* 64 (4): 101-26.
- Anderson, Edward R., et Alyson M. Rice. 1992. « Sibling Relationships during Remarriage ». *Monographs of the Society for Research in Child Development* 57: 149-77.
- Angel, Sylvie. 1996. *Des frères et des soeurs : les liens complexes de la fraternité*. Paris: Robert Laffont.
- Baker, Maureen. 1997. « Entre le pain et les soins : les pères et la loi canadienne sur le divorce ». *Lien social et Politiques*, n° 37: 63-74. <https://doi.org/10.7202/005053ar>.
- Baltar, Fabiola, et Ignasi Brunet. 2012. « Social Research 2.0: Virtual Snowball Sampling Method Using Facebook ». *Internet Research*, janvier. <https://doi.org/10.1108/10662241211199960>.
- Bank, Stephen P., et Michael D. Kahn. 1982. *The Sibling Bond*. New York: Basic Books.
- Beaud, Stéphane, et Florence Weber. 2010. « Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques ». 2010. https://books.google.ca/books?id=YDATSQAACAAJ&dq=beaud+et+weber+2010&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwi0_7ngkfTaAhWC3YMKHcdfAKoQ6AEILDAA.
- Beer, William R. 1988. *Relative Strangers : Studies of Stepfamily Processes*. Rowman & Littlefield Publishers. New Jersey.
- Belleau, Hélène. 1996. « Les représentations de l'enfant dans les albums de photographies de famille. » Montréal: Université de Montréal.
- Bengtson, Vern, Glen Elder, et Putney Norella. 2012. « Bengtson VL, Elder GH, Jr and Putney NM (2012) The life course perspective on ageing: linked lives, timing and history ». Dans *In Katz J, Peace S and Spurr S (eds.) Adult Lives: A life course perspective*, 9-17. Bristol: Policy Press.
- Bernstein, Anne C. 1989. *Yours, mine and ours : How families change when remarried parents have a child together*. New York: Scibner's.
- Bertaux, Daniel. 2016. *Le récit de vie*. 4e édition. Armand Colin.

- . 2010. *Le récit de vie*. 3e édition. Armand Colin.
- . 1980. « L'approche biographique, sa validité méthodologique, ses potentialités ». *Cahiers Internationaux de Sociologie* 69: 197-225.
- Bertaux-Wiame, Isabelle. 1985. « Jours paisibles à Sèvres : la différenciation sociale et sexuelle de la mémoire urbaine ». *Life Stories/Récits de vie* 1: 16-27.
- Bessin, Marc, Claire Bidart, et Michel (dir.) Grossetti. 2009. *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris: La Découverte. <https://www.cairn.info/bifurcations--9782707156006.htm>.
- Bobbitt-Zeher, Donna, et Douglas B. Downey. 2013. « Number of Siblings and Friendship Nominations Among Adolescents ». *Journal of Family Issues* 34 (9): 1175-93. <https://doi.org/10.1177/0192513X12470370>.
- Brun, Danièle. 1991. « La jalousie enfantine et ses destins ». *Dialogue*, n° 114: 75-83.
- Buisson, Monique. 2003. *La fratrie, creuset de paradoxes*. L'Harmattan.
- Cadoret, Anne. 2007. « L'homoparenté : un révélateur de l'ordre familial ? » *Recherches familiales*, n° 4: 47-57. <https://doi.org/10.3917/rf.004.0047>.
- Camara, Momar, Sokhna Seck, El Hadji Makhtar Ba, Papa Lamine Faye, et Mamadou Habib Thiam. 2014. « Le confiage : mécanismes et enjeux relationnels ». *L'Autre* Volume 15 (2): 167-77.
- Carsten, Janet. 2004. *After Kinship*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Chaïb, Sabah. 1998. « Fratries et trajectoires scolaires ». *Informations sociales*, n° 67: 90-95.
- Charlot, Bernard, et Jean-Yves Rochex. 1996. « L'enfant élève : dynamiques familiales et expériences scolaires ». *Lien social et Politiques*, n° 35: 137-51.
- Chaudron, Martine. 1987. « La constitution des itinéraires sociaux sexués dans la fratrie d'origine ». *Annales de Vaucluse* 1 (26).
- Cherlin, Andrew. 1978. « Remarriage as an incomplete institution ». *American Journal of Sociology* 84 (3): 634-50. <https://doi.org/10.1086/226830>.
- Chesneaux, Jean. 1996. *Habiter le temps*. Bayard Jeunesse.
- Claxton-Oldfield, Stephen. 2000. « Deconstructing the Myth of the Wicked Stepparent ». *Marriage & Family Review* 30 (1-2): 51-58. https://doi.org/10.1300/J002v30n01_04.
- Coenen-Huther, Josette. 1994. *La mémoire familiale*. Paris: L'Harmattan.
- Coleman, Marilyn, Mark A. Fine, Lawrence Ganong, Kimberly J. M. Downs, et Nicole Pauk. 2001. « When You're Not the Brady Bunch: Identifying Perceived Conflicts and Resolution Strategies in Stepfamilies ». *Personal Relationships* 8 (1): 55-73. <https://doi.org/10.1111/j.1475-6811.2001.tb00028.x>.

- Coleman, Marilyn, Lawrence Ganong, et Mark Fine. 2000. « Reinvestigating Remarriage: Another Decade of Progress ». *Journal of Marriage and Family* 62 (4): 1288-1307.
- Compte-Sponville, André. 2009. « Rien n'est jamais passé ni futur, tout est présent ». 16 juillet 2009. <http://www.psychologies.com/Culture/Savoirs/Philosophie/Interviews/Andre-Comte-Sponville-Rien-n-est-jamais-passe-ni-futur-tout-est-present/Selon-vous-nous-confondons-le-temps-et-la-temporalite.-Quelle-est-la-difference>.
- Courtois, Anne. 2002. « Le temps familial, une question de rythmes?: Réflexions épistémologiques et cliniques ». *Thérapie Familiale* 23 (1): 21. <https://doi.org/10.3917/tf.021.0021>.
- Crenner, Emmanuelle, Jean-Hugues Déchaux, et Nicolas Herpin. 2000. « Le lien de germanité à l'âge adulte. Une approche par l'étude des fréquentations ». *Revue française de sociologie* 41 (2): 211-39. <https://doi.org/10.2307/3322566>.
- Damon, Julien. 2013. « Les familles recomposées ». *Études* Tome 418 (5): 619-30.
- Danielsbacka, Mirikka, et Antti O. Tanskanen. 2016. « The Association between Unequal Parental Treatment and the Sibling Relationship in Finland: The Difference between Full and Half-Siblings ». *Finnish Yearbook of Population Research, Suppl. The Population Research Institute* 51: 492-510.
- Davies, Katherine. 2014. « Siblings, Stories and the Self: The Sociological Significance of Young People's Sibling Relationships ». *Sociology* 49 (4): 679-95. <https://doi.org/10.1177/0038038514551091>.
- Davis, Penelope J. 1999. « Gender differences in autobiographical memory for childhood emotional experiences ». *Journal of Personality and Social Psychology* 76 (3): 498-510. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.76.3.498>.
- Déchaux, Jean-Hugues. 2012. « La place des frères et sœurs dans la parenté au cours de la vie adulte ». *Informations sociales*, n° 173 (novembre): 103-12
- . 2005. « L'argent entre germains adultes: ambivalence, déni et parades ». *Enfances, Familles, Générations*, n° 2. <https://doi.org/10.7202/010915ar..>
- Desplanques, Guy. 1986. « Fratrie et démographie ». *Le groupe familial*, n° 111: 64-70.
- Djo, Lou Charlotte, et Chantal Zaouche Gaudron. 2017. « La fratrie germaine dans la recomposition familiale: le point de vue de l'enfant ». *Spirale* N° 81 (1): 79-85.
- Dubar, Claude. 2014. « Du temps aux temporalités: pour une conceptualisation multidisciplinaire ». *Temporalités*, n° 20 (décembre). <https://doi.org/10.4000/temporalites.2942>.
- . 2000. *La crise des identités*. Paris: PUF

- Durkheim, Émile. 1960. *Les Formes élémentaires de la vie religieuse : Le système totémique en Australie. 4e édition.* Presses universitaires de France Vendôme, Impr. des P.U.F. Vendôme.
- Edwards, Rosalind, et Susie Weller. 2011. « Siblings and Friends: The Changing Nature of Children's Lateral Relationships » Timescapes: An ESRC Qualitative Longitudinal Initiative ». 2011. <http://www.timescapes.leeds.ac.uk/assets/files/P1-Project-Guide-FINAL.pdf>.
- Elias, Norbert. 1996. *Du temps.* Fayard.
- Eriksen, Shelley, et Naomi Gerstel. 2002. « A Labor of Love or Labor Itself: Care Work among Adult Brothers and Sisters ». *Journal of Family Issues* 23 (7): 836-56. <https://doi.org/10.1177/019251302236597>.
- Evenhouse, Eirik, et Siobhan Reilly. 2004. « A Sibling Study of Stepchild Well-Being ». *Journal of Human Resources* XXXIX (1): 248-76. <https://doi.org/10.3368/jhr.XXXIX.1.248>.
- Favart, Évelyne. 2012. « Désigner les frères et sœurs : différences lexicales et sémantiques ». *Informations sociales*, n° 173 (novembre): 8-11
- . 2007. *Frères et sœurs, pour la vie ? : Les relations fraternelles à l'épreuve du temps.* Editions Cortext. S.l.: Jean-Marc Dubray.
- . 2003. « Fratries et intimités ». *Sociologie et sociétés* 35 (2): 163-82. <https://doi.org/10.7202/008529ar>.
- Fine, Agnès. 2016. « Retour réflexif sur la notion de pluriparentalité ». Billet. *Le carnet du Centre Jacques Berque* (blog). 2016. <https://cjb.hypotheses.org/137>
- . 2011. « Frères et sœurs en Europe dans la recherche en sciences sociales ». *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 34 (décembre): 167-81. <https://doi.org/10.4000/clio.10304>.
- Fivush, Robyne, et Elaine Reese. 1992. « The Social Construction of Autobiographical Memory ». Dans *Theoretical Perspectives on Autobiographical Memory*, édité par Martin A. Conway, David C. Rubin, Hans Spinnler, et Willem A. Wagenaar, 115-32. NATO ASI Series. Dordrecht: Springer Netherlands. https://doi.org/10.1007/978-94-015-7967-4_7.
- Ganong, Lawrence, et Marilyn Coleman. 2018. « Studying Stepfamilies: Four Eras of Family Scholarship ». *Family Process* 57 (1): 7-24. <https://doi.org/10.1111/famp.12307>
- . 2017. « Siblings, Half-Siblings, and Stepsiblings ». Dans *Stepfamily Relationships: Development, Dynamics, and Interventions*, édité par Lawrence Ganong et Marilyn Coleman, 191-204. Boston, MA: Springer US. https://doi.org/10.1007/978-1-4899-7702-1_10.
- . 2004. *Stepfamily Relationships: Development, Dynamics, and Interventions.* Édité par Marilyn Coleman. New York: Kluwer Academic/Plenum Publishers.

- . 1997. « How Society Views Stepfamilies ». *Marriage & Family Review* 26 (1-2): 85-106. https://doi.org/10.1300/J002v26n01_06.
- . 1995. « Insiders' and outsiders' beliefs about stepfamilies: Assessment and Implications for practice ». Dans *D. Huntley (Ed.), Understanding stepfamilies: Implications for assessment and treatment*, 101-12. Alexandria, VA: American Counseling Association Press
- . 1993. « An Exploratory Study of Stepsibling Subsystems ». *Journal of Divorce & Remarriage* 19 (3-4): 125-42. https://doi.org/10.1300/J087v19n03_09.
- . 1988. « Do Mutual Children Cement Bonds in Stepfamilies? » *Journal of Marriage and Family* 50 (3): 687-98. <https://doi.org/10.2307/352638>.
- Ganong, Lawrence, Marilyn Coleman, et Dennis Mapes. 1990. « A meta-analytic review of family structure stereotypes ». *Journal of Marriage and the Family* 52 (2): 287-97. <https://doi.org/10.2307/353026>.
- Gaulejac, Vincent de. 2000. *L'histoire en héritage. Roman familial et trajectoire scolaire*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Gennetian, Lisa A. 2005. « One or Two Parents? Half or Step Siblings? The Effect of Family Structure on Young Children's Achievement ». *Journal of Population Economics* 18 (3): 415-36. <https://doi.org/10.1007/s00148-004-0215-0>.
- Gherghel, Ana, et Marie-Christine Saint-Jacques. 2013. « La théorie du parcours de vie. Une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles. Résumé et commenté par Emmanuelle Turcotte (2013) ». *Revue Intervention*. 2013. <http://www.revueintervention.org/numeros-en-ligne/143/la-theorie-du-parcours-de-vie-une-approche-interdisciplinaire-dans-letude-des>.
- Ginsberg-Carré, Christiane. 1998. « C'est ton frère ou ton demi-frère ? La fratrie au temps des parentés plurielles, ou les mots pour le dire ». *Dialogue*, n° 140 (a): 67-78.
- Glaser, Barney, et Anselm Strauss. 1967. *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Aldine Publishing Company. Chicago, IL.
- Gosselin, Julie, Julien Doyon, Valerie Laflamme, et H. David. 2007. « Être mère dans la famille recomposée : défis de la conciliation des rôles de belle-mère et de mère biologique ». </data/revues/00332984/00520002/06000665/>, juin. <https://www.em-consulte.com/en/article/62202#AFF1>.
- Gotman, Anne. 1990b. « L'impossible partage ». Dans *Saviez L. (sous la dir. de) 1990, « Des sœurs, des frères. Les méconnus du roman familial*, 112:95-99. Paris: Autrement.
- Halbwachs, Maurice. 1968. *La Mémoire collective*. Paris: Presses universitaires de France.
- . 1950. *La mémoire collective*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Hall, Edward T. 1983. *La danse de la vie*. Seuil (2 mai 1992).

- Hetherington, E. Mavis. 1999. « Family functioning and the adjustment of adolescent siblings in diverse types of families ». *Monographs of the Society for Research in Child Development* 64 (4): 1-25. <https://doi.org/10.1111/1540-5834.00045>.
- Houssier, Florian. 2000. « L'enfant mauvais et l'enfant parfait. Fondements psychopathologiques du fratricide ». *Dialogue*, n° 149: 19-28.
- Ihinger-Tallman, Marilyn. 1988. « Research on Stepfamilies ». *Annual Review of Sociology* 14: 25-48.
- Johnson, Timothy P. 2014. « Snowball Sampling: Introduction ». Dans *Statistics Reference Online*. American Cancer Society. <https://doi.org/10.1002/9781118445112.stat05720>.
- Johnston, Lisa G., et Keith Sabin. 2010. « Sampling Hard-to-Reach Populations with Respondent Driven Sampling ». *Methodological Innovations Online* 5 (2): 38-48. <https://doi.org/10.4256/mio.2010.0017>.
- Langevin, Annette. 1998. « Frères et soeurs, les négligés du roman familial ». Dans *Dans Brigitte Cambessus (dir.), La fratrie méconnue*, 7-16. Paris: ESF.
- . 1991. « Le dit et le non dit de la mémoire filiale : le salariat maternel dans les récits de frères ou de soeurs ». Dans *Bawin-Legros, Bernadette et Kellerhals, Jean (éds) : Relations intergénérationnelles parenté-transmission-mémoire. Association Internationale des Sociologues de Langue Française et Association des Sociologues Belges de Langue Française*, 211-23.
- Le Bourdais, Céline, et Nicole Marciel-Gratton. 2004. « Quand les parents se séparent : nouveaux résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, Canada, Ministère de la Justice. » Canada: Ministère de la Justice du Canada. https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/lf-fl/divorce/2004_6/pdf/2004_6.pdf.
- Le Bourdais, Céline, Patrick D'Astous, et Hélène Desrosiers. 1995. « Disparités régionales dans la propension des Canadiennes à vivre en famille recomposée ». *Cahiers de géographie du Québec* 39 (106): 25-42. <https://doi.org/10.7202/022476ar>.
- Le Gall, Didier. 1992. « Formes de régulation conjugale et familiale à la suite d'unions fécondes, habilitation à diriger des recherches en sociologie sous la direction de F. de Singly ». Paris: Université de Paris V - Sorbonne.
- Leake, Valerie Stephens. 2007. « Personal, Familial, and Systemic Factors Associated with Family Belonging for Stepfamily Adolescents ». *Journal of Divorce & Remarriage* 47 (1-2): 135-55. https://doi.org/10.1300/J087v47n01_08.
- Leclerc-Olive, Michèle. 1997. *Le dire de l'événement biographique*. Lille: Septentrion.
- Liao, Tim, et Carolyn Hronis. 2007. « The 'Polish peasant' and the sixth life course principle ». *Polish Sociological Review*, n° 185: 173-85.
- Lion, Natacha. 1990. « Jumeaux ou enfants ? » Dans *Dans Savier, Lucette (dir.) Des soeurs et des frères. Les méconnus du roman familial*, 86-89. Autrement.

- Maines, David R., Noreen M. Sugrue, et Michael A. Katovich. 1983. « The Sociological Import of G. H. Mead's Theory of the Past ». *American Sociological Review* 48 (2): 161-73. <https://doi.org/10.2307/2095102>.
- Malinowski, Bronislaw. 1930. *La vie sexuelle des sauvages du nord-ouest de la Mélanésie: description ethnographique des démarches amoureuses, du mariage et de la vie de famille des indigènes des îles Trobriand (Nouvelle-Guinée Britannique)*. Payot.
- Marleau, Jacques. 2003. « Fratricide et sorricide : synthèse de la littérature » 36 (1): 157-75.
- Martial, Agnès. 2006. « Qui sont nos parents ? » *Informations sociales*, n° 131: 52-63.
- Ministère de la Famille. 2018. « Caractéristiques et évolutions récentes des familles au Québec. Bulletin trimestriel sur les familles et les personnes qui les composent. » Volume 6 No 2. Ministère de la Famille. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/quelle-famille-vol6-no2-ete2018.pdf>.
- . 2014. « Les familles recomposées au Québec : qui sont-elles? Un profil à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 ». 2014. https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/chiffres-famille-quebec/bulletin_quelle_famille/Pages/automne-2014.aspx.
- Montigny Gauthier, Pascale de, et Francine de Montigny. 2014. « Théorie du parcours de vie ». Gatineau, QC : CERIF/UQUO. https://cerif.uqo.ca/sites/cerif.uqo.ca/files/cahier6_theorie_du_parcours_de_vie_web.pdf.
- Muxel, Anne. 1998. « Être frères et sœurs, le rester. Un lien évident et ambivalent ». *Informations sociales*, n° 67: Frères et soeurs.
- . 1996. *Individu et mémoire familiale*. Paris: Nathan.
- Nathan, Tobie. 1990. « L'amour sorcier ». Dans *dans Savier L. (sous. la dir. de) 1990, Des sœurs, des frères. Les méconnus du roman familial*, 116-24. 112. Autrement.
- Ortalda, Laurent. 1998. « La fratrie et la lignée, les deux logiques du système d'entraide ». *Informations sociales*, n° 67: 82-89.
- Ost, François, Sylviane Agacinski, et Étienne Klein. 2003. *Les figures du temps*. Éditions Parenthèses.
- Parent, Claudine. 2001. « L'adaptation et l'évaluation d'une intervention préventive conçue pour les couples de familles recomposées ». Laval.
- Pilon, Marc. 2003. « Confiage et scolarisation en Afrique de l'ouest : Un état des connaissances. » Paper commissioned for the EFA Global Monitoring Report 2003/4, The Leap to Equality 2003. <http://www.issp.bf/index.php/fr/droits-des-enfants-au-bf/2-documents-recenses/1-education/4-rapport-de-recherche-consultation/116-confiage-et-scolarisation-en-afrique-de-l-ouest/file>.
- Poittevin, Aude. 2006. *Enfants de familles recomposées*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

- Poortman, Anne-Rigt, et Marieke Voorpostel. 2009. « Parental Divorce and Sibling Relationships: A Research Note ». *Journal of Family Issues* 30 (1): 74-91. <https://doi.org/10.1177/0192513X08322782>.
- Porot, Maurice. 1959. *L'enfant et les relations familiales*. Paris: PUF.
- Pourtois, Jean-Pierre, et Huguette Desmet. 2006. « La famille recomposée. Entre perte et profit ». *Matière et l'Esprit* 6: 35-41.
- Saint-Jacques, Marie-Christine, Sylvie Drapeau, Claudine Parent, et Élisabeth Godbout. 2012. « Recomposition familiale, parentalité et beau-parentalité: Constats, limites et perspectives ». *Nouvelles pratiques sociales* 25 (1): 107. <https://doi.org/10.7202/1017386ar>.
- Saint-Jacques, Marie-Christine, Ana Gherghel, Sylvie Drapeau, Marie-Hélène Gagné, Claudine Parent, Caroline Robitaille, et Élisabeth Godbout. 2009. « La diversité des trajectoires de recomposition familiale [Une perspective québécoise] ». *Revue des politiques sociales et familiales* 96 (1): 27-40. <https://doi.org/10.3406/caf.2009.2455>.
- Saint-Jacques, Marie-Christine, et Claire Chamberland. 2000. « Quand les parents refont leur vie. Regards adolescents sur la famille recomposée ». *Anthropologie et Sociétés* 24 (3): 115-31. <https://doi.org/10.7202/015674ar>.
- Savoie-Zajc, Lorraine. 2016. « L'échantillonnage ». Dans *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sous la direction de Benoît Gauthier et Isabelle Bourgeois. Vol. 6e. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- . 2007. « Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ? » Dans Association pour la recherche qualitative. https://www.researchgate.net/publication/237504691_Comment_peut-on_construire_un_echantillonnage_scientifiquement_valide.
- Schlomer, Gabriel L., Bruce J. Ellis, et Judy Garber. 2010. « Mother–Child Conflict and Sibling Relatedness: A Test of Hypotheses From Parent–Offspring Conflict Theory ». *Journal of Research on Adolescence* 20 (2): 287-306. <https://doi.org/10.1111/j.1532-7795.2010.00641.x>.
- Schnettler, Sebastian, et Anja Steinbach. 2011. « How do biological and social kinship play out within families in the U.S.? An evolutionary perspective on perceived parental care and closeness in adolescents ». *Zeitschrift für Familienforschung* 23 (janvier): 173-95.
- Segalen, Martine. 1993. *Sociologie de la famille*. Armand Colin.
- Singly, François de, et Gilda Charrier. 1988. « Vie commune et pensée célibataire ». *Dialogue*, 44-53.
- Smart, Carol. 2007. *Personal Life: New Directions in Sociological Thinking*. Cambridge: Polity.
- Spire, Alexis. 1998. « Figures de la fratrie ». *Informations sociales*, n° 67: 22-31.

- Steinbach, Anja, et Karsten Hank. 2018. « Full-, Half-, and Step-Sibling Relations in Young and Middle Adulthood ». *Journal of Family Issues* 39 (9): 2639-58. <https://doi.org/10.1177/0192513X18757829>.
- Sweeney, Megan M. 2010. « Remarriage and Stepfamilies: Strategic Sites for Family Scholarship in the 21st Century ». *Journal of Marriage and Family* 72 (3): 667-84. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2010.00724.x>.
- Théry, Irène. 2002. « Le temps des recompositions ». Dans *dans J.-F. Dortier (dir.), Familles. Permanence et métamorphoses*, 55-61. Auxerre: Éditions Sciences Humaines.
- . 1996. « Différence de sexes et différence des générations. L'institution familiale en déshérence ». *Esprit* 227: 65-91.
- . 1991. « Trouver le mot juste : langage et parenté dans les recompositions familiales après divorce ». Dans *M. Segalen (dir.), Jeux de famille*, 137-56. Paris: Presses du CNRS.
- Tillman, Kathryn Harker. 2008. « Coresident Sibling Composition and the Academic Ability, Expectations, and Performance of Youth ». *Sociological Perspectives* 51 (4): 679-712. <http://dx.doi.org/10.1525/sop.2008.51.4.679>.
- Toman, Walter. 1987. *Constellations fraternelles et structures familiales*. Paris: ESF.
- Traube, Patrick. 1998. « Familles, aujourd'hui : Le patchwork ! » *Cahiers de l'Institut Emile Vandervelde*. <http://www.patricktraube.be/index.php?page=5#c2>.
- Underwood, Rocky C, et Peter C. Patch. 1999. « Siblicide: A Descriptive Analysis of Sibling Homicide ». *Homicide Studies* 3 (4): 333-48. <https://doi.org/10.1177/1088767999003004005>.
- Van Campenhoudt, Luc, et Raymond Quivy. 2011. *Manuel de recherche en sciences sociales*. 4e édition. Dunod.
- Van Cutsem, Chantal. 1998. « Les fratries recomposées ». Dans *La famille recomposée. Entre défi et incertitude*, 105-51. Ramonville Saint-Agne: Editions Erès. <https://www.cairn.info/la-famille-recomposee--9782865865604-p-105.htm>.
- Van Meter, Karl. 1990. « Methodological and design issues: techniques for assessing the representatives of snowball sample ». *NIDA Research Monograph*, 31-43.
- Vandermeersch, Céline. 2002. « Les enfants confiés âgés de moins de 6 ans au Sénégal en 1992-1993 ». *Population* Vol. 57 (4): 661-88.
- Véron, Bérangère. 2007a. « Appartenances et mémoires familiales : le regard de jeunes adultes ayant vécu dans une famille recomposée ». *Enfances, Familles, Générations*, n° 7. <https://doi.org/10.7202/017787ar>.
- . 2007b. « Héritages symboliques et rapport aux lignées dans les familles recomposées ». *Recherches familiales* n° 4 (1): 25-33.

White, Lynn K., et Agnès Riedmann. 1992. « Ties among Adult Siblings ». *Social Forces* 71 (1): 85-102. <https://doi.org/10.2307/2579967>.

Annexe 1 Présentation des participant.es

Le tableau ci-dessous présente les informations des participant.es de la recherche, notamment leur âge, le lieu de naissance, la composition de leur fratrie recomposée, leur âge au moment de la séparation/du divorce ainsi qu'à la recomposition familiale, le lieu de la co-résidence et enfin, le type de co-résidence dans lequel ils/elles se situaient.

Tableau : Présentation des participant.es

Prénom	Âge	Lieu de naissance	Scolarité / Profession	Fratrie Recomposée				Âge au moment de la		Co-résidence	
				Rang	Total	Type	Composition Sexuée	séparation / du divorce	recomposition familiale	Lieu	Type
Albert	25	Québec	Étudiant	Cadet, 5e sur 9	9	Quasi	5 quasi-frères, 1 quasi-sœur, 1 frère, 1 sœur germains + Ego	8 ans	Double recomposition – 10 ans	Laval et Montréal	Intermittente – 1 semaine sur 2 lors de l'enfance et 1 weekend sur 2 à l'adolescence
Robin	22	Québec	Étudiante	Aînée	4	Demi	2 demi-frères, 1 demi-sœur + Ego	Séparation avant sa naissance	5 ans	Chateaugay	Permanente – avec sa mère
Nadja	23	Tunisie	Étudiante	Aînée	5	Demi	3 demi-sœurs, 1 demi-frère + Ego	1 an	5 ans	Montréal et Tunisie	Intermittente – période estivale
Marielle	27	Québec	Chanteuse	Benjamine – enfant pivot	4	Mixte	2 demi-sœurs, 1 demi-frère + Ego	–	–	Sainte-Thérèse - Québec	Permanente – avec sa mère
Wally	38	France	Étudiant	Cadet, 3e sur 4	4	Mixte	2 quasi-sœurs, 1 demi-sœur + Ego	5 ans	6 ans	Nice et Auvergne – France	Permanente – avec sa mère
Alain	57	Île Maurice	Musicien	Cadet, 2e sur 4 – enfant pivot	5	Mixte	1 demi-frère, 1 demi-sœur, 1 frère, 1 sœur + Ego	5 ans	–	Île Maurice	Permanente – de 5 à 13 ans avec son père, de 13 jusqu'à la vingtaine avec sa mère

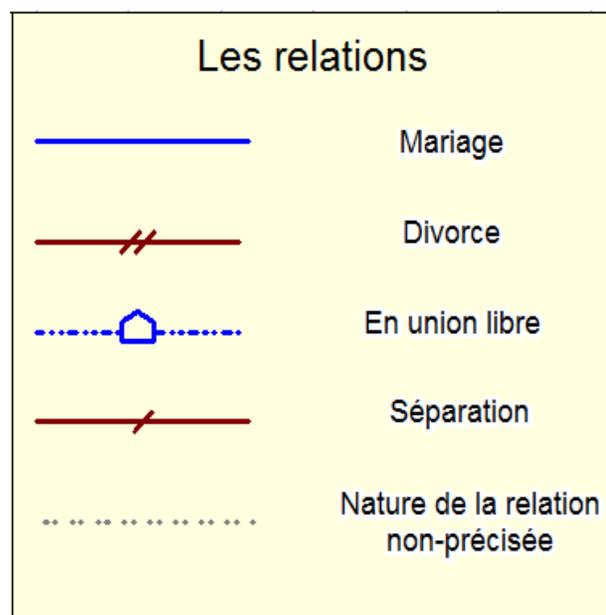
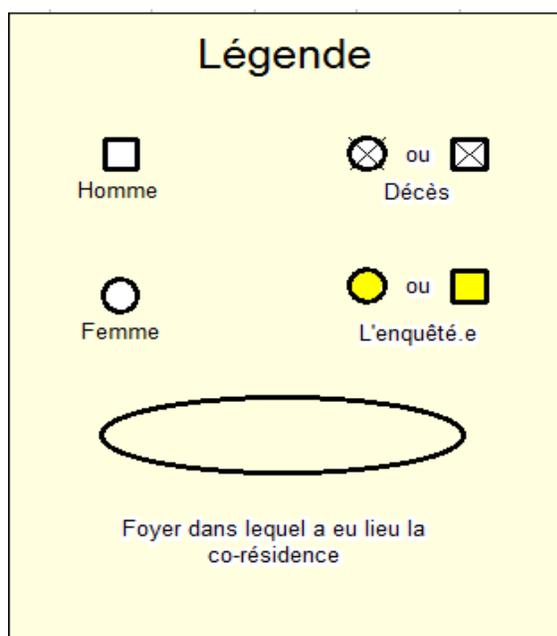
Prénom	Âge	Lieu de naissance	Scolarité / Profession	Fratrie Recomposée				Âge au moment de la		Co-résidence	
				Rang	Total	Type	Composition Sexuée	séparation / du divorce	recomposition familiale	Lieu	Type
Julien	20	France	Étudiant	Benjamin – enfant pivot	5	Mixte	4 demi-frères + Ego	–	–	Banlieue Parisienne - France	Permanente – avec ses deux parents
Karine	24	Québec	Étudiante	Aînée	2	Demi	1 demi-frère + Ego	4 ans	5 ans	Montréal – Laval	Intermittente – occasionnelle dépendant des disponibilités professionnelles de son père
Florian	38	Québec	Éducateur spécialisé	Aîné de ses deux fratries	5	Demi	1 demi-frère, 3 demi-sœurs + Ego	1 an	Double recomposition – 2 ans lors de l’union de sa mère et 5 ans pour son père	Boisbriand – Montréal	Intermittente – une fin de semaine sur deux chez son père
Randa	29	Sénégal	Étudiante	Cadette, 3e sur 11	11	Mixte	2 quasi-sœurs, 2 demi-sœurs, 2 demi-frères, 2 frères, 2 sœurs + Ego	6 ans	Triple recomposition – 8 ans lors de la 1 ^{ère} union et la vingtaine lors de la 2e union de son père et l’union de sa mère	Sénégal	Intermittente – occasionnelle lors des vacances scolaires
Mélanie	39	Colombie-Britannique	Adjointe juridique	Cadette, 5e sur 6	6	Quasi	2 sœurs, 1 quasi-sœur, 2 quasi-frères + Ego	9 ans	10 ans	Québec	Permanente
Fanny	24	Québec	Psycho-éducatrice	Benjamine	4	Quasi	1 sœur, 1 quasi frère, 1 quasi sœur + Ego	3 ans	4 ans	Montréal	Intermittente – une fin de semaine sur deux
Gaëlle	49	France	Adjointe exécutive	Aîné	3	Demi	1 demi-frère, 1 demi-sœur + Ego	10 ans	Double recomposition – 15 ans + 16 ans	Montréal	Permanente
Léo	23	France	Étudiant	Cadet, 3e sur 5	5	Mixte	2 quasi-frères, 1 demi-frère, 1 frère + Ego	8 ans	Double recomposition – 12 ans et 10 ans	Montréal – France	Intermittente – occasionnelle durant les vacances et temps de fêtes

Annexe 2 Résumé des entretiens et génogrammes

Dans cette annexe, nous présentons les résumés des entretiens et les génogrammes de nos participant.es qui permettent de mieux saisir le contexte de leurs discours ainsi que les membres de leurs familles et fratries recomposées.

À savoir que:

1. L'utilisation des préfixes « demi » et « quasi » a pour objectif de spécifier les liens d'apparentés entre Ego et les membres de sa fratrie recomposée : ils ne reflètent pas nécessairement les sentiments fraternels qu'Ego ressent à leur égard.
2. Les groupes de familles encerclés concernent les participant.es qui ont connu une double ou plusieurs recompositions familiales, où nous indiquons dans quels foyers a eu lieu la co-résidence.



Les fratries de demi

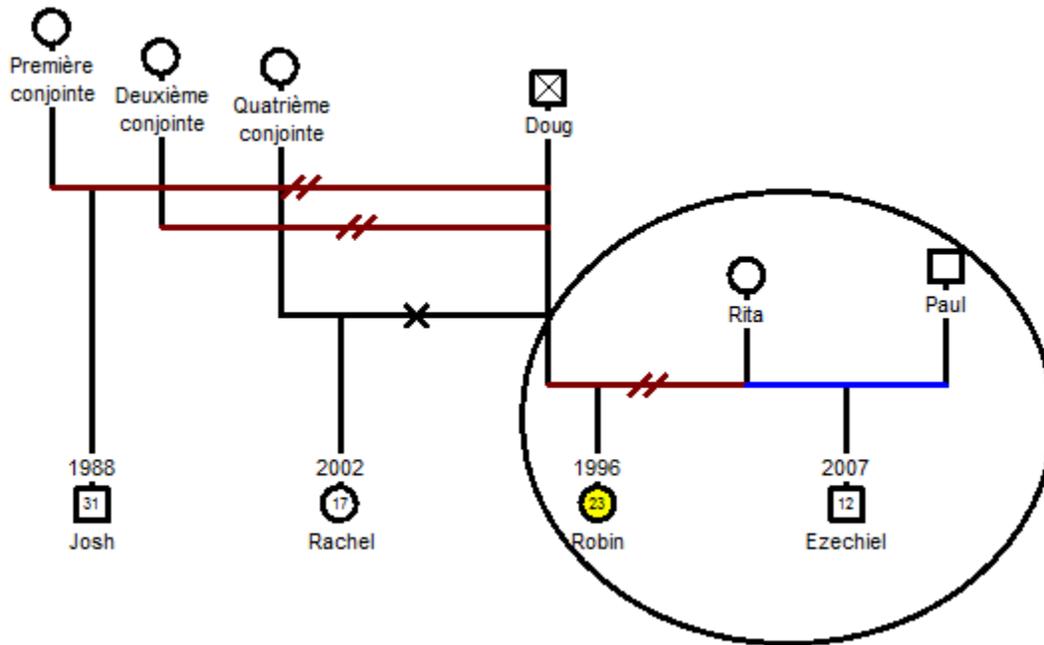


Figure 1 Fratrie de Robin

Âgée de 22 ans, Robin est notre enquêtée de sa fratrie de demi. Son père, qui est maintenant décédé, a eu un fils – Josh – avec sa première conjointe et une fille – Rachel – avec sa dernière conjointe. Robin est donc l'enfant de sa troisième union. La mère de Robin (d'origine indonésienne) est venue au Canada pour se marier avec son père. Leur union ne durera pas longtemps, car ses parents se séparèrent avant sa naissance. Robin décrit donc ne pas avoir eu beaucoup de contact avec son père au fil des années.

Lorsque Robin avait 7 ans, sa mère, Rita rencontra Paul, qui ensemble ont eu un fils – Ezéchiel – âgé maintenant de 12 ans. Robin a vécu de manière permanente avec sa mère et son beau-père. Elle n'a jamais rencontré son demi-frère aîné Josh, mais a eu l'occasion de faire la connaissance de Rachel lorsque leur père est tombé malade. Les deux sœurs se sont nouées d'amitiés : les contacts se maintiennent encore aujourd'hui à travers les réseaux sociaux, car elles habitent loin l'une de l'autre.

Ainsi, l'entretien s'est principalement orienté vers la co-résidence et les liens qu'elle partage avec Ezéchiel. Robin aborda comment son expérience de la co-résidence a été colorée par la rigidité de sa mère et les tempéraments difficiles de son beau-père. Elle explique surtout que la barrière culturelle entre sa mère et elle a été un élément problématique dans leurs interactions et relations

intrafamiliales qui se sont développées par la suite. Ainsi, les pressions de sa mère, notamment l'accent mis sur l'excellence académique, et les excès de colères de Paul ont poussé Robin à adopter une attitude plutôt distante envers sa famille. Elle passa la majeure partie de son temps dans sa chambre en prétextant avoir des devoirs à compléter. Robin décrit que ses interactions avec Ezéchiel étaient principalement centrées autour de l'aide aux devoirs ; être sa gardienne durant les vacances scolaires et le chaperonner lors du repas. Avec du recul, elle conçoit avoir incarné un rôle maternel auprès de son frère.

Ne pouvant plus supporter son environnement familial, elle décida à 16 ans d'habiter chez sa tante durant la semaine et de revenir seulement les week-ends, avant de déménager complètement chez cette dernière à 18 ans. Ces épisodes de départ, n'ont pas été bien reçus par sa mère et Ezéchiel. Alors que les tensions avec sa mère se sont intensifiées, Ezéchiel éprouvait des difficultés à s'habituer à son absence et regrettait ne pas avoir passé suffisamment de temps ensemble.

Selon Robin, les liens avec Ezéchiel seraient présentement en pleine construction, principalement parce qu'il grandit : ils peuvent à présent converser davantage. Comme Ezéchiel vit encore avec ses parents, Robin lui procure un support extérieur afin de l'aider à surmonter l'environnement familial.

Par ailleurs, en la questionnant au sujet de ses autres demi-frère et sœur, Robin me confia avoir le désir de contacter Josh, mais d'hésiter encore à le faire en raison de ses problèmes de santé. Les relations avec Rachel étant déjà établies, Robin compte maintenir ses contacts, mais en raison de la distance qui les séparent, elle ne peut pas prédire si leurs rapports évolueront d'une quelconque manière.

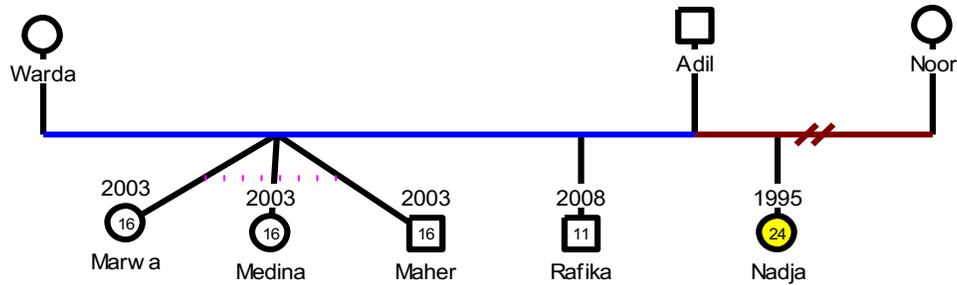


Figure 2 Fratrie de Nadja

Nadja est notre enquêtée de sa fratrie de demis. Originnaire de la Tunisie, ses parents ont divorcé lorsqu'elle avait 1 an. À 3 ans, sa mère s'installa à Montréal et poursuivit ses études universitaires. Nadja resta en Tunisie avec ses grands-parents maternelles et alla chez son père principalement les weekends ainsi que pendant les vacances. Lorsqu'elle avait 5 ans, ce dernier se maria avec Warda. Deux années plus tard, sa belle-mère donna naissance à ses sœurs et frère – des triplés – Marwa, Medina et Maher. Alors que Nadja avait 13 ans, sa demi-sœur Rafika vit le jour.

La naissance des triplés fut accueillie avec joie par Nadja. Cependant, l'épisode de l'accouchement de Warda a laissé un goût amer, car son père l'a empêché d'être présente à l'hôpital avec sa belle-mère et les enfants, alors que d'autres membres de la famille s'y étaient rendus. Ce fut l'un des épisodes qui l'a profondément marqué : Nadja comprit alors qu'elle ne faisait pas complètement partie de la famille.

C'est principalement durant les vacances que Nadja rendait visite à sa mère. Alors qu'elle avait 15 ans, elle décida de s'installer avec sa mère à Montréal. Toutefois, elle n'informa pas son père de sa prise de décision – ce qui a rendu la situation très tendue entre son père et elle. En effet, les relations avec son père ont été conflictuelles durant son adolescence, principalement parce qu'ils avaient tous deux des divergences d'opinions sur la culture, les traditions et le rôle et l'image de la femme. Pendant un an, il ne lui adressa pas la parole, ce qui a résulté en une coupure de contact avec ses demis, étant donné que la communication passait exclusivement par son père. Au-delà des conflits qui ont entouré son déplacement à Montréal, Nadja conçoit que son parcours migratoire a eu une influence positive sur sa vie, qu'elle décrit comme : « *Je me suis libérée du traditionnel, j'ai plus de tolérance. J'accepte plus de choses, je comprends plus le monde. Et je pense, que je me suis quand même assez bien sortie toute seule* ».

Après s'être expliqués sur les différences qui les divisaient, Nadja alla passer des vacances en Tunisie en été durant les années qui suivirent. Ces moments de vacances fut un moyen de nouer des contacts et des liens avec ses demis. Cependant, ce temps passé avec les membres de sa fratrie l'ont fait percevoir des différences au niveau des privilèges – en termes matériels ou affectifs – que ses demi-sœurs et frère recevaient de leur père. Nadja m'affirma toutefois que ses perceptions et sa relation avec son père, n'ont pas affecté et n'affectent toujours pas ses sentiments fraternels vis-à-vis de Marwa, Medina, Maher et Rafika.

Présentement, Nadja décrit que ses relations fraternelles seraient en pleine construction. Sa vision du monde et le fait qu'elle tienne tête à son père lui ont conféré le rôle de médiatrice dans sa fratrie. En effet, ses demis la consultent souvent lorsqu'il faut négocier avec leur père.

Ainsi, avec Rafika, elle décrit avoir une relation de « grande-sœur versus petite-sœur », où Rafika retrouve en la personne de Nadja un modèle à suivre. Étant donné que les triplés sont adolescents, elle arrive à présent à avoir des conversations concrètes, à nouer des liens et à les soutenir dans leur étude, même s'ils se trouvent tous les trois dans une phase où les amitiés comptent plus que les relations fraternelles.

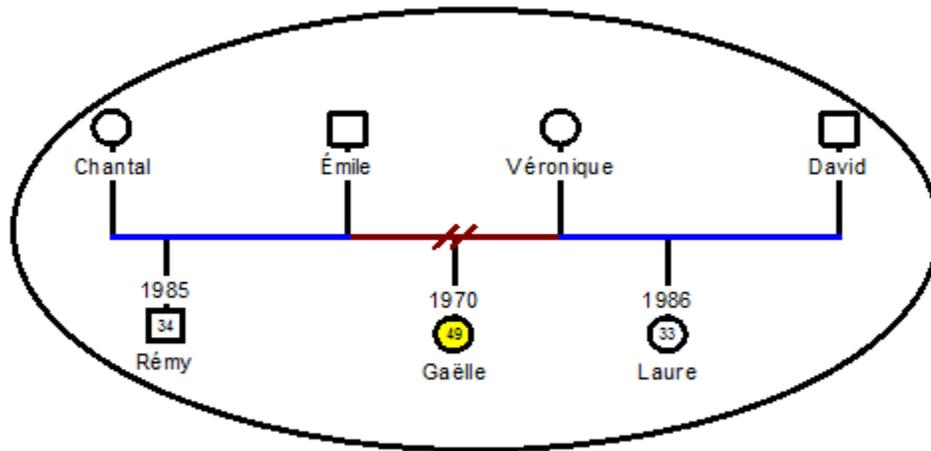


Figure 3 Fratrie de Gaëlle

Arrivée au Québec en 1976 à l'âge de 6 ans, Gaëlle est née en France et est l'enfant unique de ses parents Émile et Véronique. Ces derniers ont divorcé lorsqu'elle avait 10 ans. Les deux années qui suivirent, elle vécut avec son père. De 13 à 18 ans, elle alla vivre avec sa mère. Entre-temps ses parents ont tous deux refait leur vie. Ainsi, Gaëlle avait 15 ans lorsque son frère Rémy est né et 16 ans lorsque Laure a vu le jour.

La naissance de Rémy et Laure ont coïncidé presque à la même époque. Ces naissances ont été une bonne nouvelle pour Gaëlle, mais cela lui fit réaliser qu'elle perdait sa place d'enfant unique. Bien qu'elle était déjà adolescente et donc, relativement autonome, Gaëlle me confia qu'elle s'était sentie seule, mais inversement très heureuse de l'arrivée de ses demis : « *Comme c'était le premier bébé pour mes parents et leurs conjoints, c'était l'euphorie. Donc, moi j'étais un peu à côté, mais j'aimais tellement... J'aime tellement les enfants que j'étais contente d'avoir un p'tit frère et une p'tite sœur* »

Étant déjà adolescente lorsque Rémy et Laure sont venus au monde, Gaëlle passait beaucoup de temps hors de la maison avec ses amis et son premier amoureux de l'époque. Lorsqu'elle eut 18 ans, elle décida de s'installer en appartement, car elle souhaitait avoir une autonomie et d'habiter à proximité de son école. Cette période fut caractérisée par des visites espacées à la maison de sa mère et de son père : elle s'y rendait principalement lors des événements spéciaux tels que les anniversaires ou le temps des fêtes ou de temps à autres durant les weekends.

En parlant des relations qu'elle entretenait durant son adolescence et présentement avec Rémy et Laure, Gaëlle décrit que sa relation fraternelle s'est construite lorsqu'ils ont eu 15 – 16 ans. Leur

adolescence signifiait qu'ils étaient suffisamment matures pour avoir des conversations concrètes et des intérêts communs. Gaëlle conçoit également que sa relation avec Rémy et Laure s'est vraiment développée hors de la maison familiale, particulièrement à travers la naissance de ses neveu et nièce, donnant lieu à une relation fraternelle beaucoup plus affective et active à travers le temps.

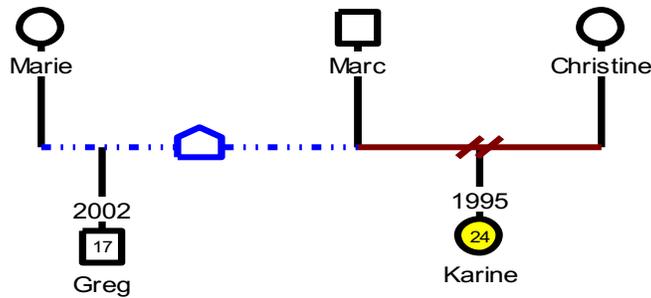


Figure 4 Fratrie de Karine

Karine, 24 ans, est notre enquêtée de sa fratrie de demi. Lorsqu'elle avait 4 ans, ses parents ont divorcé : elle vécut principalement avec sa mère, car cette dernière eut sa garde à temps plein. Quelques années plus tard, son père rencontra sa belle-mère Marie : le couple donna naissance à Greg.

Le divorce de ses parents n'a pas été facile à gérer en raison des nombreuses tensions qui ont surgi. En effet, ses parents ont fait appel à plusieurs reprises pour changer les modalités de sa garde. Ainsi, au début de la garde partagée, Karine se rendait chez son père occasionnellement, entre une à deux fois par mois durant les week-ends. Un an après le divorce, ce dernier entama des démarches pour avoir sa garde de manière régulière, étant donné que ses engagements professionnels ne le permettaient pas toujours d'accueillir Karine. Une fois que la requête fut acceptée par le juge, Karine décrit avoir circulé entre deux maisons fréquemment, où ses affaires étaient réparties entre les deux domiciles. En outre, Karine stipule avoir changé d'école à trois reprises à cause de ces nombreux changements au niveau de sa garde partagée.

Son expérience de co-résidence fut donc teintée par ces tensions existantes entre ses parents et sa belle-mère. N'ayant pas eu de bonnes relations avec cette dernière, l'atmosphère de la maison fut souvent tendue. Ces conflits ont poussé Karine à arrêter la garde partagée lorsqu'elle avait 14 ans. Mis à part les tensions que cela a provoqué chez son père, Karine décrit avoir eu de bons rapports avec son demi-frère lorsqu'il était encore jeune. L'écart d'âge qui les séparait a conduit Karine à incarner une figure maternelle, mais aussi pédagogique auprès de lui durant son enfance. Ensemble, ils reprenaient les activités ou les choses que Karine avait apprises à l'école.

Toutefois, Karine me raconta que son demi-frère a vécu une période difficile durant son adolescence : son père s'est souvent référé à elle pour aider Greg. Cependant, cela a compliqué les rapports entre Karine et son frère. Car ce dernier ne voyait pas son aide ou ses conseils d'un bon

œil. Au moment de notre entretien, Karine me précisa que la situation venait récemment de s'arranger. Le changement survenu après ces événements difficiles avec Greg, a résulté en de nouvelles bases dans lesquelles les rapports fraternels se construisent à nouveau.

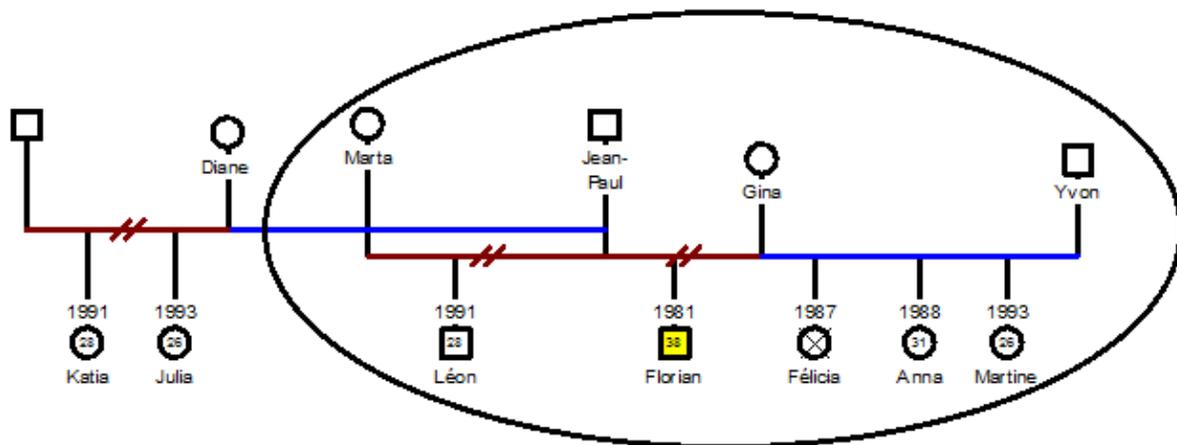


Figure 5 Fratrie de Florian

Florian, 38 ans, est l'aîné et l'enquêté de sa fratrie de demi. Ses parents Jean-Paul et Gina ont divorcé lorsqu'il avait un an. Son père a fait des démarches pour le voir plus souvent, étant donné que sa mère avait eu sa garde à temps plein. Lorsqu'il avait deux ans, sa mère s'est mariée à Yvon, son beau-père. De cette union, sont nées : Félicia, Anna et Martine. De l'autre côté, son père se maria à Marta lorsqu'il avait 5 ans. Quand il avait 10 ans, son demi-frère Léon est né. L'union entre son père et Marta se dissout un an après la naissance de Léon.

Florian vécut la majeure partie de son temps avec sa mère et son beau-père. De l'autre côté, les rythmes de la co-résidence de Léon et lui coïncidaient : ils se voyaient à une fréquence d'un weekend sur deux chez leur père. De manière générale, Florian décrit que l'écart d'âge qui le sépare de ses demis a instauré en lui une position de grand-frère ou parfois de figure paternelle.

Durant notre entretien, Florian a longuement parlé de l'atmosphère familiale chez sa mère ainsi que des rapports qu'il entretenait avec Yvon. Les traitements différentiels de la part de son beau-père ont teinté sa relation avec ses demi-sœurs. Ainsi, Florian conçoit ne s'être jamais senti proche de ses demi-sœurs. En outre, son expérience de la co-résidence n'a pas été facile, particulièrement chez sa mère et son beau-père. Florian décrit avoir eu à adopter deux facettes : une lorsqu'il était chez sa mère et l'autre chez son père. Cette situation n'a pas facilité son adaptation et son intégration dans la famille recomposée où habitaient ses demi-sœurs.

Lorsqu'il eut 18 ans, il quitta la maison de sa mère pour s'installer avec son père jusqu'à que ce dernier rencontre Diane. Diane a deux filles – Kathia et Julia – nées d'une précédente union. Florian décrit ne pas avoir vécu avec elles ou entretenir de relations avec ces dernières, car il estime que : « on ne peut plus parler de recomposition familiale lorsqu'elle se produit à l'âge adulte ».

Au fil du temps, Florian s'est aperçu que ces traitements différentiels et les différents rapports entretenus entre ses demi-sœurs, sa mère et Yvon ne s'amointrissaient pas. Toutefois, c'est lorsque Félicia mourut subitement, trois ans de cela, qu'il prit conscience de l'étendu de ces différences. Durant notre entretien, il me confia avoir vécu le deuil de Félicia différemment. Suite à ce douloureux épisode, il prit la décision de s'éloigner temporairement de la famille, surtout de son beau-père.

Après avoir fait quelques thérapies, il décida de revenir vers les membres de sa fratrie utérine. Ainsi, Florian essaie désormais de bâtir ses relations sur de nouvelles bases, notamment en essayant de rapprocher les neveux et nièces de ses enfants et d'organiser des soirées de jeux, dans lesquelles ses demi-sœurs seraient présentes. En ce qui concerne Léon, Florian décrit avoir des rapports de proximité – même s'ils ne se voient pas souvent – car ils ont des intérêts en commun et des perspectives politiques qui se ressemblent.

Les fratries de quasi

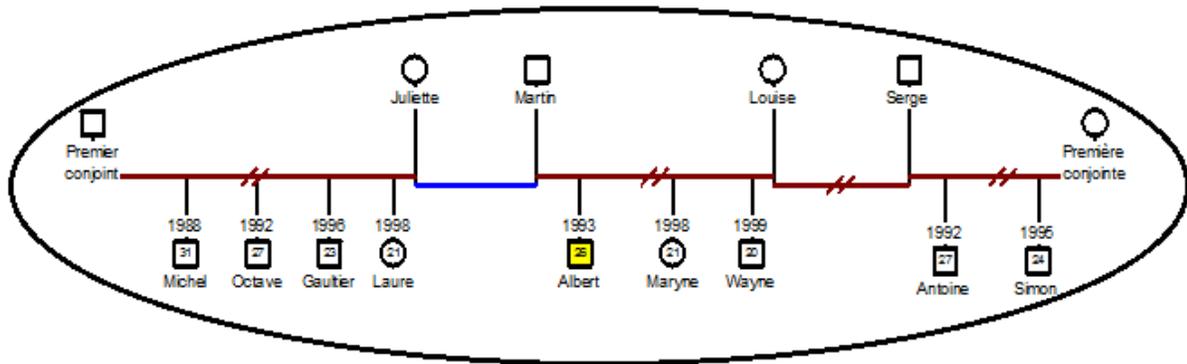


Figure 6 Fratrie d'Albert

Albert – âgé de 25 ans – est le cadet de ses fratries de quasies, mais l'aîné de sa fratrie germaine, composée de Wayne et Maryne. Il avait 8 ans lorsque ses parents se sont séparés. Deux ans après, son père et sa mère ont tous deux refait leur vie avec Juliette et Serge.

La rencontre avec ses nouveaux frères et sœurs a été une bonne expérience pour Albert, notamment avec les garçons avec qui il était proche en âge : il retrouva en eux des compagnons de jeux. Albert se trouvait dans une garde partagée égale, c'est-à-dire, une semaine sur deux il habitait avec ses deux parents et leurs conjoints respectifs. Les autres quasi-frères et sœurs se trouvaient également dans les gardes partagées auprès de leurs parents non-résident. De manière générale, Albert expliqua que les co-résidences coïncidaient durant le temps des fêtes ou des occasions spéciales, car l'organisation était difficile avec le nombre de parents et grands-parents présents dans le réseau familial. Étant donné du grand nombre de frères et sœurs présents dans les deux foyers, Albert a toujours dormi dans des chambres communes : les garçons d'un côté, les filles de l'autre. Lorsqu'il a eu entre 14 et 15 ans, il vécut principalement chez sa mère et les séjours chez son père se sont limités à un weekend sur deux. À 19 ans, Albert décide de quitter la maison familiale et d'aller en appartement, parce que l'atmosphère familiale ne lui plaisait plus et il souhaitait être autonome.

Les relations fraternelles dans la fratrie d'Albert, durant son enfance, étaient généralement conviviales. C'est durant la période de l'adolescence que quelques querelles ont eu lieu, sans jamais s'étendre en de majeurs conflits.

Les relations fraternelles ont changé lorsque les membres de sa fratrie recomposée sont devenus adultes. Depuis que sa mère et Serge se sont séparés il y a deux ans, il n'a pas revu ses quasi-frères Simon et Antoine, même s'il révèle qu'ils ne se voyaient pas souvent avant le divorce : ils passaient

la majeure partie de leur temps avec leur mère. En ce qui concerne ses quasi-frères et sœurs du côté de son père, Albert déclare ne pas avoir d'affinités avec eux parce qu'ils ont des modes de vie et points de vue politique divergents. Concernant ses relations fraternelles avec ses germains, Albert décrit avoir une relation de proximité avec son frère et sa sœur depuis qu'ils sont adultes, car ils partagent des intérêts en commun. Ce qui amène des sujets de conversations concrets et stimulants pour Albert.

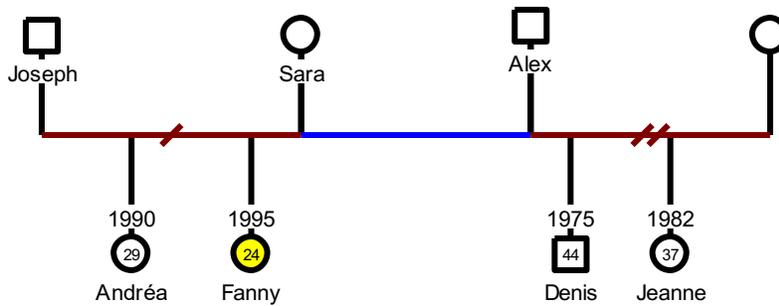


Figure 7 Fratrie de Fanny

Notre enquêtée ici est Fanny, actuellement âgée de 24 ans. Ses parents – Joseph et Sara – se sont séparés lorsqu'elle était âgée de 3 ans. À 4 ans, sa mère rencontra son beau-père Alex, qui avait deux enfants – Denis et Jeanne – d'une précédente union. Fanny et sa sœur Andréa ont habité avec leur mère et leur beau-père durant la semaine et se rendaient chez leur père un weekend sur deux.

Étant donné que Denis et Jeanne étaient déjà de jeunes adultes au moment de la recomposition familiale, ils n'ont pas cohabité ensemble. Toutefois, Denis et Jeanne venaient chaque dimanche pour le souper familial. Également, la famille avait pour coutume de se rendre au chalet familial les weekends. Bien qu'il y ait un grand écart d'âge entre Fanny, Andréa et les enfants d'Alex, Fanny me décrit avoir établi un lien avec eux dès que la recomposition familiale s'est amorcée.

Aussi loin qu'elle s'en souvienne, Denis et Jeanne avait pour habitude de faire des activités avec sa sœur Andréa et elle durant leur enfance. Ainsi, le temps passé ensemble au chalet familial, les soupers du dimanche soir et les activités communes ont forgé les relations fraternelles et familiales. En lui questionnant sur la nature et l'apparente prédisposition de Denis et Jeanne quant au fait qu'ils étaient très intéressés à passer du temps ensemble malgré leur grand écart d'âge, Fanny m'expliqua que cela découlerait possiblement de leur père Alex, qui accorde une grande importance à la famille.

En ce qui concerne ses relations fraternelles, Fanny décrit globalement avoir une relation relativement stable avec les autres membres de la fratrie. Étant très différente de sa sœur Andréa, Fanny exprime toutefois avoir quelques divergences occasionnellement, d'autant plus qu'elles travaillent toutes deux dans le même domaine. Fanny expose également la consolidation de son lien avec Denis et Jeanne lorsque leurs enfants sont arrivés. Elle soutient que l'entrée à l'âge adulte et leur maturité – Andréa et elle – ont raffermi leur rapport fraternel avec leurs aînés.

Cependant, avec l'arrivée des conjoints ainsi que les enfants de Denis et Jeanne, les traditions du dimanche soir se sont estompées, car les disponibilités n'étaient plus les mêmes. Les weekends au chalet sont devenus plus occasionnels, mais se perpétuent souvent en été. Avec l'arrivée des neveux et nièces, Andréa et Fanny ont repris les rôles et les façons de faire de Denis et Jeanne. Ainsi, allant d'une volonté de transmettre les expériences positives qu'elles ont connu durant leur enfance, Fanny et Andréa organisent souvent des activités avec leurs neveux et nièces.

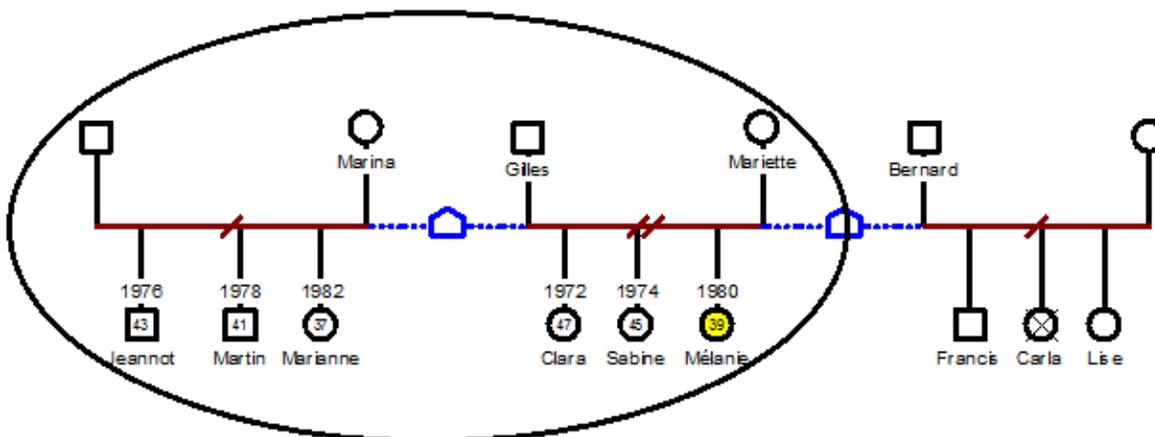


Figure 8 Fratrie de Mélanie

La fratrie ci-dessus est celle de Mélanie, 39 ans, notre enquêtée. Lorsqu'elle avait 9 ans, ses parents sont séparés. La nouvelle fut un choc, car elle n'était pas au courant de cette décision, contrairement à ses sœurs aînées, Clara et Sabine. Sa mère Mariette resta dans la maison pendant quelques temps avant d'emménager avec Bernard, son conjoint actuel. Ce dernier avait trois enfants de son côté, qui étaient déjà des jeunes adultes au moment de leur mise en couple : Francis, Carla et Lise. Mélanie décrit avoir des interactions avec ces derniers seulement durant la période festive.

Pas longtemps après le départ de Mariette, la nouvelle conjointe de Gilles (le père de Mélanie) vint s'installer avec ses trois enfants dans la maison : Jeannot, Martin et Marianne. L'emménagement de Marina et ses enfants n'a pas été vu d'un bon œil par Mélanie et ses sœurs : elles se sentaient insultées que quelqu'un d'autre arrive aussi rapidement dans la maison familiale. Elles ont donc, toutes les trois, habitaient avec leur mère au début de la recomposition familiale.

Mélanie me décrit, toutefois, être retournée vivre chez son père, car elle ne voulait pas changer d'établissement scolaire. Entre temps, sa sœur Sabine alla vivre à Vancouver avec son conjoint de l'époque tandis que Clara tomba enceinte par la suite. La cohabitation avec ses quasis-frères et sœur n'a pas été facile au début, puisqu'il fallait réajuster l'aménagement de la maison, notamment avec les chambres et apprendre à vivre avec d'autres enfants qui ont été éduqués d'une autre manière. D'autant plus que les rapports entre Mélanie et Marianne étaient basés sur la rivalité : toutes les deux étaient benjamines de leur fratrie germaine. Mis à part les comportements problématiques de Jeannot et Martin, Mélanie stipule avoir globalement eu de bons rapports avec eux durant la co-résidence.

Toutefois, lors de son adolescence, Mélanie a eu des différends avec son père et Marina : lassée de leurs accusations injustifiées, elle quitta le domicile familial. Au fil des années, les rapports se sont améliorés lorsqu'ils ont éclairci leurs différends. Étant désormais adulte, Mélanie décrit avoir de bons rapports avec ses sœurs germaines et sa quasi-sœur : ce serait principalement à travers l'arrivée des neveux et nièces que leurs relations se sont consolidées. Si les contacts avec Martin sont désormais irréguliers, Mélanie stipule que c'est surtout avec Jeannot que les fréquentations se sont distancées, principalement à cause de leurs différentes perspectives politiques.

Les fratries mixtes

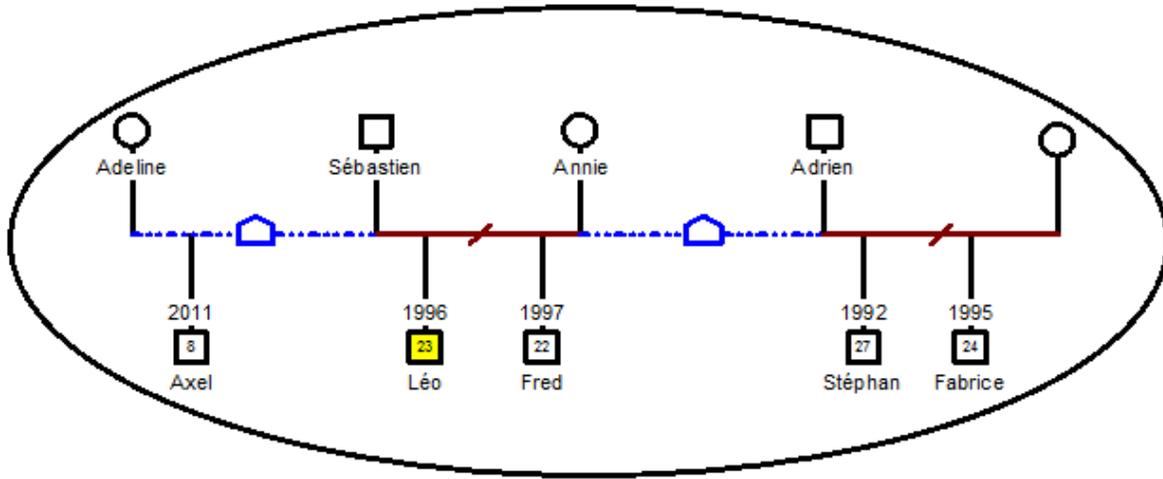


Figure 9 Fratrie de Léo

Léo, 23 ans, vient d'une fratrie mixte composée de frères uniquement. Entre 2 à 6 ans, il a vécu en France avec ses parents. Sa mère Annie et son père Sébastien se sont séparés lorsqu'il avait 8 ans. Léo et son frère ont habité avec leur mère à Montréal, tandis que leur père resta en France. Ainsi, les gardes partagées se faisaient davantage lors des vacances d'été et le temps de fêtes. Lorsqu'il avait 10 ans, il a rencontré celui qui deviendra son beau-père – Adrien – pour la première fois.

Durant deux ans, Léo et Fred ont eu l'occasion de rencontrer Stéphan et Fabrice lors de leur weekend chez leur père. Lorsqu'il y avait des activités familiales, les garçons se rencontraient et passaient du temps ensemble. Cette période fut une occasion d'apprendre à se connaître et à établir un premier lien avec Adrien et ses fils. Ainsi, à 12 ans, sa mère Annie et Adrien se sont mis en couple. Parce que Stéphan et Fabrice vivaient la majeure partie de leur temps à Québec avec leur mère, les rythmes de co-résidence étaient aléatoires. Selon Léo, ils venaient approximativement une fin de semaine par mois ou c'était Adrien qui allait les rendre visite lorsqu'ils ne pouvaient pas venir à Montréal.

Cependant, lorsque Stéphan et Fabrice étaient adolescents, ils sont venus habiter avec Léo et Fred pendant une année à différent intervalle. Léo me confia ne pas connaître les raisons derrière leur venue et leur retour à Québec. Il suspecte, toutefois, que leur retour pourrait être lié au condo dans lequel ils vivaient, car l'espace était restreint et il fallait partager les chambres. Globalement, la co-

résidence durant ces périodes de cohabitation n'a pas été mauvaise. C'est notamment durant ce temps que Fred et Fabrice ont découvert leur intérêt commun pour l'informatique. Ils travaillent présentement dans le domaine informatique.

Lorsque Léo a complété le secondaire, il décida d'aller en France chez son père pour compléter sa scolarité, où il vécut pendant 3 ans. Il vécut 2 ans chez son père et sa belle-mère Adeline ainsi que son demi-frère Axel. Ce fut une période relativement stable et convenable, car c'était une occasion de passer plus de temps avec Axel. Sentant l'atmosphère dans la maison de son père un peu tendu, il décida d'aller en appartement durant sa 3e année d'étude. Cela n'a toutefois pas affecté ses rapports avec sa belle-mère et son père.

En ce qui concerne l'évolution de ses relations fraternelles, Léo confie que son départ pour la France a amené une coupure dans le temps. Il rencontre toujours ses frères pour des occasions spéciales ou rassemblements familiaux, mais il estime que chaque membre de la fratrie essaie de se construire en dehors du cocon familial. Ainsi, Léo stipule que sa relation avec ses frères ne sont pas conflictuelles ou extrêmement affectueux, mais reste une relation consensuelle.

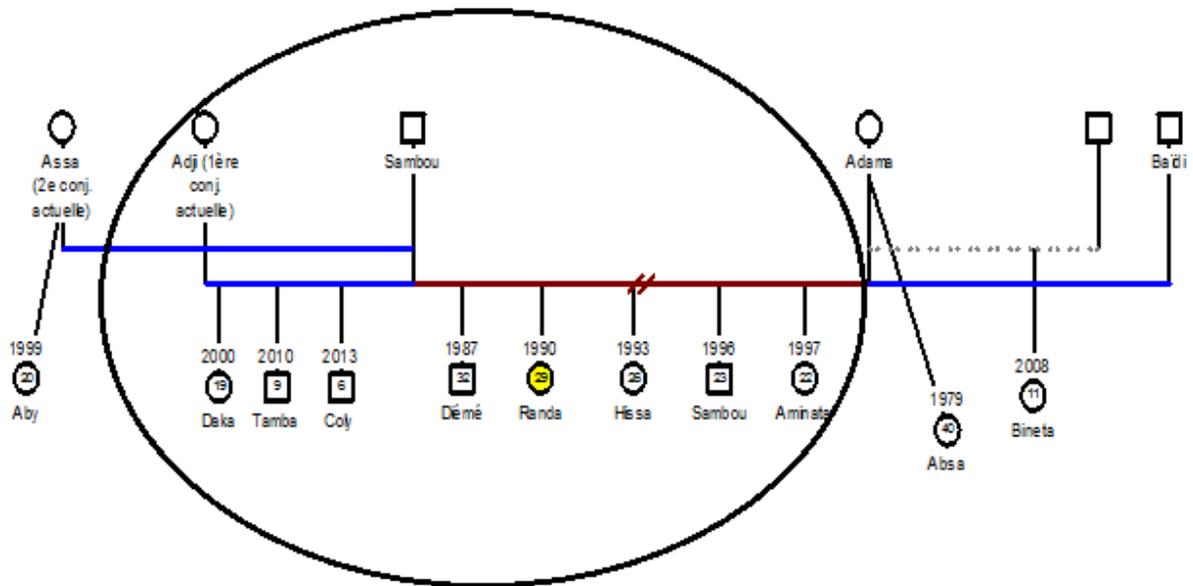


Figure 10 Fratrie de Randa

Randa, 29 ans, est notre enquêtée de sa fratrie mixte. Étant d'origine sénégalaise, elle m'exposa à une différente conception de la famille et des pratiques culturelles qui sont propres à son pays. Alors que sa mère, Adama, était sur le point de se marier avec son père Sambou, Adama reçut un enfant – Absa – comme un don de sa sœur, devenant ainsi le premier enfant du couple. Toutefois, Randa ne me mentionna la présence d'Absa lorsque notre entretien allait prendre fin. Concrètement, Randa m'expliqua ne pas avoir entretenu de liens avec elle lorsque ses parents ont divorcé, étant donné qu'Absa est allée vivre avec leur grand-mère maternelle juste après.

Ainsi, Randa avait 6 ans lorsque ses parents ont divorcé. Diémé, Hissa, Sambou (son frère) et Randa sont restés avec leur père, tandis qu'Aminata est restée avec leur mère à cause de son jeune âge. Randa n'a pas beaucoup connu de garde partagée avec sa mère : les tensions entre ses parents étant palpables, son père ne leur permettait pas – ses frères, sa sœur et elle – de se rendre chez leur mère. Un an après, elle décrit avoir été envoyée chez sa grand-mère paternelle pour le confiage pendant deux ans. Durant sa deuxième année, Hissa fut également envoyée pour le confiage. Ses frères germains – Diémé et Sambou – n'ont pas été confiés et ont donc toujours habité avec leur père.

Le départ de Randa pour la maison de sa grand-mère coïncida avec la nouvelle union de son père à Adj, avec qui ils eurent trois enfants : Daka, Tamba et Coly. Quelques années plus tard, son père se maria une nouvelle fois avec Assa qui avait de son côté reçu Aby en don. De l'autre côté, sa

mère donna naissance à Bineta, avant de s'unir quelques années plus tard à Baïdi. Bien que ce dernier ait eu des enfants de sa précédente union, Randa me précisa ne pas les connaître.

La construction de ses relations fraternelles a été largement influencée par les retombées du divorce de ses parents. Ainsi, elle m'exposa que le divorce de ses parents les ont amenés, Diémé et elle, à adopter le rôle des aînés, une figure protectrice et parentale auprès des plus jeunes de la fratrie germaine.

En outre, Randa conçoit que l'expérience du confiage l'a profondément marqué au niveau identitaire et a beaucoup joué sur les rapports fraternels qu'elle entretient présentement. Par exemple, elle décrit ne pas avoir développé des relations de proximité avec Hissa, car cette dernière la perçoit davantage comme une figure maternelle et d'autorité. Par contre, cela l'a inversement rapproché de Sambou. Avec Aminata, les liens fraternels sont présents, mais Randa estime ne pas entretenir les mêmes relations de proximité comme Diémé et Aminata partagent.

D'autre part, elle conçoit que les différences générationnelles et les intérêts opposés entre ses demi-sœurs Bineta, Daka et elle expliqueraient leurs liens distancés. Similairement, ses liens avec Tamba et Coly seraient en grande partie influencés par l'écart d'âge qui ne lui permette pas d'instaurer des interactions concrètes. Randa me décrit qu'elle les perçoit comme des jeunes en quête d'approbation de leurs aînés. En ce qui concerne Aby, elle indique ne pas entretenir de relation de proximité ou d'affection, car elle ne la connaît pas, étant donné qu'elles n'ont pas beaucoup vécu ensemble.

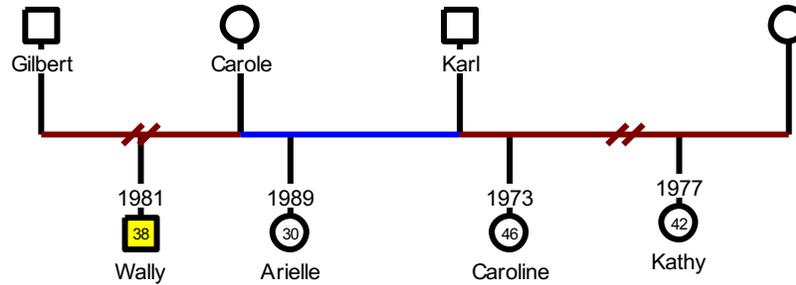


Figure 11 Fratrie de Wally

Wally, 38 ans, est notre enquêté de sa fratrie mixte. Ses parents Gilbert et Carole se sont séparés quand il avait 4 ans et ont divorcé l'année qui a suivi. Alors qu'il était âgé de 6 ans, sa mère Carole a rencontré son beau-père Karl. Ce dernier avait deux filles – Caroline et Kathy – de son précédent mariage. Durant approximativement la même période de la rencontre de Carole et Karl, la recomposition familiale s'est amorcée avec la cohabitation. Quelques temps après, Arielle est née. Durant la co-résidence, Caroline et Kathy étaient toutes deux en garde alternées, à une fréquence d'environ deux semaines par mois chez leur mère et père, alors que Wally habitait de manière permanente dans la maison avec sa mère et son beau-père. Il décrit avoir rencontré son père à quelques reprises après le divorce de ses parents, mais suivant une dispute entre ces derniers, il ne l'a plus revu. Il était alors âgé de 10 ans.

Wally précise que l'arrivée d'Arielle a chamboulé les choses, car elle était souvent malade et occupait une place centrale. Bien que Wally précise que sa mère et son beau-père ne l'ont pas délaissé, il stipule s'être senti « *périphérique* » – pour reprendre ses mots – dans la famille à cause de cette situation.

Lorsque la famille quitte Nice pour Auvergne, Wally, alors âgé de 13 ans, s'est vu attribué une cabane, hors de la maison familiale, comme chambre. Cette proposition venant de son beau-père a été une bonne chose, car il avait désormais sa chambre qui représentait désormais son univers personnel. Étant toutes les deux jeunes adultes, Carole et Kathy n'ont pas déménagé avec la famille : elles sont restées à Nice.

Lors de son 18^e anniversaire, il décida de partir de la maison familiale pour Nice et de prendre son indépendance. Après être retourné dans sa ville natale, il décide de voyager en Irlande et le Royaume uni, avant de rentrer en France et de poursuivre des études. Durant ces 4 années d'études,

il s'est rapproché de ses parents et sa sœur Arielle. Par ailleurs, il décrit s'être rapproché de Caroline durant la même période, notamment à travers les invitations de repas à son domicile.

En 2008, il décide de venir s'installer au Canada, à Montréal, où il vit encore. Présentement, Caroline, Arielle et Wally ont plus d'affinités et de contacts, même si la distance géographique ne facilite pas les fréquentations. En outre, il conçoit que la présence de ses neveux et nièces a transformé ses interactions avec ses sœurs, surtout depuis la naissance de Laura – la fille d'Arielle – dont il est le parrain. À l'inverse, Wally stipule que sa relation avec Kathy est seyante : elle n'est pas conflictuelle, mais elle reste différente de ses rapports avec les autres membres de sa fratrie.

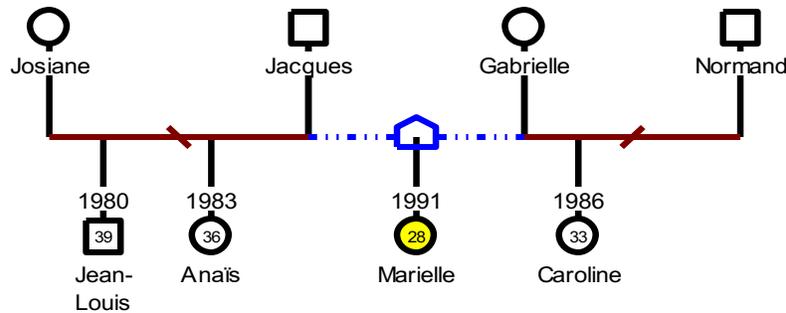


Figure 12 Fratrie de Marielle

Marielle est l'enquêtée de sa fratrie mixte. Âgée de 28 ans, elle est l'enfant commun de ses parents Jacques et Gabrielle. De leur précédente union, Jacques a eu deux enfants, dont Jean-Louis et Anaïs alors que Gabrielle a eu une fille – Caroline.

Selon Marielle, ses parents se connaissaient déjà avant qu'ils n'aient leurs enfants de leur côté respectif. Ce n'est que quelques années plus tard lorsqu'ils se sont séparés, qu'ils ne décident de se mettre ensemble. Ainsi, de 0 à 5 ans, Marielle décrit avoir vécu avec l'ensemble de ses demi-frère et sœurs. Cependant, lorsque ses parents reprirent leurs études, cette période fut marquée par la précarité et de nombreux déménagements. Alors que son père alla étudier dans une ville lointaine, Marielle perdit de vue Jean-Louis et Anaïs : ils vivaient majoritairement chez leur mère durant cette période. Marielle avait 10 ans lorsque son père revint à la maison. Entre 10 à 14 ans, elle affirme avoir rencontré Jean-Louis et Anaïs qu'entre deux à trois fois par année. Ainsi, les co-résidences étaient réduites et les échanges limités.

Ayant principalement vécu avec sa demi-sœur Caroline, Marielle décrit que l'atmosphère conflictuelle, avec les problèmes d'alcool et le tempérament colérique de son père ont impacté sur l'ensemble de la famille. C'est toutefois Caroline qui a subi les excès de colère de Jacques. Marielle, qui se décrit comme ayant le même caractère que son père, a elle aussi eu de nombreuses disputes avec Caroline. Cette dernière, lassée de la situation dans la maison, quitta le domicile familial.

En raison des déménagements réguliers, des études de son père et du peu d'épisodes de co-résidence, Marielle décrit ne pas avoir de souvenirs partagés avec l'ensemble de son groupe fraternel. Il faudra donc attendre l'âge adulte pour que les membres de sa fratrie se voient et se contactent fréquemment. Ainsi, de manière générale, elle décrit avoir des relations cordiales avec Jean-Louis et Anaïs. Cette dernière est décrite comme ayant un rôle important dans la famille, car

elle a toujours été celle qui maintenait les relations au fil des années. Toutefois, elle stipule que les rapports entre Jean-Louis et Caroline se sont distancés. Marielle m'exposa que c'est particulièrement avec Caroline que la relation s'est transformée. Après le départ de Caroline et que les esprits se soient calmés, leurs rapports fraternels se sont nettement améliorés. De plus, la naissance des enfants de Caroline a amené des fréquentations et des appels téléphoniques réguliers.

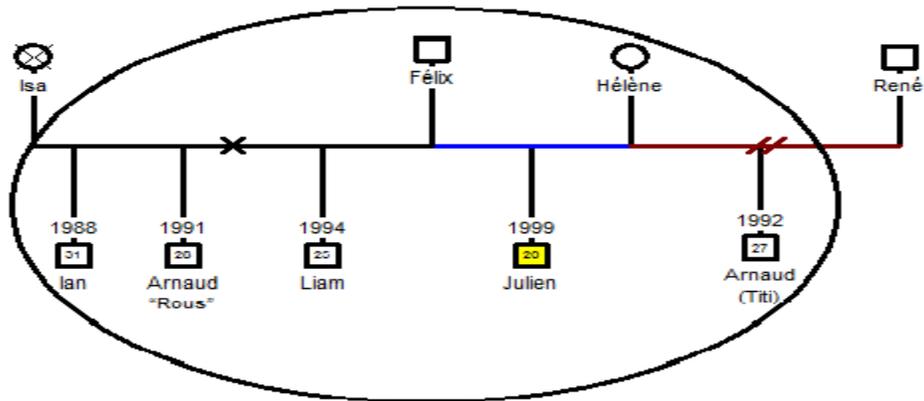


Figure 13 Fratrie de Julien

Julien, 20 ans, forme partie d'une fratrie mixte et est l'enfant pivot. Son père Félix était marié à Isa, avant que celle-ci ne décède. Ensemble, ils ont eu trois fils – Ian, Arnaud (Rous) et Liam. Sa mère, Hélène, a eu un fils, également appelé Arnaud (Titi), avec son ex-conjoint René. Julien vint au monde deux ans après la rencontre de ses parents.

Étant l'enfant commun de ses parents, Julien a vécu de manière permanente dans la maison familiale. Ses trois demi-frères consanguins ont connu quelques épisodes de co-résidence durant leurs vacances scolaires en se rendant chez la famille de leur mère. Son demi-frère utérin, Arnaud (Titi), a arrêté la garde partagée avec son père lorsqu'il avait 14 ans. De ce fait, le domicile fut caractérisé par peu de circulations d'enfants.

Sa position de benjamin, lui a permis d'observer ses aînés et de développer un fort sentiment d'appartenance envers son groupe fraternel. Julien décrit avoir vécu dans le fantasme de ses grands frères où il partage certains traits de caractères avec eux. Il exprime avoir gardé de bons souvenirs de leur cohabitation lorsqu'il était enfant.

Étant présentement loin de la famille, Julien affirme entretenir de bonnes, mais différents types de relation avec l'ensemble de sa fratrie. Ainsi, avec Liam il partage toujours de bons moments et fait parfois office de conseiller. Avec les deux Arnaud, les rapports s'articulent autour de leurs intérêts en commun. Enfin, avec Ian, il dénote que la naissance de sa fille amène désormais une relation de proximité avec lui.

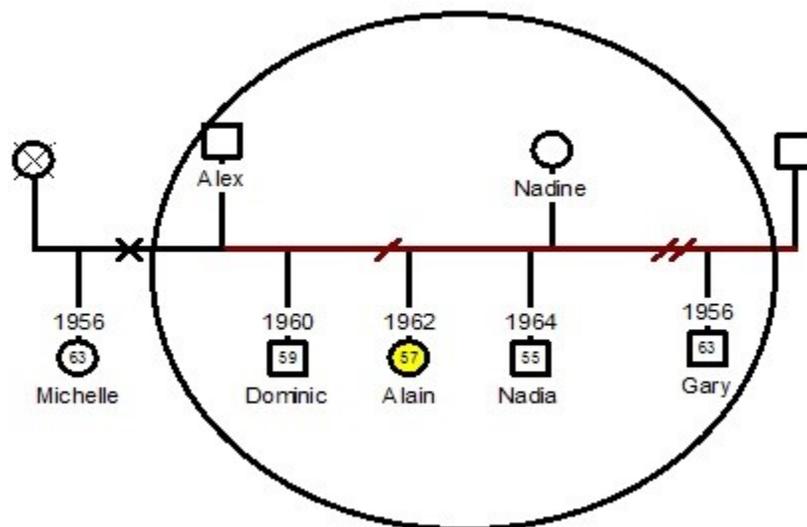


Figure 14 Fratrie d'Alain

Originaire de l'île Maurice, Alain, 57 ans, est notre enquêté de sa fratrie mixte. Avec son frère Dominic et sa sœur Nadia, ils forment partie des enfants communs de leur père et de leur mère. Les parents d'Alain avaient chacun un enfant avant qu'ils ne se mettent en couple : Michelle (demi-sœur consanguine) et Gary (demi-frère utérin).

Lorsque Alain avait 5 ans, ses parents se sont séparés : il a alors connu des modalités de co-résidence distinctes, où il décrit avoir habité de manière permanente avec chacun de ses parents à différents moments de son enfance et adolescence. Ses frère et sœur germains et lui-même ont habité avec leur mère pendant une année avant que leur père ne vienne les chercher. Toutefois, ce sont uniquement Dominic et Alain qui partirent. Nadia resta donc vivre avec leur mère. Ainsi, les deux frères et leur père ont vécu ensemble avec leur oncle et ses conjointes pendant une période approximative de 7 ans.

Fatigué des disciplines en vigueur dans le domicile, Dominic quitta la maison pour retourner vivre auprès de leur mère. C'est à l'âge de 13 ans que Alain décida à son tour de rejoindre Dominic, Nadia et sa mère. N'ayant jamais cohabité avec Michelle, Alain stipule l'avoir rendu visite à quelques reprises avec son père. De l'autre côté, Gary a vécu pendant quelques années avec son père à l'île de la Réunion avant de rentrer au pays, où il vécut avec sa grand-mère. Alors que Alain avait 16 ans, il rencontra Gary par hasard. Après quelques heures de discussions, Gary décida de rejoindre le reste de la fratrie chez leur mère pour habiter ensemble.

Désormais adulte, Alain décrit entretenir diverses relations avec les membres de sa fratrie. Bien qu'ils ne se rencontrent pas en raison de la distance géographique et du parcours migratoire des membres de la fratrie (Alain est au Canada, Nadia en France tandis que Michelle, Dominic et Gary sont à l'île Maurice), il explique être régulièrement en contact avec Michelle et Gary via les réseaux sociaux. Les communications sont, la plupart du temps, entamées par Michelle qui, selon Alain, est très démonstrative au niveau de ses sentiments fraternels. Avec Nadia, les contacts sont moindres, mais ce n'est pas pour autant que leurs relations sont hostiles. Toutefois, c'est avec Dominic que la relation semble compliquée : après ses démêlés avec la justice, les membres de la fratrie l'ont perdu de vue pendant un certain temps. Selon Alain, Dominic n'initie jamais les contacts avec le reste de la fratrie : ce sont les frères et sœurs qui redoublent d'efforts pour prendre de ses nouvelles, mais il ne démontre pas de l'intérêt à en faire autant.

Annexe 3 Guide d'entretien

Grille d'entretien individuel

Les relations entre frères et sœurs adultes dans un contexte de recomposition familiale

Présentation de l'étude et explication du formulaire de consentement

- Remercier le/la participant.e d'avoir accepté de prendre part à l'étude.
- Explication des objectifs de l'étude et du formulaire de consentement.
- Rappeler au/à la participant.e le droit de ne pas répondre à toutes les questions, le droit d'interrompre l'entrevue ainsi que le droit de se retirer de l'étude.

Situation et portrait de la famille

Ici, il s'agira de connaître davantage sur le/la participant.e et sa famille, avant qu'il/elle ne commence à raconter davantage son parcours.

Dans un premier temps, j'aimerais que vous vous présentiez : d'où est-ce que vous venez, qui sont les membres de votre famille et votre famille recomposée, quel âge ont vos frères et sœurs, si vous avez des neveux et nièces etc.,

Dynamiques relationnelles durant l'enfance et/ou l'adolescence

Nous allons maintenant parler de votre expérience au moment où vous viviez avec vos frères et sœurs. Pouvez-vous me raconter davantage sur cette période de votre vie ?

- Vous pouvez commencer par me dire l'âge que vous aviez lorsque votre père/mère s'est mis en couple avec votre beau-père/belle-mère et comment cela s'est passé à la maison.

Dans le cas, où un enfant est né suivant l'union du beau-parent et du parent, demander quelles ont été les réactions des frères et sœurs ainsi qu'Ego lorsqu'ils ont appris la nouvelle.

- Pouvez-vous me dire quelles ont été les modalités de garde-partagées dans lesquelles vos frères, sœur et vous vous vous trouviez ? Pourquoi ce type d'agencement ?

- Racontez-moi comment s'organisait la vie de tous les jours dans le cas où vous viviez de manière permanente avec vos frères et sœurs) ou alors comment cela se passait lorsque vous vous retrouviez tous dans la même maison ?
- Décrivez-moi comment les chambres étaient réparties : dormiez-vous dans une chambre commune ou individuelle ? Pourquoi, selon vous, les chambres été aménagées de cette façon ?
- Racontez-moi comment se passaient les choses à la maison, notamment au niveau des tâches ménagères. Y avait-il le partage des tâches ménagères ? Si oui, sous quelle logique se faisaient ces partages ?
- Que faisiez-vous lors de vos temps libres ? Racontez-moi les activités que vous faisiez lors de cette période de votre vie. Aviez-vous des activités communes avec vos frères et sœurs ? Par exemple : des intérêts en commun, des épisodes de vacances ou de voyages.
- Quels souvenirs gardez-vous du temps où vous cohabitiez ensemble ? Par exemple, vous pouvez me parler de quelques anecdotes, d'histoires, de photos ou d'autres souvenirs qui vous ont marqué...
- Comment décririez-vous votre relation avec les membres de votre fratrie, vos parents et beaux-parents à cette époque ?
- Y avait-il des évènements spécifiques qui se sont produits et qui expliqueraient votre relation avec eux ? Ou, quels sont les moments qui vous ont marqué en leur compagnie ?

Dynamiques relationnelles à présent

À présent que vous ne vivez plus sous le même toit, nous allons maintenant parler du temps présent, de vos interactions avec les membres de votre fratrie.

- D'abord, pouvez-vous me dire à quel âge vous avez quitté le toit familial ? Y avait-il une raison quelconque derrière votre départ ?

Abordons maintenant vos relations fraternelles telles que vous le vivait actuellement.

- Est-ce que vous vous voyez ou vous vous appelez ? *Si oui, à quelle fréquence ou à quelle occasion ? Si non, pourquoi ?*

- Comment décririez-vous votre relation avec l'ensemble de vos frères et sœurs à présent ? Êtes-vous proche avec un frère ou une sœur en particulier ou alors, y a-t-il des frères et sœurs qui sont plus proches de l'un et l'autre ? Pourquoi ?
- Comment se manifeste votre relation avec vos frères et sœurs : existe-t-il des formes d'entraides, de services ou de solidarités entre vous ? Quelles sont les raisons qui expliqueraient cela ?

Conclusion de l'entretien

Avant de clore l'entretien, souhaitez-vous revenir sur les différents aspects dont nous avons parlé plus tôt ou avez-vous un commentaire à faire sur l'ensemble de tout ce qui a été dit ?

Je vous remercie d'avoir pris part à cette étude.

Annexe 4 Certificat d’approbation éthique



12 août 2019

Objet : Certificat d’approbation éthique - 1er renouvellement –
« Les relations entre frères et sœurs dans un contexte de recomposition familiale »

Mme Audrey Rosette,

Le Comité d’éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC) a étudié votre demande de renouvellement pour le projet de recherche susmentionné et a délivré le certificat d’éthique demandé suite à la satisfaction des exigences qui prévalent. Vous trouverez ci-joint une copie numérisée de votre certificat; copie également envoyée à votre directeur/directrice de recherche et à la technicienne en gestion de dossiers étudiants (TGDE) de votre département.

Notez qu’il y apparaît une mention relative à un suivi annuel et que le certificat comporte une date de fin de validité. En effet, afin de répondre aux exigences éthiques en vigueur au Canada et à l’Université de Montréal, nous devons exercer un suivi annuel auprès des chercheurs et étudiants-chercheurs.

De manière à rendre ce processus le plus simple possible et afin d’en tirer pour tous le plus grand profit, nous avons élaboré un court questionnaire qui vous permettra à la fois de satisfaire aux exigences du suivi et de nous faire part de vos commentaires et de vos besoins en matière d’éthique en cours de recherche. Ce questionnaire de suivi devra être rempli annuellement jusqu’à la fin du projet et pourra nous être retourné par courriel. La validité de l’approbation éthique est conditionnelle à ce suivi. Sur réception du dernier rapport de suivi en fin de projet, votre dossier sera clos.

Il est entendu que cela ne modifie en rien l’obligation pour le chercheur, tel qu’indiqué sur le certificat d’éthique, de signaler au Comité tout incident grave dès qu’il survient ou de lui faire part de tout changement anticipé au protocole de recherche.

Nous vous prions d’agréer, Madame, l’expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean Poupart,
Conseiller en éthique de la recherche
Pour le Comité d’éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC)
Université de Montréal

c.c. Marianne Kempeneers, professeure titulaire, FAS - Département de sociologie
Geneviève Meaney, TGDE

p.j. Certificat #CERAS-2018-19-063-D (1er renouvellement)

adresse postale
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

adresse civique
3333, Queen Mary
Local 220-2
Montréal QC H3V 1A2

Téléphone : 514-343-6111 #28181
ceresc@umontreal.ca
www.ceresc.umontreal.ca

Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC)

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE
- 1er renouvellement -

Le Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC), selon les procédures en vigueur et en vertu des documents relatifs au suivi qui lui a été fournis conclut qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la Politique sur la recherche avec des êtres humains de l'Université de Montréal.

Projet	
Titre du projet	Les relations entre frères et sœurs dans un contexte de reconstitution familiale
Étudiante requérante	Audrey Rosette [REDACTED], Étudiante à la maîtrise, FAS - Département de sociologie
Sous la direction de	Marianne Kempeneers, professeure titulaire, FAS - Département de sociologie, Université de Montréal

Financement	
Organisme	Non financé
Programme	
Titre de l'octroi si différent	
Numéro d'octroi	
Chercheur principal	
No de compte	

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au Comité qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique. Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au Comité.

Selon les règles universitaires en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du Comité.



Jean Poupart,
Conseiller en éthique de la recherche
Pour le Comité d'éthique de la recherche –
Société et culture (CER-SC)
Université de Montréal

12 août 2019 Date de délivrance du renouvellement ou de la réémission*	1er septembre 2020 Date du prochain suivi
5 juillet 2018 Date du certificat initial	1er septembre 2020 Date de fin de validité

*Le présent renouvellement est en continuité avec le précédent certificat

adresse postale
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

adresse civique
3333, Queen Mary
Local 220-2
Montréal QC H3V 1A2

Téléphone : 514-343-6111 #28181
cersc@umontreal.ca
www.cersc.umontreal.ca